

L'Enseignement

Education

Instruction



Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

SOMMAIRE

Institutrices en disponibilité, p. 322.—Faisons parler, p. 322.—Quelques conseils aux débutants, p. 322.—Pensées, p. 322.

PÉDAGOGIE :—Le congrès des inspecteurs d'écoles catholiques, *C. J. Magnan*, p. 323.—Notes pédagogiques, *l'Abbé Philippe Perrier*, p. 325.—Chez les grands éducateurs, p. 327.—Notre concours : Monographie régionale de la Baie-du-Febvre, *Alfred Desfosés*, p. 328.—Habituons nos élèves à l'effort, p. 331.—Hygiène : I, L'air dans l'hygiène, II, De l'importance d'une bonne mastication, *Dr J. G. Paradis*, p. 333.—Les Ecoles primaires et les Ecoles normales en France, en Suisse et en Belgique, *C. J. Magnan*, p. 334.

MÉTHODOLOGIE : La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 341.—Leçon de choses : L'hiver, p. 344.—Leçons d'anglais d'après la méthode naturelle, *J. Ahern*, p. 346.—Anglicisme, p. 349.

DOCUMENTS SCOLAIRES :—L'enseignement technique : conférence donnée par *M. Macheras*, devant le Congrès des inspecteurs, le 27 décembre 1911, p. 350.

DOCUMENTS OFFICIELS : Commission administrative du Fonds de pension, *F.-X. Couillard*, p. 356.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE :—Instruction religieuse : La Très Sainte Messe, p. 356.—Langue française : Cours élémentaire, p. 357.—Cours moyen, p. 358.—Cours supérieur, p. 359.—Enseignement spécial : Agriculture, p. 362.—Anti-alcoolisme, p. 364.—Mathématiques : Arithmétique, p. 365.—Algèbre, p. 370.—Géométrie ; p. 372.—Langue anglaise, p. 373.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR :—Abonnements-récompenses, p. 374.—La Palisse (musique), p. 375.—Le chant à la petite école, *H. Nansot*, p. 376.—Nécessité de la formation professionnelle de l'institutrice (conférence), *C.-J. Magnan*, p. 376.—Bibliographie, p. 383.—Une intéressante revue, p. 383.—Demande d'instituteur, p. 383.—Le congrès des inspecteurs (omission), p. 384.—Relevé du mouvement de l'Épargne du Sou à Lévis, p. 384.—Académie Viger, p. 384.

ILLUSTRATIONS :—Premier fort de Port-Royal, p. 321.—Cartes de la Baie-du-Febvre, p. 329.—Histoire sans parole, p. 342.—Le nègre, le bébé et le chat, p. 346.—Musique, p. 375.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE

Boite 125, H.-V., Québec.

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec

Nouveautés pédagogiques et autres

Nous recommandons de nouveau le MANUEL DE DESSIN A L'USAGE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE par Gaston Quénioux. L'ouvrage est illustré de 315 gravures et de 12 planches en couleurs hors texte. Ce manuel a pour but de faciliter aux maîtres de l'enseignement primaire, la direction des études élémentaires du dessin. Les exercices contenus dans le *Manuel* sont conformes aux instructions qui accompagnent les nouveaux programmes de dessin qui sont obligatoires, en France.

Prix : 85 cts l'unité, 95 franco par la poste.

LE PERIL DE LA LANGUE FRANÇAISE, par l'abbé C. L. Vincent, Paris. C'est un dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes. Livre admirablement bien fait et capable de rendre de constants services aux instituteurs et aux institutrices.

Prix 65 cts ; franco 70 cts.

COLLECTION DES INITIATIVES SCIENTIFIQUES, publiée chez Hachette, 79, Boulevard Saint-Germain. La collection comprend cinq volumes : *Initiation mathématique—Initiation à la mécanique—Initiation chimique—Initiation astronomique—Initiation zoologique.*

Ce sont d'intéressants livres du maître destinés à faciliter la préparation des classes, leçons de choses, etc.

Nous tenons à faire une réserve : l'*Initiation Astronomique*, de C. Flammarion, est neutre. L'auteur parle admirablement des astres, mais il ignore, le malheureux, qu'un Dieu bon et tout-puissant les a créés pour le bonheur de l'homme.

Dans l'*Initiation Zoologique*, l'auteur laisse percer sa croyance au transformisme, doctrine contraire aux enseignements de l'Eglise.

Prix : 50 cts le volume, 55 cts franco.

Le Marquis de Montcalm (1712-1759) par M. Thomas Chapais, vol. in-8 de 700 pages, contenant 5 gravures hors texte dont un portrait du Général Marquis de Montcalm. Prix \$1.50, franco \$1.70.

Ce livre est une étude que l'on peut considérer à bon droit comme définitive sur les guerres de la Cession du Canada et la figure historique du Grand Vaincu.

L'Instruction au Canada sous le régime français (1635-1760), par M. l'abbé Amédée Gosselin, Recteur de l'Université Laval, Québec. Volume in-8 de 500 pages, prix \$1.50, franco \$1.65.

Ce livre devrait se trouver dans toutes les bibliothèques des maisons d'enseignement et le personnel enseignant, croyons-nous, ne saurait se désintéresser aux débuts obscurs et difficiles de l'œuvre qu'il continue aujourd'hui avec tant d'ardeur.

La Douce France, René Bazin, 85 cts, franco 90 cts.

Ces livres peuvent être obtenus à la

Librairie GARNEAU, 6, rue de la Fabrique, Québec.

Aux abonnés payants

On est prié de se rappeler que seules les écoles sous contrôle ont droit au service gratuit de la revue. Les autres institutions doivent payer leur abonnement d'avance, soit \$1.25 pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. A défaut de paiement immédiat, le service de la revue sera interrompu. Prière de payer par chèque, mandat ou bon postal : *Pas d'argent ni de timbres.* Adresse : *L'Enseignement Primaire*, Casier 125, H. V., Québec.

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Premier fort de Port-Royal en Acadie

(Dessin de Champlain)

Port-Royal, aujourd'hui Annapolis, dans la Nouvelle-Ecosse, est le plus ancien établissement de l'Acadie: il fut fondé en 1604 par M. de Monts. C'est dans ce fort que les premiers chrétiens Micmacs ou Souriquois furent baptisés en juin 1610. Le dessin ci-dessus est reproduit de la brochure: *Souvenir d'un troisième centenaire en pays Micmacs* (1910).

Institutrices en disponibilité

Mlle Rose-Béatrice Pesant, Brevet intermédiaire (modèle), distinction: du Bureau central, 1907. A déjà obtenu une prime dans l'enseignement, de M. l'inspecteur Lefebvre.

Madame Georges-Paul Hus, St-Majorique-de-Grantham, P. Q., Brevet du Bureau, Nicolet 1887

Faisons parler

Et en que de longues heures soient consacrées à l'étude de la langue française, on est stupéfait de voir que les écoliers, ceux de la campagne surtout, s'expriment avec la plus grande difficulté, au point qu'ils paraissent parfois plus ignorants qu'ils ne le sont en réalité.

Pour habituer l'enfant à s'exprimer sans trop de peine, interrogeons-le beaucoup, en évitant de répondre pour lui; obtenons qu'il résume de vive voix la page qu'il vient de lire, qu'il rende compte en un langage simple, mais clair, de ses leçons d'histoire, d'instruction civique, de sciences. Les résultats seront certainement encourageants.

Ce n'est pas que nous visions à faire de nos petits paysans des orateurs. Mais, fussent-ils rester toujours à la campagne, la facilité de s'exprimer sans incorrection, avec aisance et clarté, constituera pour eux une supériorité réelle, dont nous devons nous efforcer de leur assurer le bénéfice.

(Bulletin de l'Ariège.)

Quelques conseils aux débutants

On retrouve deux défauts dans l'enseignement de tout débutant: hésitation dans la direction générale de la classe et tendance à aller trop vite dans son enseignement.

Je lui recommande d'arriver, avant tout, à une bonne organisation pédagogique: répartir d'une façon rationnelle les élèves dans les divers cours, les occuper simultanément et constamment tous (pendant qu'une leçon est donnée aux uns, les autres feront un exercice écrit et réciproquement). Préparer son enseignement de telle sorte qu'on évite toutes pertes de temps: la discipline y gagnera. Les élèves les plus âgés étant peu avancés, simplifier: n'enseigner cette année, pour chaque matière du programme, que les choses essentielles; en grammaire, les règles générales et les exceptions les plus importantes; en histoire, les grands faits, ceux qui ont une valeur éducative; en sciences, les lois fondamentales; en calcul, peu de théorie et beaucoup d'exercices pratiques, etc. Employer dans chaque leçon, comme dans la correction des devoirs, la méthode active, celle qui fait constamment intervenir les élèves; s'attacher à provoquer des réponses individuelles et complètes; s'efforcer d'être intéressant; on y réussit si l'enseignement est concret. Revenir fréquemment en arrière et s'assurer, par des révisions mensuelles, qu'on est suivi.

UN INSPECTEUR.

Pensées

SEMIS DE PENSEES.—Il n'y a rien que les hommes aiment mieux conserver et qu'ils ménagent moins que leur vie.

LA BRUYERE.

Il y a des gens qui ne savent pas perdre leur temps tout seuls, ils sont le fléau des gens occupés.

DE BONALD.

PEDAGOGIE

Le congrès des inspecteurs d'écoles catholiques

(Décembre 1911)

Ce congrès a laissé dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part, un agréable et réconfortant souvenir. Pendant trois jours, sous la présidence du Surintendant, les inspecteurs ont étudié les problèmes scolaires qui s'imposaient le plus à leur attention; ils se sont aussi fait un devoir d'examiner de près les règlements qui les gouvernent.

L'obligation des deux visites annuelles et de la conférence a été l'objet d'une discussion pratique qui facilitera, croyons-nous, la tâche des inspecteurs et rendra leur travail plus fructueux.

La question des bibliothèques scolaires, depuis si longtemps débattue, a aussi été longuement étudiée. Plusieurs inspecteurs sont d'avis que dans bien des cas, les municipalités scolaires seraient disposées à acheter des livres, mais elles ne savent pas quels ouvrages il convient de mettre dans leurs écoles. Un vœu priant le Comité catholique d'approuver deux listes de livres, l'une pour les ouvrages destinés aux maîtres et aux maîtresses, l'autre pour les ouvrages destinés aux élèves, a été adopté.

La *promotion annuelle des élèves* a aussi donné lieu à une discussion fort intéressante, où il a été établi qu'il est opportun d'établir une sanction à chacun des degrés du cours primaire, afin de favoriser le passage régulier par la masse des élèves, d'une année du programme à la suivante, à chaque période scolaire. Cette sanction, c'est le *Certificat d'études* qui couronnerait le cours élémentaire, le cours intermédiaire et le cours supérieur. Ce certificat, qu'établirait le Comité catholique, serait volontaire et accordé après examen spécial.

Le problème des institutrices non diplômées a été examiné sous tous ses aspects. Le congrès en est arrivé à la conclusion que, sauf quelques exceptions, les faibles traitements offerts aux institutrices qualifiées et le peu d'empressement que les commissaires apportent dans l'engagement des titulaires sont la cause qu'un grand nombre d'écoles sont confiées à des personnes dépourvues de toute préparation pédagogique. Pour remédier au mal, les inspecteurs ont exprimé le vœu: 1° que le Comité catholique amende les règlements de telle sorte que l'engagement des institutrices diplômées compte dans la classification des municipalités; 2° que des primes spéciales soient accordées aux municipalités qui paieront un minimum de traitement de à toutes leurs institutrices.

Au sujet du dessin, le congrès a exprimé le désir qu'il redevienne matière éliminatoire devant le Bureau central.

Nous ne donnons ici que le résumé des vœux, que nous ne publierons en entier que lorsque le Surintendant les aura communiqués au Comité catholique.

M. Chs-A. Lefèvre, nommé récemment directeur de l'enseignement du dessin,⁽¹⁾ fut invité par le Surintendant à parler du dessin à l'école primaire. M. Lefèvre sut intéresser et convaincre. Nul doute que les inspecteurs se feront un devoir de seconder les efforts du directeur de l'enseignement du dessin.

Outre ces vœux, plusieurs résolutions ont été adoptées par le congrès. Ces résolutions ont trait à certaines mesures adoptées par le Comité catholique, mesures dont les inspecteurs désirent une prompte réalisation.

Sur l'invitation de M. Arthur Picard, président de la commission de l'école technique de Québec, les inspecteurs ont visité cette belle institution et assisté à une très intéressante conférence de M. Macheras, sur l'Enseignement technique.

En se réunissant en congrès, les inspecteurs n'ont fait qu'obéir au Comité catholique, qui par une résolution adoptée à sa réunion de mai 1911, a demandé au gouvernement de pourvoir aux frais d'un tel congrès. Sous la présidence du Surintendant, assisté de l'Inspecteur général, ils ont étudié sérieusement les règlements qui les gouvernent dans l'accomplissement de leur tâche. Ils ont discuté les meilleurs moyens à prendre afin de mieux suivre ces règlements; tous les vœux et les résolutions adoptées étaient à l'adresse du Comité catholique. Dans les discours, ceux qui ont parlé de l'Etat, ont donné à ce mot le sens qu'il a dans notre province quand il s'agit de l'Instruction publique, c'est-à-dire le Département de l'Instruction publique, assisté des deux comités du Conseil. D'après une entente entre l'Eglise et l'Etat, entente qui remonte à 1846, le gouvernement légifère en matière d'Instruction publique et accorde aide et secours aux municipalités et aux écoles. Depuis 1875, les programmes et les règlements scolaires sont laissés aux soins de chaque comité du Conseil de l'Instruction publique, l'un pour les catholiques, l'autre pour les protestants.

Le système scolaire de la province de Québec a été très favorablement apprécié par nos SS. les Archevêques et Evêques du Canada, dans leur lettre collective de 1894.

Travailler à consolider ce système, s'efforcer de lui faire produire le plus de fruits possibles, n'est-ce pas faire bonne besogne?

C.-J. MAGNAN.

(1) C'est à la demande du Comité catholique que le gouvernement a nommé un directeur de l'enseignement du dessin.

NOTES PÉDAGOGIQUES

Qui ne sait que le vieux Gladstone, qui a longtemps porté le poids des affaires politiques de l'Angleterre, a toujours trouvé pour sa culture personnelle une ou plusieurs heures par jour? L'instituteur doit, lui aussi, se trouver ou se créer des loisirs pour l'étude des matières qu'il enseigne et pour la lecture des meilleurs ouvrages pédagogiques. Il ne doit pas dédaigner une *culture générale* qui ne consiste pas précisément à fournir à l'esprit "des clartés de tout", mais plutôt dans une forme très générale d'activité intellectuelle qui stimule la curiosité de l'esprit vers des objets divers. Cette culture exerce toutes les puissances de l'âme et l'instituteur ne doit pas croire qu'elle n'est pas compatible avec l'enseignement primaire. Voici ce que dit à ce propos *l'Ecole* dans le numéro du 1er décembre:

"Il me semblerait qu'il y eût comme une contradiction fondamentale entre la tâche de l'instituteur et le souci de sa culture générale. L'œuvre du professeur est en effet de tout définir logiquement, de tout réduire en notions simples et claires, au risque d'aboutir à des constructions un peu artificielles mais seules représentatives pour de jeunes esprits. Seules, ces notions générales nous permettent d'étendre notre vision dans le champ de l'histoire ou dans celui de la science, sans nous laisser submerger par le flot innombrable des cas particuliers. Et pourtant, à prendre la notion générale pour l'équivalent des faits qu'elle représente, on méconnaît l'originalité foncière du réel, sa fécondité, sa richesse, sa puissance. Mais d'autre part, à vouloir jeter tout de suite ce réel si complexe dans l'âme enfantine, on ne connaîtra que déboires et échecs."

L'instituteur doit donc avoir le souci d'assurer à son intelligence le contact "infiniment riche et varié de tous les éléments qui composent le vaste monde." Jamais il ne lui est permis de croire qu'il peut se reposer sur ses lauriers après avoir conquis le brevet modèle ou même le brevet académique des écoles normales. Le moyen de dominer sa tâche et de la mieux accomplir, c'est d'abord d'approfondir les matières de son enseignement, d'étudier ensuite les diverses parties de notre vaste programme pour mieux saisir les aspects par où elles se rapprochent, puis de continuer à développer son esprit dans une belle unité qui lui donnera de la force et de la valeur.

L'instituteur entrera alors en classe "avec toute son âme." Ses leçons ne se ressentiront pas de la routine si déplorable qui gâte tant des meilleures actions de nos vies.

Cette préparation de la classe est capitale. Il y va du progrès des élèves.

Aussi bien, chaque inspecteur d'enseignement primaire devrait se faire un devoir d'exiger toujours le cahier de préparation des leçons. C'est ce document qui fournit des éléments très sûrs d'une juste appréciation.

Il ne faut perdre de vue qu'au jour d'une inspection, les élèves peuvent trahir les efforts des maîtres et ne pas répondre convenablement. L'instituteur, lui-même, donnant sa leçon devant un nouvel auditeur, qui est son supérieur, peut bien s'énerver. L'inspecteur serait porté à manquer d'équité dans son jugement, s'il n'avait sous les yeux dans le cahier de préparation de la classe une preuve convaincante de la valeur professionnelle du maître. Bien des fois, j'ai parlé de la nécessité de bien enseigner la langue maternelle. Je trouve aujourd'hui dans une revue malheureusement sectaire une phrase si vraie, que je ne puis résister au plaisir de la citer, sans donner le nom de la revue pour ne pas lui faire de réclame:

"Dieter des mots à des écoliers qui en ignorent l'orthographe, avec le projet saugrenu de la leur faire deviner, c'est transformer cet enseignement en un jeu de devinettes."

Hélas ! l'expérience prouve que le jeu de devinettes tourne assez mal. Les copies que l'on est obligé de parcourir, en pareil cas, sont vraiment des horreurs pédagogiques.

PSITTACISME DANS L'ENSEIGNEMENT.

"Des mots ! Des mots ! Des mots !", s'écrie Hamlet, en rejetant son livre. En sortant de certaines classes, l'inspecteur est parfois tenté de laisser échapper les mêmes paroles. Pourtant, ici du moins à Montréal, on ne se plaint pas trop du verbalisme dans l'enseignement. On rencontre encore des pédagogues routiniers qui font réciter à l'enfant des règles de grammaire qu'il ne comprend pas. Une simple interruption est suffisante pour brouiller les notions que l'on disait tout à l'heure avec un bonheur parfait. Mais passons. Je veux dénoncer un autre abus qui s'est glissé chez nous.

Sous prétexte de réagir contre les exercices inintelligents de la mémoire, on ne cultive plus cette faculté de l'âme. On dirait que la mémoire étouffe le jugement, empêche de penser. En réalité, dit M. L. Dugas dans son livre "Le problème de l'Education", elle n'est point responsable de l'état d'esprit qu'on appelle le verbalisme; cet état, elle le traduit, elle le reflète; elle joue à son égard l'effet d'un réactif: elle l'accuse, elle le grossit, le rend sensible, mais ne le crée point. Comment ne voit-on point que l'esprit retient ce qu'il peut, qu'il laisse nécessairement échapper ce qu'il n'a pas compris, que si d'une leçon, par exemple, il ne retient que les mots, c'est qu'il n'a pu aller au-delà de ces mots et former les idées qu'ils expriment; c'est qu'il ne conserve que ce qu'il s'assimile, et que les lacunes de la mémoire par suite, prouvent simplement celles de l'intelligence. C'est donc une absurdité de dire qu'il ne faut pas exercer la mémoire aux dépens de l'intelligence. Aux dépens de l'intelligence ! Mais on ne saurait ! On exerce l'intelligence bien ou mal, et la mémoire enregistre, consigne les résultats de cet exercice: la connaissance précède, la mémoire suit. Dans le cas où

verbalisme, ce n'est donc pas à la mémoire qu'il faut s'en prendre. Le savoir par cœur représente sans doute un savoir vain, encombrant et fâcheux; mais l'éducation porte la faute de n'avoir pas su en former un meilleur; la mémoire a rempli sa fonction et fourni sa tâche; c'est l'intelligence qui a manqué à la sienne."

ABBE PHILIPPE PERRIER.

Chez les grands éducateurs

L'ÉMULATION ET LES RECOMPENSES.

Aucun éducateur n'a mieux parlé de l'émulation que Mgr Dupanloup: "L'émulation, dit-il, est une grande puissance; c'est une flamme qui brûle dans le cœur, c'est une ardeur qui pousse à l'action; sans émulation tout languit; avec ce ressort puissant toutes les forces vives de l'âme sont en jeu, toutes ses ressources sont déployées et vont jusqu'à produire des merveilles. Or, les cœurs jeunes des enfants sont particulièrement sensibles à l'émulation. C'est par cette noble passion qu'on triomphe de leur insouciance naturelle et qu'on parvient à obtenir d'eux des efforts incroyables. Heureux les catéchistes qui ont le talent de l'exciter! Quand l'émulation est dans un catéchisme, quand les enfants rivalisent entre eux de zèle et de ferveur pour la science, pour la bonne tenue, pour la piété, pour toutes les choses de la religion, on peut le dire, le succès est assuré.

"Vouloir bannir du catéchisme l'émulation, ce serait non seulement ne rien comprendre au caractère des enfants, mais rien même au fond de la religion et au véritable esprit du christianisme. Ce serait condamner son œuvre à la sécheresse et à la stérilité."

LA BONNE EDUCATION.

La bonne éducation est essentiellement affaire d'éducation première. Ce je ne sais quoi qui met comme un abîme entre un homme bien élevé et un autre, peut bien se perdre, mais ne peut guère s'acquérir au collège. C'est l'œuvre de l'hérédité déjà pour une part; puis du milieu natal, enfin de la première éducation, c'est-à-dire, neuf fois sur dix, de la mère. L'exemple et les avis peuvent certainement quelque chose pour affermir plus tard cette première éducation quand elle est bonne; et surtout les influences contraires n'ont que trop vite fait de la détruire, car les pentes sont plus faciles à descendre qu'à monter. Mais il n'y a ni avis, ni exemple, ni maître, ni camarades, à effacer tout à fait la trace de certaines influences,

et à suppléer au manque de certaines autres. Il n'y a point de remède quand la première enfance s'est écoulée dans un milieu d'une vulgarité radicale, non corrigée par la finesse d'une mère. Pas n'est besoin d'ailleurs d'ajouter que *les plus humbles ne sont pas toujours les plus vulgaires*, que la distinction est souvent très réelle parmi de très petites gens (surtout chez les femmes) et la vulgarité incroyable parfois indélébile dans les familles opulentes. Aussi tel fils d'ouvriers ou de paysans est-il fort bien doué et merveilleusement perfectible au point de vue des manières, et tel héritier qui le prend de très haut, condamné à n'être jamais qu'un rustre sous tous les vernis.

HENRI MARION.

NOTRE CONCOURS

Nous publions aujourd'hui la monographie de La-Baie-du-Febvre, travail de M. Alfred Desfossé, élève de l'Académie de Saint-Antoine de La-Baie-du-Febvre, académie dirigée par les Frères des Ecoles chrétiennes. Un prix de cinq piastres a été décerné à M. Desfossé.

Dans la livraison de mars nous publierons le travail de M. Augustin Chénier de Ville-Marie, et dans celle d'avril celui de M. Octave Lachance de Saint-Casimir. D'autres travaux sont arrivés trop tard pour que nous puissions en parler aujourd'hui.

Monographie régionale de la paroisse Saint-Antoine de la Baie-du-Febvre.

SITUATION.—La paroisse de la Baie-du-Febvre est sise sur la rive droite du lac Saint-Pierre, entre les paroisses Nicolet au nord-est et Pierreville au sud-ouest. Elle est actuellement divisée en trois rangs parallèles au fleuve Saint-Laurent. Son étendue est de deux lieues de front sur le lac par deux lieues de profondeur.

HISTORIQUE.—Cette paroisse fit d'abord partie de la seigneurie que Louis XIV avait donnée à Philippe Cressé, en 1667. Jacques Lefebvre obtint comme seigneurie l'espace de terrain qui forme la paroisse d'aujourd'hui. En 1685, il vint s'établir le premier avec sa famille sur le bord de la petite anse qui prit le nom de Baie-du-Febvre. Parti des Trois-Rivières, le seigneur Lefebvre se fit accompagner de plusieurs colons qui vinrent s'établir auprès de lui comme censitaires.

La maison où résident les descendants de la famille seigneuriale Lefebvre est située la première à la gauche de la carte.

Le service religieux fut assuré à ces premiers colons par le dévouement des missionnaires jusqu'à l'érection canonique de la paroisse par Mgr de Saint-Valier, en 1703. Plusieurs églises furent construites successivement, d'abord dans le Bas-de-la-Baie, vis-à-vis le Moulin-Rouge, où se trouvait l'habitation du seigneur; puis au Calvaire, près de chez M. David Leclere; les autres sur la Côte où elle est encore aujourd'hui.

SOUVENIRS.—Le nom illustre de M. l'abbé Michel Carrier, curé de la Baie de 1836 à 1859 est attaché aux souvenirs de la troisième église, comme celui de M. l'abbé J.-Elz. Bellemare le sera à l'église actuelle. Avant d'être nommé curé de notre paroisse, M. l'abbé Carrier accompagna l'évêque dans plusieurs de ses courses apostoliques. Après avoir établi maintes paroisses dans les Bois-Francs, cet apôtre infatigable dirigea avec zèle celle de la Baie durant vingt-trois ans.

M. l'abbé Didier Paradis, son successeur, fonda en 1865 le couvent des Révérendes Sœurs de l'Assomption pour l'instruction des jeunes filles, et, en 1877, l'Académie des Frères des Ecoles Chrétiennes pour la bonne éducation des garçons. C'est à juste titre qu'il est regardé comme un insigne bienfaiteur de cette paroisse puisqu'il a fondé ces deux institutions de ses propres deniers.

Le curé actuel de la Baie est le Révérend M. J.-Elz. Bellemare, ancien curé de Saint-Cyrille-de-Wendover. A son arrivée, deux choses principales étaient à régler: le démembrement de la paroisse et la reconstruction de l'église. Tout alla si bien que, malgré l'incendie de la nouvelle église à peine terminée, les travaux recommencèrent aussitôt et ne laissèrent bientôt plus aucune trace du sinistre. Le temple d'aujourd'hui est un édifice qui ferait honneur aux grandes villes.

L'histoire de la paroisse de la Baie-du-Febvre est un autre monument dû à la plume agile de M. l'abbé J.-Elz. Bellemare dont le nom restera en bénédiction dans cette localité.

POPULATION.—La population de la Baie-du-Febvre, composée de Canadiens français descendants pour la plupart des premières familles venues des Trois-Rivières et des paroisses voisines ainsi que de quelques familles émigrées d'Ecosse en 1825, a atteint le chiffre de 2,100 âmes en 1890. Les démembrements successifs pour la formation de nouvelles paroisses ont restreint ce nombre à 1,800.

EDUCATION.—Outre les deux institutions religieuses, la paroisse possède encore huit écoles sous le contrôle de la Commission scolaire. Plusieurs enfants de la Baie, après avoir fait leur cours classique, embrassent les carrières ecclésiastiques ou libérales et vont au loin porter la bonne renommée de leur paroisse natale.

INDUSTRIE.—La richesse du sol ainsi que le dévouement et l'activité de ses habitants ont fait de notre paroisse l'une des plus prospères. L'industrie se développe. L'élevage des animaux de race est en honneur. Trois scieries se partagent l'exploitation de nos forêts. Le foin, le beurre et le fromage donnent surtout de l'activité à la culture et au commerce. Depuis septembre dernier, la compagnie Duguay a déjà expédié près de 400 chars de foin et doit en expédier encore 200 chars avant la fin de la saison. La concurrence d'une compagnie américaine ne semble pas lui faire éprouver de dommage.

M. L.-R. Lefebvre, agent de trente-six fromageries, dont neuf de notre paroisse, trouve facilement des marchés pour écouler ses produits. Ils ne sont pas rares les cultivateurs qui vous disent avoir retiré mille piastres de leur foin et douze à quinze cents piastres de leur fromage et beurre.

Le bien-être ainsi réparti dans la classe agricole fait du cultivateur un roi domestique. La main-d'œuvre est allégée par les machines qu'il complète d'année en année.

VILLAGE.—Les vieillards devenus rentiers viennent se bâtir au village pour y terminer leurs jours près de l'église. Baieville, incorporée le 30 août 1907, comprend une étendue de 18 arpents de largeur à partir des concessions des "Trente" et des "Seize" sur une profondeur de onze arpents. Le village contenait une population de 420 âmes et 89 feux l'année de sa formation.

VOIES DE COMMUNICATIONS.—Cette ère de progrès peut être attribuée pour une large part à la construction de la voie ferrée qui relie notre paroisse aux grandes villes et aux États-Unis. La Compagnie Québec, Montréal & Southern réalise déjà beaucoup et promet mieux encore lorsqu'elle aura son terminus à Québec.

ALFRED DESFOSSÉS.

La Baie-du-Febvre, le 12 janvier 1912.

Habituons nos élèves à l'effort (1)

Depuis quelque trente ans, la pédagogie moderne s'est modifiée sensiblement.

Autrefois, trop de maîtres se contentaient de donner un enseignement purement livresque. Tout est bien changé aujourd'hui. Aucune leçon n'est donnée à étudier qui n'ait été dûment et préalablement préparée et

(1) Reproduit du *Noël-Ecole*, de Paris.

exposée; aucune connaissance n'est enseignée qui n'ait été étayée d'exemples, de faits, d'expériences. Nous nous efforçons de développer l'esprit d'observation de nos élèves. Ils voient, ils palpent, ils observent, ils comparent, ils jugent, ils raisonnent. De plus, tenant compte de la psychologie de l'enfant, comme aussi des conseils des grands pédagogues modernes, nous nous appliquons à instruire en amusant. Nous voulons que nos petits auditeurs orientent leur esprit en se jouant et développent leurs facultés en s'amusant.

Il serait injuste de ne pas reconnaître les progrès réels accomplis par la pédagogie moderne et les améliorations intelligentes apportées dans la manière d'enseigner. Cependant, devons-nous, sans plus d'examen, condamner en bloc l'œuvre de nos aînés et nous extasier béatement sur les procédés actuels, si perfectionnés soient-ils? Je ne le crois pas, surtout si, bien impartialement, nous comparons les résultats de la pédagogie d'antan à ceux de la nôtre.

Lorsque nos élèves nous quittent, à douze ou treize ans, pour les champs, l'usine, l'atelier ou l'école primaire supérieure, ils emportent l'habitude d'observer; ils sont capables de réflexion, ils jugent assez bien, ils raisonnent juste parfois. Connaissant mieux leur langue, ils s'expriment mieux. En un mot, ils ont l'esprit plus vif, ils comprennent mieux et plus rapidement; leur intelligence est plus ouverte.

Eh bien! interrogez les chefs d'ateliers, les directeurs d'usines, les modestes patrons, les directeurs d'écoles primaires supérieures; la plupart vous répondront: "Certes, oui, vous nous envoyez des enfants à l'esprit ouvert, à l'imagination féconde, mais ils n'ont point, comme ceux de la génération passée, l'habitude de l'effort. A force de vouloir les instruire en les amusant, vous avez peut-être trop confondu le travail et le jeu. L'esprit d'initiative ne vaut que s'il est servi par un grand amour du travail et une grande persévérance. Autrement, nous avons des êtres capables de tout entreprendre, mais incapables d'efforts constants pour atteindre un but déterminé."

Une directrice d'école primaire supérieure, qui compte de nombreuses années d'enseignement, me disait récemment: "Vos élèves nous arrivent, suivant le mot de Montaigne, la tête bien faite. Nous fondons aussitôt sur elles de grandes espérances. Hélas! La plupart du temps, ces espérances ne se réalisent pas. Livrées à elles-mêmes, dès que le professeur a fini son cours, elles ne sont plus capables d'efforts personnels, et les résultats de fin d'année sont plus qu'insuffisants.

"Aussi, vous avouerez-je, je leur préférerais presque les élèves d'il y a vingt ans, à peine dégrossies, mais écolières travailleuses, que la difficulté ne rebutait pas, et qui, livrées à elles-mêmes, étaient capables d'efforts constants. De plus, et cela était une conséquence des difficultés qu'elles devaient vaincre chaque jour pour leurs études personnelles, elles étaient presque toutes servies par une bonne mémoire. Or, savez-vous que c'est

là une faculté précieuse, un peu trop dédaignée aujourd'hui, et que vous devriez vous appliquer d'autant plus à développer chez vos élèves qu'à l'encontre des autres facultés, elle a tendance à diminuer avec l'âge?"

Concluons-nous de ce qui précède à la condamnation en bloc des nouvelles méthodes pédagogiques? Non, ce serait un autre excès. Gardons des anciennes ce qu'elles avaient de bon, et ajoutons-y ce que l'expérience a reconnu avantageux dans les nouvelles. Facilitons la tâche à nos élèves, c'est nécessaire plus que jamais, vu la surcharge des programmes, mais ne leur supprimons pas l'effort. Habitons-les à travailler seules de temps en temps, et nous leur rendrons un signalé service.

La règle une fois bien sue, et les quelques éclaircissements indispensables donnés, laissons nos élèves aux prises avec les difficultés du devoir d'application. Ce devoir contient des cas qui ne s'adaptent pas exactement sur le modèle type. Tant mieux! les enfants devront chercher, se renseigner dans un autre ouvrage, ou autrement, ou ailleurs; il leur faudra pour cela faire des efforts de plusieurs genres, ce qui vaudra infiniment mieux pour eux que si l'on a préalablement recherché et résolu tous ces cas épineux pour leur éviter la peine de le faire. Le maître et l'élève se trouvent au moment de la correction du devoir, et c'est à ce moment que, au bénéfice des efforts accomplis, vient s'adjoindre celui de l'éducation du raisonnement et du jugement par la rectification des erreurs commises.

En résumé, la théorie du *juste milieu* est applicable en pédagogie comme en toute autre chose. Tenons compte des difficultés de l'heure présente, et elles ne sont pas minces, mais ne perdons pas de vue les principes sans lesquels il est impossible de rien édifier de durable. Il y faut du dévouement, mais n'est-ce pas dans cette disposition d'esprit que réside l'unique moyen, pour les instituteurs et institutrices d'aujourd'hui, de résoudre le difficile problème de suivre les programmes sans sacrifier la formation des enfants.

Hygiène

I

L'air dans l'hygiène.

Je connais des mères qui, dès l'entrée de l'hiver, calfeutrent la chambre de la famille avec force bourrelets et n'ouvrent quasiment jamais les fenêtres.

En revanche, elles matchent leurs enfants de vêtements les plus divers, et font des feux à vous rôtir tout crus. Pensez donc, il ne faut pas attrapper froid. Et l'on s'étioule de chaleur, on s'enrhûme à tout propos, étant rendus plus sensibles au froid en séjournant dans une pièce dont l'air est mauvais et lourd. Et l'on s'étonne! Mais nous péchons là par excès de précautions. Pour se bien porter, il faut respirer un air constamment renouvelé et ne faire qu'une chaleur modérée. Une chaleur de 60 degrés est une chaleur suffisante.

Les fenêtres doivent être largement ouvertes, quelque temps qu'il fasse, pendant le ménage. Rien de plus mauvais que de balayer une chambre à fenêtres closes; rien de moins sain que le lit refermé sans avoir été purifié par un peu d'air, et séché ensuite au feu.

Dès que le soleil montre un bout de rayon, vite, tout le monde dehors, et, pendant ce temps, inondons la chambre de clarté, d'oxygène et de soleil, en ouvrant aussi grand que possible. Le soleil est le plus bienfaisant des visiteurs. Mais, le temps fût-il maussade ou glacial, ouvrons encore, au moins une heure chaque jour. Quelle que soit la température, avant que de se coucher, changeons encore une fois l'atmosphère viciée par une large bouffée d'air pur. De l'air, toujours de l'air: voilà la meilleure des hygiènes.

Ah, si les mères savaient, si les mères voulaient, elles n'auraient presque jamais besoin de médicaments ni de médecins.

II

De l'importance d'une bonne mastication.

Il est encore des gens qui sourient lorsque l'on s'avise de leur parler de l'utilité qu'il y a de mâcher longuement, soigneusement la nourriture. Tout le monde sait, dit-on, que l'on doit mâcher en conscience la viande, ainsi que le pain.

Tout le monde le sait, d'accord, mais combien le font? Sous le prétexte de ménager de temps, beaucoup de personnes avalent en dix minutes ce qu'il faudrait triturer en une demi-heure. Puis, l'habitude prise, on continue à ingurgiter à la hâte des mets non suffisamment mastiqués, et ils arrivent à l'estomac tant bien que mal, plutôt mal que bien. Les premiers temps, l'estomac n'est pas trop récalcitrant; puis il se fatigue du surmenage imposé par toute cette nourriture mal préparée dont il a la charge: il se dilate. C'est la période des pesanteurs, des renvois, des digestions difficiles et des maux de tête.

Et si l'on continue le même système défectueux, apparaîtra bientôt la deuxième période. Le malade est pris de tristesse, de nervosité, de somnolence; la vie lui paraît insupportable. L'estomac ne va plus, la tête est tout-à-fait prise: c'est la neurasthénie qui arrive. La neurasthénie est la porte par laquelle toutes les maladies pénètrent chez nous.

Eh bien, il n'y aurait presque pas de neurasthénie si l'on voulait s'astreindre à la chose la plus naturelle du monde:

Manger lentement et mâcher longuement, car, presque toujours, la neurasthénie prend sa source dans un estomac dilaté et surmené.

Ceci n'est pas un paradoxe: c'est dans l'estomac que s'élaborent les éléments qui vont aller, par l'intermédiaire du sang, vivifier et nourrir tous nos organes. Pour accomplir cette importante fonction, l'estomac devra être sain.

J.-G. PARADIS, M. D.

Les écoles primaires et les écoles normales, en France, en Suisse et en Belgique

PREMIERE PARTIE—FRANCE—CHAPITRE III

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

I.—ORGANISATION PEDAGOGIQUE

B. GOUVERNEUR DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

Il en est ainsi pour toutes les matières. Le Directeur transmet à ses subordonnés, par tranches, en la commentant, l'expliquant, la direction de l'Inspecteur.

A son tour, l'Instituteur entre en scène, et sous les regards de son directeur, trace le *Programme de répartition mensuelle des matières*, et prépare le *Plan des Leçons* qu'il doit donner.
Voici quelques feuilles scolaires empruntées à l'École de Saint-Amand :

PROGRAMME DE REPARTITION MENSUELLE

COURS PREPARATOIRE

LANGUE FRANÇAISE

LECTURE.—Étude méthodique de la lecture.—Lecture courante dans un livre faisant suite à la méthode.

ÉCRITURE.—Étude des lettres en suivant l'ordre de la méthode de lecture.—Copie de syllabes, de mots et de phrases; dictées de lettres, de syllabes, de mots, de phrases en suivant pas à pas la méthode de lecture.

Petites copies sur le livre de lecture. Petites dictées d'application sur les éléments de grammaire enseignés.

RECITATION.—Chaque mois: une petite fable, ou une petite poésie.

GRAMMAIRE

OCTOBRE —Le nom. Trouver des noms.

NOVEMBRE—Le nom (suite). Le nombre. Trouver des noms au singulier et au pluriel. Conjugaisons orales aux temps simples. (Toute l'année.)

DECEMBRE—Le nom (suite). Le genre. Citer des noms masculins et des noms féminins.

JANVIER—Règle générale de la formation du pluriel dans les noms.

FÉVRIER—Adjectif qualificatif. Trouver des adjectifs qualificatifs.

MARS ET AVRIL.—Adjectif qualificatif (suite). Règle générale d'accord.

MAI—Faire comprendre ce que c'est qu'un pronom.—Quelques pronoms.

JUN—Faire comprendre ce que c'est qu'un verbe.—Trouver des verbes.

JUILLET—Le sujet du verbe.

COURS ELEMENTAIRE

GRAMMAIRE ET RECITATION

OCTOBRE—Les lettres, voyelles et consonnes, signes orthographiques, signes de ponctuation. Nom, nom commun, propre.—Conjugaison des verbes (toute l'année).—Exercices, dictées.

Recitation.—Tous les morceaux étudiés dans le Cours précédent.

NOVEMBRE—Le genre dans les noms; le nombre. Règle de la forme du pluriel.—Le verbe et son sujet.—Exercice de conjugaison (toute l'année).—Exercices, dictées.

Recitation: Une petite fable.

DECEMBRE—Article, article élidé—articles contractés—Adjectif—Adj. qualificatif—accord de l'adjectif—exercices, dictées.

R.—Une petite fable.

JANVIER—Adjectifs qualificatifs (suite).—Formation du féminin et du pluriel, exercices, dictées.

R.—Une fable.

- FEVRIER—Adjectifs déterminatifs.—Les désigner.—Pronom, les trois personnes.—Pronoms personnels.—Pronoms relatifs. Exercices, dictées.
R.—Une fable.
- MARS—Verbe—Proposition: Sujet, verbe, complément.—Conjugaison des verbes être et avoir.—Exercices, dictées.
R.—Une fable.
- AVRIL—Conjugaison du verbe: 1ère et 2e conjugaisons. Temps simples.—Temps composés.—Exercices, dictées.
- MAI—Conjugaison du verbe (suite) 3e et 4e conjugaisons. Temps simples et temps composés.—Exercices—dictées.
R.—Une fable.
- JUIN—Participe présent.—Participe passé—Adverbe.—Conjonction—Préposition.—Exercices, dictées.
R.—Une fable.

COURS MOYEN

GEOGRAPHIE

- OCTOBRE—1. L'espace indéfini; les étoiles, les constellations; le soleil. Le système solaire: les planètes, la terre, la lune.—2. Forme et mouvements de la terre; les jours, les saisons. Orientation; l'étoile polaire, la boussole.—3. Notions sur la formation de la terre. Les plissements dus au refroidissement de l'écorce terrestre. Caractère général du relief de la terre. Idée des grandes dépressions océaniques.—4. Les continents: plaines et plateaux, déserts, montagnes, vallées, glaciers, volcans.—5 et 6. Sol et sous-sol: différentes roches. Terrain archéen. Comment se sont formés les terrains sédimentaires. Terrains primaires, secondaires, tertiaires et quaternaires; caractères généraux, richesses minérales, etc.
- NOVEMBRE—Modifications du relief par les convulsions internes; inclinaisons des strates, dislocations, failles, épanchements volcaniques.—Modifications des formes structurales de la croûte terrestre par les agents extérieurs: l'eau courante principal facteur du modelé; effets de l'eau courante dans un terrain homogène et imperméable; dans un terrain hétérogène; action des eaux d'infiltration.—Ruissseau, torrents, lacs, rivières, fleuves, plaines d'inondation, estuaires, deltas.—Bassin d'un fleuve. Les bassins sont un phénomène passager. Cycle d'érosion: enfance, jeunesse, maturité, décrépitude d'un bassin.—Caractère d'un cours d'eau selon son origine et la nature du sol qu'il traverse.—Erosion marine: marées, côtes: falaises, dunes, plages, grèves, marais; caps, golfes, îles, etc.—Zones de température; l'atmosphère, les vents, les pluies; influence des lignes de relief sur la distribution des pluies.
- DECEMBRE—Géographie locale: étude de la commune en se basant sur les principes généraux étudiés précédemment (Voir progr. du cours élémentaire).—Étude de la province en se rapprochant autant que possible du plan suivi pour la commune. Plan, croquis, carte.—La France physique: situation, étendue. Histoire géologique du sol. Les deux types de structure; zone d'anciens massifs: Vosges, Ardennes, Massif central, Morvan, Armorique.—Zone de plissements récents: Alpes, Jura, Pyrénées.—Les plateaux, les plaines.—Les trois passages ou seuils: leur importance.—Variété des terrains de la France.—Le grand S. Heureuse répartition des différentes masses minérales.—Carte géologique et hydrographique de la France.
- JANVIER—Le littoral. Aspect du relief et de la nature des roches.—Dunes et plaines crayeuses de la mer du Nord et de la Manche.—Côtes granitiques de la Bretagne.—L'lags.

marais et dunes du sud de la Loire.—Côtes de la Méditerranée.—Baies, golfes, caps, etc.—Croquis, cartes.

Les fleuves: La Seine.—La Loire.—La Garonne. Principaux affluents. Caractéristiques de chacun de ces fleuves.

FEVRIER—Le Rhône, principaux affluents, caractéristiques du Rhône.—Bassins du Rhin, de la Meuse, de l'Escaut.—Principaux fleuves côtiers.

Régions naturelles: ce qu'on entend par régions naturelles.—Région du Nord: Situation;—le sol et le sous-sol;—relief du sol, climat, cours d'eau;—richesses naturelles; agriculture, industrie, commerce;—population, Région du N. E.—Bassin parisien.

MARS—Bretagne.—Massif central.—Région de la Loire moyenne et de l'Ouest.—Midi pyrénéen.—Bassin de l'Aquitaine.

AVRIL—Midi méditerranéen.—Région des Alpes françaises.—Région du Jura et de la Saône.

MAI—La France politique.—Population.—Formation de la France; les anciennes provinces: elles se rapprochent des régions naturelles.—France administrative: les départements sont des divisions purement administratives.—France militaire; défenses maritimes, défenses terrestres.

La France agricole, industrielle et commerciale.—Les voies naturelles de communication.—Canaux et chemins de fer.

JUIN—Les colonies françaises.—L'Europe: montagnes, plaines, mers et côtes, climat, fleuves, populations et races.—L'Europe septentrionale: Îles britanniques, États Scandinaves, Russie.—Europe centrale: Suisse, Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique et Hollande.

JUILLET—Europe méridionale: Péninsule ibérique, Italie, Balkans.—L'Asie.—L'Afrique.—L'Amérique.—L'Océanie.

AOUT—Revision.

L'instituteur, après avoir réparti mensuellement l'ensemble des matières du programme officiel et reçu l'approbation du directeur—et dans les écoles à un seul maître, de l'inspecteur—est tenu de fournir des *Plans de leçons*: c'est la préparation de la classe, c'est là l'œuvre pédagogique par excellence.

J'ai eu la bonne fortune de lire plusieurs *Carnets de préparation de classe*. Sur un désir exprimé au cours de ma visite à l'École publique de Saint-Amand, son aimable directeur a obtenu des instituteurs eux-mêmes qu'ils me fournissent quelques copies de ces pages intéressantes:

ECOLE DE SAINT-AMAND

COURS PRÉPARATOIRE—7^e CLASSE

LEÇON DE CHOSES

LA LAINE (1)

1^o PLAN—I La laine.

a) caractères.

b) origine.

(1) Copie fournie par l'Instituteur du cours préparatoire.

c) la laine filée.

d) la laine teinte.

II Ce qu'on fait avec la laine.

Etoffes.

Tricots.

Usages.

2° MATERIEL.—Laine en suint—Laine lessivée—Coton—Laine filée—Laine travaillée de différentes couleurs—Différentes étoffes de laine—de coton de fil—tricots.

MARCHE DE LA LEÇON

I. Montrer aux élèves de la laine en suint.

Comment appelez-vous cela? Où prend-on cette laine? Comment appelle-t-on l'ensemble de la laine d'un mouton? A quoi sert cette laine sur le dos du mouton? Comment fait-on pour l'avoir? Les moutons doivent avoir froid lorsqu'on les a tondus? Comment fait-on pour qu'ils n'aient pas trop à souffrir du froid lorsqu'on les a tondus? Quelle est la couleur de la laine en suint? A-t-elle une odeur? Frottez-la entre vos doigts; que remarquez-vous?

Montrer de la laine lessivée.—Faire trouver la différence avec l'autre.—D'où provient cette différence?

Défaire quelques brins de laine de la touffe, les mettre entre les mains de quelques élèves et faire comparer avec des brins de coton.

Montrer des fils de laine non teints.—Avez-vous vu filer au fuseau? Comment s'y prennent les fileuses? Vont-elles bien vite? Ne peut-on pas filer la laine autrement? Avez-vous vu filer à la machine?

Faire trouver ce que les fils de laine ont de particulier. Sont-ils plus rudes au toucher que les fils de coton?

Montrer des fils de laine teints.—Est-ce la couleur naturelle de cette laine? Avez-vous vu teindre de la laine? Où? Comment a-t-on fait?

II. Montrer des étoffes de laine.

Qu'ont-elles de particulier? Pourquoi sont-elles rudes au toucher? Comment appelle-t-on l'étoffe fabriquée avec la laine? Savez-vous où on fabrique les meilleurs draps? Que fait-on avec ces étoffes?

Faire éfilocher quelques-unes de ces étoffes et demander comment elles sont faites.

Faire observer la différence avec les tricots. Ils ne sont pas faits de la même façon.

La laine nous est-elle utile? Pourquoi?

COURS ELEMENTAIRE

GEOGRAPHIE

GEOGRAPHIE HUMAINE

POPULATION

La population de la commune s'élève à 8.602 h. et comprend plusieurs agglomérations: d'abord St-Amand ville, puis plusieurs quartiers: Les-Trois-Sabots, Les-Varennés, Les-Quatre-Vents, Les-Grands-Villages; ensuite la Tour, Rouzaire, Le Breuil et enfin de nombreuses fermes disséminées à mi-côte au Nord de la Marmande. La présence du sous-sol argileux explique l'établissement de ces habitations isolées: chose qui n'a pu se produire dans le massif calcaire du Sud

PRODUCTIONS

Région essentiellement agricole. Elle produit des céréales et des betteraves dans les parties marneuses, des vins estimés sur la côte-siliceuse de Meillant. Les gras pâturages de la Marmande se prêtent à l'élevage des bestiaux.

INDUSTRIE

Il existe peu d'industrie. Quelques scieries découpent les arbres amenés des bois de la région; on construit des voitures, on tisse la laine des moutons élevés sur les plateaux calcaires.

Plusieurs distilleries, une fabrique de chaînes de bijouterie, constituent toute l'activité usinière de St-Amand. Quelques moulins sur la Marmande.

VOIES DE COMMUNICATION, COMMERCE

La ville est traversée par deux grandes artères, la route nationale de Paris à Clermont, et celle de Nevers à Angoulême qui la mettent en relation avec Bourges, Montluçon, l'est et l'ouest du département.

Suivant la même direction et empruntant la vallée du Cher, la voie ferrée de la Compagnie d'Orléans l'unit à Bourges et à Montluçon. Une autre ligne venant de Châteaumeillant contourne la ville pour aller reprendre la vallée de la Marmande et continuer jusqu'à la Guerche où elle prend contact avec la ligne de Bourges à Nevers.

Enfin une section des Canaux du Berry descendant de Montluçon et se dirigeant sur Bourges où le canal latéral à la Loire permet d'amener à peu de frais les charbons de Commentry, les chaux et ciments de Beffe, les tuiles et briques de Vierzon ou de Charenton.

CONCLUSION

En résumé, Saint-Amand, situé au confluent de la Marmande et du Cher, est dans une excellente position. Par les moyens de communication variés dont il dispose, il est un centre commercial important de la région.

Ci-contre une jolie carte politique des environs de Saint-Amand, carte que nous regrettons de n'avoir pu reproduire ici. La légende de cette carte indique: *lignes de chemins de fer, canaux, routes, Meillant-communes, gares ou arrêts.*

COURS MOYEN

GEOGRAPHIE 11e, 12e, 13e LECONS

REGION DE SAINT-AMAND

I.—Histoire géologique

La région de Saint-Amand a été très longtemps recouverte par les eaux, lors de la formation du globe.

Les eaux ont formé des dépôts qui constituent les terrains actuels de Saint-Amand: *Ce sont des terrains sédimentaires.*

Un mouvement du sol, un soulèvement du fond de la mer, a fait émerger notre région après bien d'autres plus anciennes, à un moment que l'on appelle l'époque secondaire.

Aussi, en grande partie, les terrains de Saint-Amand sont des terrains secondaires.

Comme il n'y a eu aucun bouleversement à l'époque de leur formation, ces terrains étaient alors déposés en longs rubans réguliers.

Des dislocations se sont produites beaucoup plus tard et ont formé les mamelons, les côteaux et les riantes vallées du Cher et de la Marmande.

Ces rivières étaient alors très importantes puisqu'elles emplissaient tout le lit entre la *côte de Meillant* et les *collines du Tertre*.

Elles ont déposé des alluvions fertiles qui couvrent aujourd'hui le fond de ces vallées. Ce sont des terrains *quaternaires*.

SAINT-AMAND

II.—Etude des terrains

I.—Terrains secondaires.—Dans les terrains secondaires de Saint-Amand on trouve des grès bigarrés analogues aux grès des Vosges, sur la rive droite du Cher, entre Drevant et Saint-Amand. Leur décomposition donne les sables kaoliniques exploités à la Coterelle, à Drevant, à la Grouille, pour la verrerie, la porcelaine, l'émaillage, et des calcaires aux variétés nombreuses.

Les uns *marnaux*, tendres, jaunâtres servent de *Pierre à chaux*.

Les autres appelés *calcaires pavés*, sont plus durs et donnent de la pierre à bâtir (Route de Colombiers, Mont-Rond, Grand-Tertre).

Tous ces terrains sont perméables, secs et chauds et conviennent pour la vigne et les céréales.

II.—Terrains quaternaires.—Ces terrains sont formés d'alluvions, tantôt argileux avec des sables, tantôt sableux avec un sous-sol d'argile.

Ils occupent les vallées du Cher et de la Marmande. Dans cette dernière surtout, ils sont importants par leur étendue et leur fertilité.

Aux environs de Saint-Amand: culture des légumes.

Plus loin dans la vallée: prairies, élevage.

(Ici une carte géographique de la région)

III.—La commune de Saint-Amand

SITUATION.—Saint-Amand, ville de 8,600 hab., est située au confluent du Cher et de la Marmande.

La commune occupe presque exclusivement la vallée de la Marmande limitée par les collines du Tertre, d'Orval et de Meillant.

CLIMAT.—La région jouit d'un climat maritime, tempéré et humide.

Les vents d'ouest, sud-ouest et nord-ouest y amènent souvent la pluie.

CULTURES.—Vigne, Céréales, Légumes, Prairies, Forêts dans les environs.

INDUSTRIE.—Peu développée. (Voiture, Bijouterie, Imprimerie).

COMMERCE.—Saint-Amand est le centre commercial de tout le sud du département.

Son commerce est facilité par de nombreuses voies de communication.

VOIES DE COMMUNICATION.—1° Canal du Berry, 2° Chemin de fer d'Orléans. 3° Chemin de fer Economique. 4° Routes.

QUESTIONS A PREPARER

LE CHER. LA MARMANDE.—D'où viennent-ils? Quel est leur régime? Pourquoi? Quelle est leur importance? Comparez les deux rivières.

CLIMAT.—Pourquoi est-il tempéré?

CULTURES.—Dans quelles régions et pourquoi cultive-t-on la vigne, les céréales, les légumes, les prairies?

INDUSTRIE.—Pourquoi est-elle peu développée?

VOIES DE COMMUNICATION.—Quelle remarque faites-vous sur leur tracé? (A suivre.)

C. J. MAGNAN,

METHODOLOGIE

La rédaction à la petite école

Nous nous servirons aujourd'hui d'une histoire sans paroles pour notre leçon de rédaction.

L'instituteur ou l'institutrice engage d'abord une conversation avec les élèves qui devront faire le devoir, en leur montrant *successivement* les phases de l'histoire.

Maître.—(*montrant le premier carré*) Regardez bien, mes enfants, et vous me direz ce que vous voyez dans cette image.... Voyons, vous, Pierre ?

Pierre.—Je vois un chien, une horloge, une *catin*.....

M.—Est-ce qu'il n'y a pas un autre mot qu'on peut mettre à la place de *catin* ?

Jean.—Oui, M. ; une *poupée*.

M.—Très bien. Mais ne voyez-vous pas autre chose ?

Pierre.—Un *sadbord*. (*sideboard*).

M.—Mais vous me dites là un mot anglais et nous parlons français....
(*Les élèves restent surpris.*)

C'est un *buffet* qu'il faut dire en français. (*on fait écrire ce mot.*)

Maintenant vous pourriez me dire ce que fait le chien ?

Jules.—Il dort étendu sur le plancher, la tête allongée sur les pattes de devant.

M.—Et la poupée ?

Pierre.—Elle est couchée sur le buffet.

M.—Est-elle bien couchée ?

Pierre.—Non, M., ses jambes dépassent le bord et ne sont pas appuyées.

M.—Qui est-ce qui l'a couchée ainsi ?....

Jean.—C'est la petite fille de la maison, qui n'est pas assez grande pour atteindre le haut du buffet.

M.—A présent quelle heure est-il à l'horloge ?

Jules.—Il est midi et demi, M.

M.—Quelle sorte d'horloge est celle-ci ?

Jules.—Une ancienne horloge à poids.

M.—Et dans quelle partie de la maison sont toutes ces choses ?

Pierre.—Dans la cuisine, je crois.....

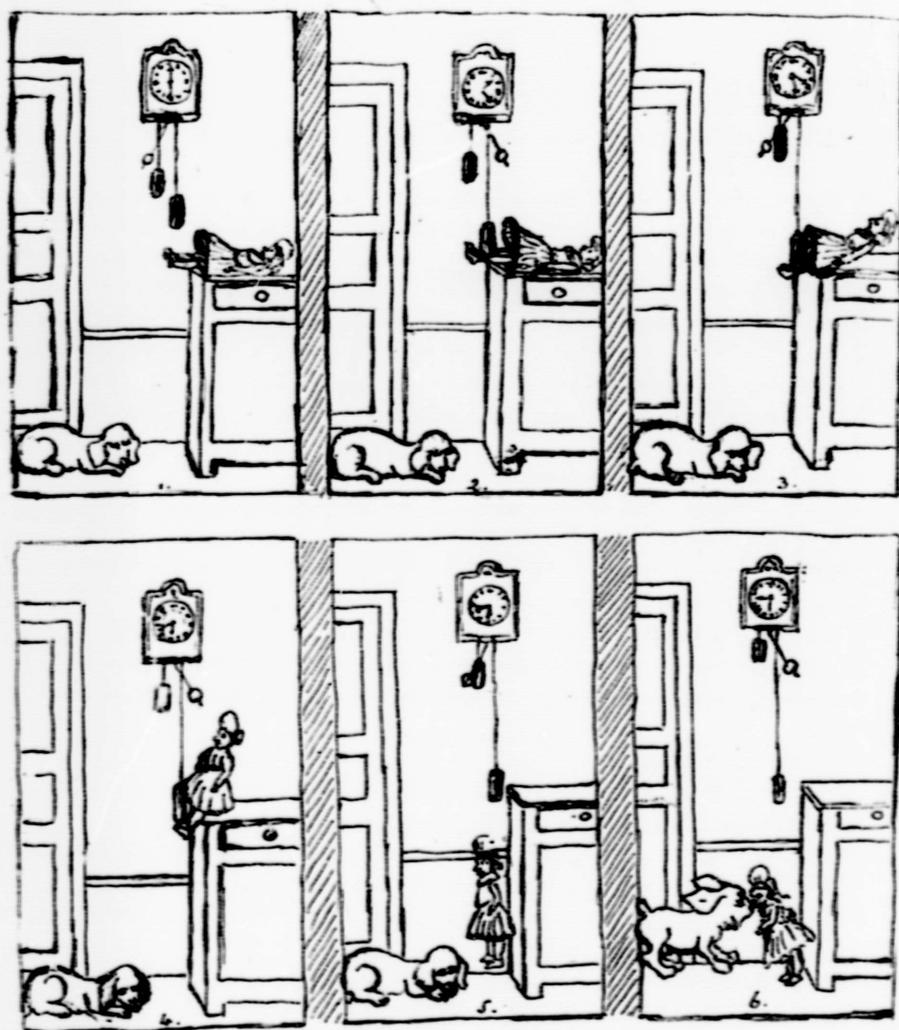
M.—Oui, probablement. Pourriez-vous donner un nom au chien ?

Pierre.—Bijou ?

M.—Oui ; et la petite fille qui a couché la poupée, comment l'appellerez-vous ?

Pierre.—La petite Marie ?

M.—Bien, c'est entendu. (*Montrant le second carré.*) Quelle différence voyez-vous en comparant les deux images ?



Jean.—On voit les mêmes choses dans les deux.

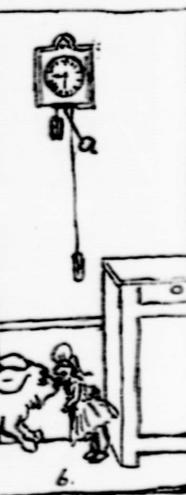
M.—Est-ce vrai, Jules ?

Jules.—Pas tout à fait, on voit bien les mêmes choses; mais on voit qu'il s'est passé du temps; les aiguilles ont marché sur le cadran et un poids a descendu tandis que l'autre a monté.

M.—A la bonne heure ! Voilà un garçon qui sait voir. Et où est rendu le poids qui a descendu ?

Pierre.—Sur les jambes de la *catin*, non, de la *poupée*.

M.—Bien dit. (*Montrant le troisième carré.*) Voyez-vous encore la même chose ici ?



oses; mais on voit
ur le cadran et un
it voir. Et où est
pée.
Voyez-vous encore

Pierre.—Oui, M., mais le poids a encore descendu; il pèse sur le bas des jambes de la poupée et la fait lever.

M.—Et le chien ?

Pierre.—Il dort toujours, dans la même position.

M.—(Montrant le quatrième carré.) Et maintenant que voyez-vous ?

Jean.—Le chien dort encore, et la *cat*. . . . non, la poupée est presque debout.

M.—(Montrant le cinquième carré.) Et ici ?

Jules.—La poupée tombe; elle est presque rendue à terre et Bijou ne se réveille pas.

M.—(Montrant le dernier carré.) Certainement, vous voyez là un gros changement ? (les élèves rient) Dites ce que vous comprenez, Jean.

Jean.—La poupée en touchant à terre a fait du bruit; Bijou s'est éveillé en sursaut, dressant les oreilles, et la poupée lui arrive sur le nez. . . .

M.—Comme si elle voulait lui dire ? . . .

Jean.—Bonjour, Bijou !

M.—Très bien !

Maintenant, mes enfants, vous avez parfaitement compris l'histoire. Vous allez être capables de faire une petite rédaction dans laquelle vous raconterez ce que vous venez de voir. Pour vous aider, je vais vous donner un petit canevas que vous allez prendre par écrit.

(Les élèves prennent par écrit ce qui suit :)

CANEVAS.—*Bijou dort—où ? comment ?—La poupée de la petite Marie . . . où est-elle ? dans quelle position ?—Qu'y avait-il au-dessus d'elle ?—L'horloge marche les poids changent de place La poupée se lève . . . Bijou dort toujours Elle arrive à terre.—Réveil de Bijou.—Ce que lui dit la poupée.*

Avec ce canevas, les élèves pourront produire un travail dans le genre du corrigé qui suit. Il ne faut pas lire ce corrigé aux élèves avant leur devoir; mais le comparer, après, à ce qu'ils auront fait.

CORRIGÉ.—“Tout est tranquille dans la cuisine. Bijou, le petit chien de la maison, est étendu sur le plancher; il dort profondément, le museau allongé sur ses pattes. La petite Marie, en se dressant sur la pointe des pieds, a couché sa poupée sur le buffet. Au mur, on voit la vieille horloge dont les poids pendent au-dessus des jambes de la dormeuse. Le balancier fait son tictac, les aiguilles tournent et, avec le temps, le poids qui descend atteint les jambes qui dépassent le bord du buffet. Peu à peu la jolie poupée s'éveille et se lève toute raide sous l'effort du poids qui lui pèse sur les pieds. La voilà presque debout et Bijou dort toujours profondément. Enfin la poupée est debout et n'ayant plus d'appui, elle se laisse tomber. Bijou continue à dormir. . . . Tout à coup le bruit sec des pieds de bois sur le plancher réveille subitement Bijou qui fait un saut, dresse les oreilles et se met en défense. Mais la jolie sauteuse se

penche sur le bout du petit museau noir qu'elle effleure de ses mignonnes lèvres roses en disant: "Bonjour Bijou, embrassons-nous."

Les élèves tirent certainement un grand profit de ces sortes d'exercices, car il est évident qu'en leur faisant lire l'image pour préparer le devoir de rédaction, on met en jeu toutes leurs facultés intellectuelles, on travaille d'une manière efficace à développer en eux l'esprit d'observation, on leur apprend à voir; et apprendre à voir, c'est apprendre à analyser, à comparer à juger, c'est une des choses les plus importantes dans l'éducation.

H. NANSOT,

Insp. d'écoles.

Leçons de choses

L'HIVER.

Leçon —*M.* Aujourd'hui j'ai inscrit sur le tableau noir la date du 12 février. Si je vous demandais, Jacques, en quelle saison nous sommes, que me répondriez-vous?—*R.* Monsieur, c'est l'hiver. Il fait très froid dehors.—*M.* Dites-moi encore ce qui caractérise cette époque de l'année.—*R.* Le soleil se lève tard et la nuit tombe de bonne heure: à cinq heures ma mère allume la lampe.

Gelée, glace, neige.—*M.* Il gèle, il neige quelquefois. Tâchons d'expliquer ces divers phénomènes: d'abord comment se fait-il que nous ayons plusieurs saisons? Un élève du cours moyen saura peut-être me répondre.—*R.* C'est parce que nous sommes dans la zone tempérée, à peu près à égale distance du pôle et de l'équateur. Nous savons aussi que la succession des saisons est due à la rotation de la terre autour du soleil.—*M.* Bien; nous avons dit qu'il gelaît. Qu'est-ce que la gelée?—*R.* C'est la congélation de l'eau produite par le froid de la nuit qui cause ce phénomène que nous voyons le matin. Quand le soleil ne brille pas, cette glace ne peut fondre et alors les ruisseaux se solidifient et ne coulent plus.—*M.* C'est bien. Et la neige?—*R.* Elle est produite par la congélation des gouttes d'eau dans les nuages. Les hautes régions de l'atmosphère sont plus froides que les autres. Voilà pourquoi il tombe tant de neige sur les montagnes.—*M.* Je vous engage à regarder avec la loupe les petits flocons de neige. Vous verrez qu'ils sont formés d'une quantité de petits cristaux affectant de jolies formes géométriques régulières. (Images).

Plaisirs.—*M.* Cette saison aux jours courts, au ciel couvert, doit vous paraître maussade et ennuyeuse.—*R.* Monsieur, l'hiver a aussi ses agréments: on peut se livrer à certains jeux très amusants; la glissade et le

patinage, par exemple, quand on est assez habile pour courir avec des patins. On peut aussi faire de longues promenades sans craindre de se fatiguer et de transpirer. Quand la cour est remplie de neige, vous nous permettez de faire des bonshommes et des boules, ce qui est très amusant.

Soirées en famille.—*M.* Tout cela est bon dans la journée; mais pendant les longues soirées, il faut bien s'occuper; on ne peut pas se coucher avec le soleil, comme les poules.—*R.* Non, Monsieur, on passe le temps en famille. Après le souper, quand tout est rangé, la famille se groupe autour de la table. A la lueur de la lampe, on cause en s'occupant à de petits travaux. Ma mère tricote ou raccommode des vêtements. Mes frères et ma petite sœur étudient leurs leçons. Mon père lit tout haut dans le journal ce qui peut nous intéresser, et grand-père fume sa pipe en songeant au temps passé. Quelquefois des voisins viennent passer la soirée chez nous. Alors tout le monde cause. Si les enfants sont nombreux, ils organisent quelques jeux autour de la table. Et l'heure du coucher arrive toujours trop tôt. Avant de se séparer, on dit la prière en commun; on se souhaite une bonne nuit. On dort bien l'hiver dans un lit bien chaud quand on entend siffler la bise et que le poêle ronfle une bonne attisée de bois franc.

Les pauvres.—Ceux pour qui l'hiver est dur et vraiment une saison désastreuse, ce sont les pauvres gens qui ne peuvent se procurer un bon feu et des vêtements chauds pour lutter contre le froid. Nous devons penser à ces malheureux quand nous goûtons quelque plaisir et nous efforcer de soulager leur misère si nous en connaissons autour de nous.

RESUME.—Pendant l'hiver les jours sont courts, les nuits longues; la température est froide, il gèle, il neige souvent. On peut se livrer à des jeux violents: le patinage, la course, la glissade, etc. Les soirées en famille sont fort agréables. Les pauvres gens sont malheureux. Nous devons nous efforcer de soulager leur misère.

DEVOIRS.—*C. moyen.* *L'hiver.*—Dites ce qui caractérise cette saison. Température.—Jeux.—Soirées en famille.

C. élémentaire. *Le soir au coin du feu.*—Ce que je fais.—Mes parents.—Mes frères et sœurs.—Avant d'aller nous coucher.

Section enfantine.—Dessiner un bonhomme de neige.—La lampe.

DESSIN.—Cristaux de neige.

DESSIN libre: Paysage d'hiver.



Leçon d'anglais

D'APRES LA METHODE NATURELLE



he is
black
2
2
bowl,

1. What do you see in the picture? I see a negro, a small boy and a cat in the picture. *Or*, in the picture, I see a negro, a small boy and a cat. *Or*, I see, in the picture, a negro, a small boy, and a cat.
2. Is the boy sitting or standing? He is sitting.
3. Where is he sitting? He is sitting on a door step.
4. Does he look gay and happy? No, on the contrary, he looks as if about to cry, *or* as if he was about to cry.
5. What makes you think that he is about to cry? *Or*, what leads you to think that he is about to cry? *Or*, why do you think that he is about to cry? He has his right fist in his right eye and his other eye looks watery.
6. What has he in his left hand? In his left hand he has a dessert spoon.
7. What was he doing with the spoon? He was eating, I suppose. *Or*, I suppose he was eating.
8. Out of what was he eating? *Or*, he was eating out of what? *Or*, what was he eating out of? He was eating out of a small bowl.
9. What happened to the bowl? It slipped from his hand and fell to the ground, *or*, the cat knocked it out of his hand and it fell to ground.
10. Was the bowl damaged by the fall? Yes, it was broken into three pieces.
11. What was in the bowl? In the bowl there was a delicious breakfast food called Cream of Wheat.
12. What happened to the Cream of Wheat which was in the little bowl when it fell? Much of it remained in the larger piece of the bowl, and the cat is now busy licking it up, *or* eating it up, *or* making it disappear.
13. What became of the rest of the Cream of Wheat and of the milk or cream which was in the bowl? It was spilled over the ground and it has left a whitish stain.
14. Can you now tell me why the little boy is tearful? Yes, I can, he is tearful because he has lost his breakfast.
15. Is the cat tearful? No, on the contrary, the cat appears well satisfied with Cream of Wheat as a breakfast food.
16. Where is the negro? He is on the door step to the right of the boy and a little behind him.
17. Is he standing or sitting? He is standing.
18. Is the negro tearful? No, he is quite happy and joyous.
19. How do you know that he is happy and joyous? I know that he is happy and joyous by the cheerful smile that is seen on his broad black face.
20. Where is his left hand? It is resting on the frame of the door.
21. What has he in his right hand? In his right hand, he has a small bowl, like the one out of which the cat is feeding.

LE



22. What is in the bowl? I don't really know, but I suppose it is Cream of Wheat.

23. What is the negro saying to the small boy? That I cannot say, but I imagine it is something like this: "Cheer up sonny, don't let your spirits go down, there's always more Cream of Wheat".

24. What is the color of the cat? It is black.

25. Is the cat all black? No, the lower part of her face, and the front of her neck are white.

26. Are any other parts of the cat white? Yes, the lower parts of the front and the hind paws, which are visible, are white too.

27. Is the cat's tail hanging down? No, it slants downward a little then curves upward at the tip.

28. What does the tail look like? It looks like a serpent about to strike.

29. What have you to say about the cat's mouth? I have nothing to say of the cat's mouth.

30. Why have you nothing to say of the cat's mouth? I have nothing to say about the cat's mouth because I don't see it

31. Why do you not see the cat's mouth? I don't see it because it is hidden in the bowl.

32. Is the cat fat or lean? She is fat.

33. Why is she fat? I don't know why she is fat. I suppose she has the four things necessary to produce fatness.

34. What are the four things necessary to produce fatness? The four things necessary to produce fatness are: a good appetite, an ample supply of wholesome nourishing food, in her case, Cream of Wheat, I suppose, no debts and a happy disposition.

35. What makes the ground look (or appear) black under the cat? The cat's shadow makes the ground look black under the cat.

36. Would a white cat make a black shadow? Yes, a white cat would make a black shadow, but not such a black one as a black cat.

37. Describe the bowl in the negro's hand. The bowl in the negro's hand is white, with a broad black band near the rim.

38. Are you sure that the band on the bowl is black? In the picture the band is undoubtedly black, but on the real bowl the band may be any color, red, blue, yellow, green, purple, etc.

39. Is the bowl on the ground exactly like the one in the negro's hand? No, the bowl on the ground is broken while the other one is whole.

40. If both bowls were whole, would they be exactly alike. Yes, if they were both whole, they would be exactly alike (or similar).

41. Why does the side of the broken bowl look dark? The side of the broken bowl looks dark because it is in shadow.

42. What is the negro's occupation? Or what does the negro do? Or, what is the negro? The negro's occupation is that of a cook. Or,

the negro cooks. *Or*, he is a cook.

43. How do you know the negro is a cook? I know he is a cook by his clothes.

44. What is there about his clothes to make you know that he is a cook? On his head he has a cook's white cap; on the upper part of his body he has a cook's white jacket; from his waist to his feet his trousers are hidden by a cook's white apron; if he is not a cook he is a very good imitation of one

JOHN AHERN.

ANGLICISMES

ANGLICISMES	EQUIVALENTS FRANCAIS
<i>Job</i>	TRAVAIL, TACHE, BESOIN, EMPLOI, TACHE DIFFICILE.
J'ai trouvé une <i>job</i>	J'ai trouvé du TRAVAIL, de l'EMPLOI.
V'n ta <i>job</i> pour la journée.....	Voilà ta BESOIN pour la journée.
Voilà une bonne <i>job</i> de faite.....	Voilà une bonne TACHE accomplie.
C'est une <i>job</i> d'élever dix enfants.....	C'est une TACHE difficile d'élever dix enfants.
<i>Job</i>	ENTREPRISE, AFFAIRE.
Obtenir une grosse <i>job</i>	Obtenir une grosse ENTREPRISE.
Frapper une <i>job</i> (<i>To strike a job</i>).....	Trouver une bonne AFFAIRE.
<i>Job</i>	FORFAIT (engagement entre deux personnes dont l'une s'engage à prendre, et l'autre à livrer, pour un prix déterminé d'avance, certains travaux, certaines fournitures).
Travailler à la <i>job</i>	Travailler à FORFAIT,—travailler à la pièce;— par extension: travailler sans précaution.
Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait à la <i>job</i> ...	Cet ouvrage ne vaut rien, c'est fait sans PRECAUTION.
<i>Job</i>	OCCASION, SOLDE DE MARCHANDISES.
Vendre des <i>jobs</i>	Vendre des SOLDES.
<i>Jobs</i> (imprimerie).....	OUVRAGES DE VILLE.
<i>Job</i>	ENTREPRISE VEREUSE, TRIPOTAGE.
Il y a des <i>jobs</i> dans cette affaire.....	Il y a du TRIPOTAGE dans cette affaire.
<i>Jobbage</i>	ACTION DE JOBBER.
<i>Jobbale</i>	Qu'on peut entreprendre à forfait.
Une réparation de maison, ce n'est pas <i>jobbale</i> , on ne sait jamais ce que ça peut coûter ..	On ne peut entreprendre à forfait des réparations à faire à une maison, etc.
<i>Jobber</i>	ENTREPRENDRE A FORFAIT, FAIRE NEGLIGENCEMENT UN OUVRAGE.
<i>Jobbeur</i>	ENTREPRENEUR A FORFAIT.
	SPECULATEUR, REVENDEUR qui achète des marchandises en gros pour les revendre aux détailliers.
	OUVRIER A LA TACHE, par extension, BOUSIL-LEUR, ouvrier qui travaille avec négligence.
	Typographe préposé aux travaux de ville.

(LE BULLETIN DU PARLER FRANCAIS)

DOCUMENTS SCOLAIRES

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

(Conférence donnée devant le Congrès des Inspecteurs, le 27 décembre, 1911, par M. Machras, directeur de l'École technique de Montréal.)

Messieurs,

Au risque de manquer de modestie, je vous avouerai que c'est avec un véritable plaisir que j'ai accepté l'offre de venir ce soir donner une conférence sur l'Enseignement technique.

Des représentants du Gouvernement, des personnalités éminentes, des hauts fonctionnaires de l'Enseignement, des inspecteurs, allaient se trouver réunis ici dans cette École.

Pouvais-je souhaiter une occasion plus favorable pour remplir le premier devoir de mes fonctions: celui de faire mieux connaître et mieux apprécier, une œuvre nationale dont la création a été marquée par les plus heureux présages et dont l'avenir s'annonce si fécond de résultats?

Non, et, bien que persuadé de mes modestes talents de conférencier, je n'ai éprouvé aucun scrupule à venir vous parler, en famille, de la belle entreprise à laquelle nous nous sommes attachés et essayer de vous faire partager notre foi et nos convictions en vue d'assurer sa complète réussite.

Permettez-moi, messieurs, d'affirmer ma gratitude en vous remerciant bien sincèrement de l'honneur que vous nous avez fait en répondant à l'appel des organisateurs de cette Assemblée.

Ceci dit, j'aborderai directement mon sujet "De l'Enseignement technique et de l'appoint que peut lui fournir l'Enseignement primaire".

Je m'étendrai plus spécialement sur le premier point, persuadé à l'avance que lorsque Messieurs les Inspecteurs seront bien pénétrés de la nécessité de notre enseignement, de son but, de nos aspirations et de nos besoins, leur expérience pédagogique leur indiquera, mieux que je ne saurais le faire, les services qu'ils peuvent rendre à notre cause.

D'abord en quoi consiste donc l'Enseignement technique? Bien des définitions en ont été données. Je ne retiendrai que celle contenue dans notre charte (loi du 14 mars, 1907) et qui à tout point de vue me paraît parfaite.

"C'est un enseignement qui a pour but de préparer par des études théoriques et techniques les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles et de développer chez eux par une instruction adéquate et capable de les former d'une manière pratique une connaissance suffisante des professions manuelles et de l'Industrie en général."

Mais pourquoi cette forme nouvelle de l'Enseignement? Est-ce véritablement un besoin, une nécessité ou un caprice de notre époque?

Il suffit, Messieurs, de considérer l'évolution économique qui se produit depuis près d'un siècle chez tous les peuples civilisés pour reconnaître l'impérieuse obligation de cet Enseignement.

Les merveilleuses inventions scientifiques du XIXe siècle, le développement du machinisme ont tout d'abord transformé complètement les moyens de fabrication. La division du travail a produit la spécialisation de l'ouvrier dans des fonctions qu'il arrive à exercer d'une façon presque inconsciente. Les industries sont arrivées il est vrai à une production intensive, mais l'apprentissage a disparu.

Oui, il existe une crise de l'apprentissage dont toutes les nations industrielles souffrent à un degré plus ou moins intense, quelques-unes au point d'en être menacées dans leur suprématie industrielle. Tous les remèdes préconisés ont eu jusqu'ici pour base le développement de l'Enseignement technique.

Il a pu sembler un instant, en face du développement du machinisme, que la manœuvre pourrait désormais remplacer l'ouvrier complet. C'est même vrai, j'en conviens pour certaines industries où l'ouvrier joue le plutôt rôle de servent, mais pour les autres l'emploi de la machine n'a nullement entraîné la diminution du savoir professionnel. Tout au contraire. Plus l'outil est ingénieux, précis et complexe, plus celui qui le conduit doit être habile et intelligent. Jamais d'ailleurs les liens entre la théorie et la pratique n'avaient été aussi étroits, et les bons ouvriers aussi recherchés.

D'autre part, un peuple industriel ne saurait prétendre soutenir la concurrence en se contentant d'obtenir un maximum de production. Il lui faut aussi assurer le libre développement de son génie et de toutes les qualités de sa race. A côté des automates, mécaniques ou humains, il devra toujours faire une large place et à l'élite qui pense et à ces travailleurs dont le cerveau aura été développé en même temps que les mains.

Ce sont précisément ces travailleurs intelligents, véritables sous-officiers de l'Industrie, que l'Enseignement technique a pour but de préparer.

Examinons les moyens qu'on emploie. Les principaux sont la création d'Écoles techniques, de cours complémentaires et de perfectionnement professionnel.

Ces Écoles, comme ces cours, présentent une complexité et une variété extrêmes d'organisation et de genres.

Comme la véritable solution du problème consiste d'abord à étendre les bienfaits de cet enseignement au plus grand nombre, les méthodes les plus diverses ont été et sont encore proposées.

Je ne vous en citerai que deux. Celle qui consiste à rendre cet enseignement obligatoire pour tous les jeunes gens âgés de moins de 18 ans et qui est d'ailleurs en vigueur en Allemagne, en Autriche et dans d'autres pays. Ce caractère d'obligation est bien propre à faire ressortir l'importance du sujet.

Une autre méthode consisterait à modifier l'orientation de l'École primaire de façon à lui permettre de donner les premières notions de l'Enseignement technique, en inscrivant le travail manuel au rang des matières obligatoires et en y étudiant les éléments des sciences utilisables.

Arrêtons nous seulement sur ce dernier point qui rentre pour ainsi dire dans le cadre de notre sujet.

Si l'on considère surtout le travail manuel au point de vue éducatif, on peut, avec avantage, l'enseigner dans les classes avancées des Écoles primaires. (De nombreux essais ont d'ailleurs été tentés, même à Montréal.) Il peut être dans une certaine mesure une préparation lointaine à l'exercice d'une profession manuelle, un avant-goût, un préapprentissage, mais je suis persuadé que toute tentative à un enseignement technique industriel est impossible et même dangereuse.

Le rôle de l'École primaire est d'instruire, de donner un enseignement général qui ne peut être satisfaisant que s'il est débarrassé de toute tendance spéculative.

Toutes les fois qu'un adolescent a acquis les forces physiques nécessaires et a reçu un enseignement primaire convenable, l'enseignement professionnel devient bien facile et l'ouvrier habile et vite obtenu.

Partant de ces considérations, je puis déjà vous dire, Messieurs les Inspecteurs, que c'est surtout, en montrant à la jeunesse canadienne les nombreux débouchés qu'offrent dans notre province les carrières industrielles, en lui inspirant la noblesse du travail manuel, en la pénétrant bien de cette idée que, toutes proportions gardées, les connaissances générales lui sont aussi nécessaires qu'à l'ingénieur, que vous nous aiderez dans notre tâche.

Ces vérités sont en effet souvent méconnues. On constate dans certains milieux trop d'inclination pour les carrières libérales et dans d'autres un dédain trop marqué pour ce qui en apparence "ne paye point".

J'ai vu cet hiver un certain nombre de jeunes gens venir s'inscrire à des cours pour essayer de faire un électricien, un mécanicien, et être bientôt obligés d'abandonner parce qu'ils avaient négligé autrefois le cours qui sert de base à tous les autres: l'arithmétique élémentaire.

Bien mieux, je lisais dernièrement dans un journal cette annonce typique: "Pourquoi passer plusieurs années dans un collège classique puisque nous pouvons en quelques semaines vous

apprendre tout ce qui est nécessaire pour occuper les meilleurs emplois dans le monde des affaires". Après l'ouvrier-machine on veut l'employé-machine !

Réagissons contre cette tendance et continuons à former des hommes instruits. C'est toujours l'ensemble de ses connaissances qui constitue la valeur intrinsèque de l'individu.

De cet Enseignement technique, qui donne lieu à de nombreux congrès, qui est la préoccupation constante de tout le monde industriel, que de choses n'aurais-je pas encore à vous dire ! Mais tenant avant tout à laisser à mon sujet un caractère purement pédagogique, laissons de côté les généralités pour étudier ce qui se fait chez nous dans les deux Ecoles de Montréal et de Québec dues à l'heureuse initiative gouvernementale et dont les méthodes d'enseignement ont besoin d'être mieux connues.

Nos programmes généraux comprennent les matières ci-après: Ateliers.—Technologie industrielle.—Dessin industriel.—Mathématiques.—Mécanique.—Physique et Chimie.—Electricité industrielle. C'est-à-dire de l'enseignement professionnel proprement dit, de l'enseignement technique et de l'enseignement général théorique. Une grosse erreur est donc de croire que l'Ecole technique ne donne que de l'enseignement manuel.

Examinons rapidement, en gens de métier, le rôle et l'utilité de ces matières, la façon dont elles s'enchaînent et, ainsi que je le disais au début, vous en déduirez de vous-mêmes l'orientation qui peut rendre les jeunes gens plus aptes à les saisir.

Car on peut le dire sans crainte, si l'Enseignement primaire ne doit pas s'adapter aux besoins du milieu (besoins étant ici synonyme de spécialisation), il peut s'adapter aux choses du milieu.

Bien entendu, le travail manuel se trouve à la base de notre enseignement et en constitue la partie la plus essentielle: 18 à 25 heures par semaine.

Toujours pour nous conformer à notre charte, qui veut que nous donnions des connaissances de l'industrie en général, nous ne spécialisons point les élèves dès le début. Durant la première année, ils font un stage de quelques mois dans chacun des ateliers de base que nous avons ouverts: Mécanique, forge, fonderie, menuiserie et modèlerie. Dans chacun d'eux, ils exécutent une série d'exercices rationnels qui leur permettent de développer graduellement leur habileté, d'utiliser les outils divers et de se familiariser avec les procédés d'exécution.

Un tel entraînement serait beaucoup trop mécanique s'il n'était complété par quelques conférences sur les propriétés des matériaux mis en œuvre, l'outillage à main ou mécanique, l'étude des divers organes de machines, etc. etc. toutes choses enfin qui constituent l'A B C de la profession, la technologie du métier.

De plus, aucune pièce d'atelier ne doit être exécutée sans l'aide d'un dessin préalablement fait par l'élève. D'où la nécessité pour lui d'apprendre à fond un art qui dans de nombreux cas rend cent fois plus de service que la parole même et que l'on a si justement défini "l'écriture de l'atelier."

Six heures par semaine sont consacrées à l'étude théorique de cette importante branche de l'enseignement technique.

Mais qu'est-ce que le dessin industriel? En principe, c'est la représentation géométrale d'un objet, d'un organe de machine avec l'indication des formes et des dimensions appropriées à son emploi.

Donc pas de dessin sans géométrie, et, d'ailleurs, la géométrie expérimentale ou l'art du trait n'est-elle pas d'une absolue nécessité dans maints autres cas de la pratique: le menuisier qui prépare son bois, le mécanicien qui vérifie ses pièces brutes en vue de leur usage, le jardinier qui dessine un parterre, le maçon qui veut percer une ouverture, presque tous les travailleurs traient et dessinent. La géométrie est utile à l'ouvrier comme à l'ingénieur, au terrassier comme à l'architecte, à l'artisan comme à l'artiste. C'est la science pratique par excellence.

La géométrie a une sœur, vieille comme elle, comme elle aussi trop souvent ignorée: l'arithmétique. A elles deux que de services cependant elles peuvent rendre. Pas un de leurs principes ou de leurs règles n'a échappé à des applications industrielles et les fractions, les proportions, les propriétés des nombres premiers et les caractères de divisibilité sont tout simplement comme beaucoup de théorèmes géométriques la base de certaines opérations industrielles courantes ou de machines-outils bien usuelles.

N'est-il pas très utile également que le futur contre-maître possède de la mécanique élémentaire les notions les plus essentielles ?

Savoir donner à une machine la vitesse convenable en vue d'obtenir le meilleur rendement, se rendre compte du rôle de ses rouages et de son mécanisme, pouvoir calculer les dimensions d'un organe, le pouvoir d'une chute d'eau, comprendre le fonctionnement des moteurs, etc., etc., sont assurément autant de choses indispensables.

Peut-on se passer, sans être vraiment incomplet, d'étudier les principes de la physique ? Les lois de la pesanteur, de la chaleur, de l'acoustique, de l'optique, etc., ne sont-elles pas celles qui régissent le monde. L'étude des propriétés des gaz, des vapeurs, du mouvement des liquides, le chauffage, la ventilation, la réfrigération ne constituent-elles pas autant de problèmes industriels ?

Est-ce que la chimie dont nous enseignons aussi les éléments ne se trouvent pas de plus en plus à la base de toutes les industries depuis les industries métallurgiques jusqu'aux industries alimentaires ?

Reste enfin le cours d'électricité. La fée électrique a déjà accompli tant de merveilles qu'il suffit à n'importe quel moment de lever les yeux pour en constater les effets autour de soi. C'est, je crois, plus que suffisant pour comprendre la nécessité qu'il y a de pénétrer ses secrets qu'elle semble vouloir si jalousement cacher.

Tel est, Messieurs, dans ses grandes lignes le programme de notre enseignement. A défaut de mérite, vous lui accorderez celui d'être utilitaire et très propre à former les ouvriers complets dont les industries ont besoin.

Examinons maintenant les garanties que doivent présenter les candidats à nos Ecoles pour en suivre les cours avec profit.

Il est tout d'abord désirable qu'ils aient acquis un développement physique suffisant pour qu'ils puissent se livrer sans fatigue aux travaux manuels et qu'ils soient suffisamment travailleurs et intelligents pour aborder des études scientifiques qui, bien qu'ayant avant tout un caractère expérimental, ne manquent point cependant de difficultés.

Je me résumerai en disant que pour nous l'idéal serait que tous nos candidats possédassent le certificat d'études primaires.

Cette garantie officielle serait préférable à toutes les préparations spéciales, et mon vœu le plus cher est de pouvoir un jour l'exiger.

Si cela ne pouvait se réaliser, les deux enseignements feraient chacun un pas en sens inverse de façon à se rencontrer quand même, car la véritable solution pour rendre notre enseignement accessible au plus grand nombre, est de faire de l'Ecole technique la continuation logique et directe de l'Ecole primaire.

Et maintenant j'ouvrirai une parenthèse pour vous parler de nos espérances et des résultats que nous avons obtenus.

Il y a déjà en effet trois mois que les Ecoles techniques de Montréal et de Québec sont ouvertes et donnent à la fois un enseignement bilingue; des cours réguliers ou normaux du jour et des cours spéciaux le soir.

Pour une première année, les effectifs ont été, pour Montréal, de 120 élèves le jour et de 300 le soir. A Québec, de 65 et de 95.

Nul doute que, lorsque nos Ecoles seront mieux connues, ces chiffres déjà très satisfaisants n'augmentent chaque année dans de notables proportions. Mais le début n'en a pas moins été un succès et tout fonctionne déjà d'une façon normale comme dans une vieille institution. Des examens trimestriels ont déjà eu lieu et un premier classement établi.

Je dois dire que les premiers résultats ont été pour tous un précieux encouragement.

On peut déjà voir dans nos ateliers des jeunes gens de 15 à 16 ans se livrer à des opérations industrielles avec l'habileté qui est la caractéristique du Canadien français. Déjà ces mêmes jeunes gens dissertent sur des propositions scientifiques, et s'il était possible à ces bons vieux Québécois qui rôdent autour des murs de l'établissement d'entendre cette jeunesse parler de statique, de dynamique, de composition de forces parallèles ou concourantes, ils se demanderaient par quel phénomène étrange une troisième langue se parle désormais sur le Boulevard Langelier.

Je vous ferai remarquer, Messieurs, que ces résultats n'ont pas été obtenus sans effort, et qu'à côté du dévouement de votre serviteur et des professeurs qui le secondent dans sa tâche, il y a lieu de reconnaître avant tout celui des membres de la Corporation de l'École et en particulier de son président, M. A. Picard, dont nous sommes les hôtes ce soir et qui depuis 4 années n'a pas cessé de s'occuper un seul jour de l'École.

Oui, louons hautement les hommes d'initiative dont le zèle constant a permis de mener à bien cette entreprise.

Soyons aussi reconnaissants envers le patriote éclairé et prévoyant, à la foi robuste, qui a su doter son pays d'aussi utiles institutions.

Et pour terminer, Messieurs, je ferai un dernier appel à votre bonne volonté, en disant: Excusez le conférencier, s'il n'a pas su donner à son sujet, une tournure plus littéraire et plus intéressante. Il y a chez lui trop d'atavisme pédagogique. Son but d'ailleurs n'était que de vous engager à devenir les propagandistes de sa cause en vous montrant combien cette forme nouvelle de l'Enseignement pouvait contribuer à la fois, au bonheur des individus, à la prospérité et à la richesse du pays.

DOCUMENTS OFFICIELS

COMMISSION ADMINISTRATIVE DU FONDS DE PENSION DES FONCTIONNAIRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Séance du 26 juin 1911 tenue à Montréal, à l'Académie du Plateau, par convocation spéciale (Le procès-verbal a été lu et adopté à la séance de décembre 1911).

Présents: l'honorable Boucher de La Bruère, surintendant de l'Instruction publique, président de la Commission, M. John Ahern, de la cité de Québec, délégué de la Conférence des Instituteurs catholiques de Québec, M. J.-N. Perreault, de la cité de Montréal, délégué de la Conférence des Instituteurs catholiques de Montréal, M. A. Howard Rowell et Mlle Margaret Clarke, de la cité de Montréal, délégués de l'Association provinciale des Instituteurs protestants.

Le procès-verbal de la session du six décembre 1910 est adopté.

Le secrétaire soumet les comptes du fonds de pension pour l'année scolaire finissant le 30 juin 1911, comme suit:

Pour le compte du Revenu:

La dépense est de.....	\$73,312 76
La recette est de.....	69,555 34
Déficit de l'année.....	\$ 3,757 42
Ce déficit est comblé par les surplus accumulés pendant les années de 1899 à 1909, qui étaient de.....	\$24,010 02
A déduire.....	3,757 42
Laisant une balance de.....	\$20,252 60
qui se trouve au crédit du revenu du fonds de pension dans le trésor de la province.	

Pour le compte du Capital:

Le capital au 1er juillet 1910 était de..... \$192,356 34

Reçu pour le capital en 1910-11:	
Retenues payées par les fonctionnaires eux-mêmes . . .	\$ 688 27
Déductions sur les pensions durant l'année	1,143 93
Total	\$1,832 20
A déduire:	
Remboursements de retenues	\$ 25 36
Partie de pension	245 00
Total	\$270 36 270 36
Balance	1,561 84
Le capital au 1er juillet 1911	\$193,918 18

Le secrétaire de cette commission expose que, vu le déficit des recettes sur les dépenses du fonds de pension pour l'année scolaire 1910-11, il n'y a pas lieu de d'appliquer à l'année scolaire prochaine les dispositions de l'article 3016 S. R. P. Q. 1909, qui pourvoient à l'augmentation des pensions des hommes pensionnaires dans le cas où il y a un excédant des recettes sur les dépenses et que partant les pensions des hommes pensionnaires qui avaient été augmentées l'année dernière de 50% doivent être réduites à l'ancien taux pour les semestres qui seront payés dans le cours de l'année scolaire prochaine.

Après lecture de ce rapport, M. Perreault propose:

Que le gouvernement soit prié de verser entre les mains du surintendant de l'Instruction publique la somme de quatre mille piastres qui sera employée par ce dernier à augmenter de cinquante pour cent les pensions des hommes pensionnaires qui reçoivent moins de trois cents piastres par année.

En amendement, M. Ahern propose, secondé par M. Rowell:

Que la Commission administrative n'est pas d'avis que l'action soit prise par elle et que toute initiative dans ce sens devrait plutôt venir des associations d'institutrices et d'instituteurs de la Province.

L'amendement étant mis aux voix, ont voté pour: MM. Ahern et Rowell et Mlle Clarke, a voté contre: M. Perreault.

L'amendement est ainsi adopté.

M. Couillard expose ensuite que le 1er mars dernier il s'est démis de ses fonctions au département de l'Instruction publique où il a été remplacé par M. Avila de Belleval; que cependant depuis cette date il a continué d'administrer les affaires du fonds de pension de manière à terminer les comptes de ce fonds, pour l'année scolaire courante finissant le 30 juin 1911; que vu son absence du Département, il lui sera à l'avenir impossible de remplir ses fonctions comme secrétaire de la commission administrative de ce fonds, c'est pourquoi il donne sa démission priant la commission de vouloir bien lui nommer un remplaçant.

M. Perreault propose et il est résolu unanimement:

"Que cette commission accepte avec regret la démission de son secrétaire, M. Couillard, qui prend sa retraite comme officier du département de l'Instruction publique. Elle se plaît à constater toute la compétence et tout le dévouement dont ce monsieur a fait preuve dans l'accomplissement de ses importantes fonctions et lui exprime toute sa gratitude pour les services qu'il a rendus aux membres du corps enseignant. Elle le prie en même temps d'agréer les souhaits de prospérité et de bonheur dans sa retraite et d'accepter une gratification de trois cent cinquante piastres pour les services qu'il a rendus depuis le 1er mars aussi bien que pour l'indemniser de ceux qu'il pourra rendre à son successeur d'ici au 1er janvier prochain."

M. Couillard apprécie la résolution élogieuse que les membres de la commission adminis-

s sans effort, et qu'à
ans sa tâche, il y a
ole et en particulier
uis 4 années n'a pas
permis de mener à

oi robuste, qui a su
volonté, en disant:
ittéraire et plus inté-
n'était que de vous
cette forme nouvelle
la prospérité et à la

S

PENSIONNAIRES DE

r convocation spéciale

uction publique, prési-
a Conférence des Insti-
l, délégué de la Confé-
Mlle Margaret Clarke,
ars protestants.

scolaire finissant le 30

\$73,312 76
69,555 34

\$ 3,757 42

1899 à 1909, qui étaient

\$24,010 02
3,757 42

\$20,252 60

de la province.

\$192,356 34

trative ont adoptée; il les remercie pour la gratification généreuse qu'ils lui ont accordée et promet d'aider son successeur dans l'exercice de ses fonctions d'ici au premier janvier prochain.

Après quoi la commission délibère sur le choix d'un secrétaire. Seul M. Avila de Belval a demandé la position. Il est le successeur de M. Couillard dans son emploi au département de l'Instruction publique. Il a été nommé à cette position en vertu d'un arrêté du lieutenant-gouverneur en conseil qui l'a chargé en outre de faire la correspondance relative au fonds de pension.

Après délibération, il est proposé et unanimement résolu, que M. Avila de Belval soit nommé secrétaire de cette commission.

Et la commission s'ajourne.

F.-X. COUILLARD.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

Instruction religieuse

LA TRES SAINTE MESSE

FRUITS DE LA MESSE

Q. Quels sont ceux qui participent au sacrifice de la messe?

R. Le prêtre célébrant, ceux pour qui le sacrifice est offert, les assistants et l'Eglise toute entière.

E. Le sacrifice de la messe remet les péchés, augmente ou confère la grâce, soulage les âmes du purgatoire et devient pour nous la source d'une foule de faveurs spirituelles et temporelles. Toutefois, il ne produit ces effets sans qu'il y ait de notre côté une certaine participation. Membres vivants de Jésus-Christ, nous devons nous associer à notre chef qui s'immole sur l'autel. Le premier à participer au sacrifice de la messe est évidemment le prêtre; viennent ensuite ceux à qui la messe est appliquée, puis les assistants et enfin le corps de l'Eglise tout entier.

Q. Comment s'appellent les avantages spirituels qui procèdent de cette quadruple participation?

R. On les appelle les fruits de la messe.

Q. Comment se divisent les fruits de la messe?

R. Les fruits de la messe se divisent en très spécial, spécial, général et très général.

Q. Qu'est-ce que le fruit très spécial de la messe?

R. Le fruit très spécial de la messe est celui qui revient au prêtre célébrant.

Q. Qu'est-ce que le fruit spécial?

R. Le fruit spécial est celui qui revient aux personnes pour qui le sacrifice est offert.

Q. Qu'est-ce que le fruit général?

R. Le fruit général est le fruit qui revient aux personnes qui assistent à la sainte Messe.

Q. Qu'est-ce que le fruit très général de la messe?

R. Le fruit très général de la messe est celui auquel participent tous les fidèles vivants ou trépassés.

Ex. C'est au fruit spécial de la messe que se rattache la question des honoraires. Le montant fixé par les Evêques pour les intentions de messes n'est pas le prix du sacrifice, mais tout simplement une espèce de salaire destiné au support du prêtre.

"Le prêtre" dit S. Thomas, "ne reçoit pas l'argent comme le prix de la Consécration, mais comme moyen de subsistance." Le prêtre qui reçoit l'honoraire d'une messe basse, chantée ou solennelle, s'engage par un véritable contrat à célébrer la sainte messe conformément aux intentions du donataire. Ce dernier reçoit alors, à raison de sa pieuse donation et surtout de ses dispositions intérieures, le fruit spécial dont nous avons parlé.

D.-M.-A. MAGNAN, Ptre.

LANGUE FRANÇAISE

COURS ELEMENTAIRE

Orthographe, Grammaire et
VocabulaireDICTÉE (4^e année.)

LA DOCLILITE.

Les enfants ne savent pas combien ils peuvent contribuer au bonheur de leurs parents. Les caresses d'un enfant aimant, ses paroles affectueuses, ses petits soins, suffisent déjà pour faire entrer la joie dans la maison. Mais c'est surtout par sa docilité que l'enfant peut réjouir ses père et mère.

Par là, en effet, non seulement il *complaît* à ses parents qui voient leur volonté respectée, mais il les rassure pour son propre avenir. — *Ils se disent: Nos conseils serviront de guide à notre enfant.* Il marchera toujours dans la voie que nous lui aurons ouverte. Il sera donc un honnête homme. Et cette pensée suffit pour donner aux parents un grand contentement.

QUESTIONS.—I. Qu'entend-on par *complaître* à quelqu'un?—Comment est formé le verbe *complaître*?

2. *Voie*: sens propre et sens figuré? *Exemple.*
3. Analyse logique de: *Ils se disent: nos conseils serviront de guide à notre enfant.*
4. *Soin*: verbe et adjectif dérivés.

EXERCICES D'INVENTION ET D'ELOCUTION

I.—*Qu'y a-t-il dans la salle à manger?*

Table, chaise, buffet où l'on range la vaisselle: assiettes, plats, soupières, saucière, huilier.

Qu'y a-t-il dans la chambre?

Lit, Christ, bénitier et objets de piété, chaises, table, toilette, cheminée, pendule, armoire.

II.—*On dit de quelqu'un: Qu'il est têtue comme ... (un mulet).—Qu'il est bavard comme ... (une pie).—Qu'il est fort comme ... (un Turc).—Qu'il est riche comme ... (Crésus).—Qu'il est sourd comme ... (un pot).—Qu'il est vif comme ... (un écureuil).—Qu'il mange comme ... (un ogre).—Qu'il rit comme ... (un bossu).—Qu'il crie comme ... (un aveugle).—Qu'il*

chante comme ... (un rossignol).—Qu'il est malin comme ... (un singe).

III.—Qu'appelle-t-on: arbres fruitiers? Plantes textiles? Graines oléagineuses? Plantes fourragères? Plantes médicinales? Région giboyeuse? Rivière poissonneuse? Ville maritime? Bataille navale?

Récitation

Petits enfants à tête blonde,
Vous dont l'âme est un encensoir,
Priez, la prière est féconde:
Un enfant peut sauver le monde
En joignant ses mains chaque soir.

V. DE LAPRADE.

Rédaction

SUJET A TRAITER

LETTRE DE FETE

L'élève écrit à sa grand'mère pour le jour de sa fête.

Vœux et souhaits.

Désirs de prouver son affection.

Salutations respectueuses et affectueuses.

SUJET TRAITÉ

Ma chère grand'mère,

Je suis heureux de savoir écrire pour vous souhaiter, moi-même, une bonne et heureuse fête. L'année dernière, j'avais retracé bien maladroitement un beau compliment dans lequel il était dit de très jolies choses. Aujourd'hui, c'est votre petit fils tout seul qui écrit et qui dit ce que son cœur lui dicte. Ce sera moins beau, mais je suis sûr que vous aimerez mieux lire le style de votre petit Georges que les plus beaux vers, parce que je vous dirai seulement ce que je ressens, qui est que je vous aime de tout mon cœur.

Je vous souhaite, chère grand'mère, tout ce que vous pouvez souhaiter et désirer, et je prie le bon Dieu de tout mon cœur de vous accorder tout ce qui peut faire votre bonheur.

Je voudrais bien aussi vous prouver mon affection en faisant pour vous de grandes et belles choses. Malheureusement, je ne suis encore qu'un tout petit, et tout ce que je peux c'est de vous aimer de tout mon cœur. De cela, je m'en acquitte sérieusement et je vais tâcher d'être bien sage, bien studieux pour que vous soyez fière et contente de moi.

Je voudrais être auprès de vous, ma chère grand-mère, pour vous donner les baisers que je dépose ici pour vous.

Votre petit fils respectueux et aimant.

GEORGES.

COURS MOYEN

Elocution, Orthographe et Grammaire

DICTÉES

I

INSTINCT DE LA PATRIE.

Il est digne de remarquer que plus le sol d'un pays est *ingrat*, plus le climat en est rude, ou, ce qui revient au même, plus on a souffert de persécutions dans ce pays, plus il a d'attraits pour nous. Un sauvage tient plus à sa hutte qu'un prince à son palais et le montagnard trouve plus de charmes à sa montagne que l'habitant de la *plaine* à son sillon. Demandez à un berger écossais s'il voudrait changer son sort contre celui du premier potentat de la terre. Loin de sa *tribu* chérie, il en garde partout le souvenir, partout il redemande ses troupeaux, ses torrents, ses nuages. Il n'aspire qu'à manger son pain d'orge, à boire le lait de la chèvre, à chanter dans la vallée ces ballades que chantaient ses aïeux. *Il dépérit s'il ne retourne au lieu natal.*

CHATEAUBRIAND.

QUESTIONS.—1. *Ingrat*: signification de ce mot dans cette phrase. Ce mot a-t-il une autre signification? Exemple.—Un sol *ingrat* est celui qui ne répond pas aux dépenses et aux travaux du cultivateur.—Ce mot désigne plus spécialement celui qui ne se montre pas reconnaissant d'un bienfait reçu: Un enfant *ingrat* envers ses parents.

2. Différence entre *plaine* et *plaine*.—La *plaine* est une étendue de pays plat: la *plaine* de l'Ouest.—*Pleine* est le féminin de l'adjectif *plein*, qui contient tout ce qu'il peut contenir: un tonneau *plein* de vin.

3. Différence entre *tribu* et *tribut*; employer ces deux mots dans une phrase.—*Tribu* désigne une classe, une catégorie de citoyens chez certains peuples: les douze tribus d'Israël, les tribus Arabes.—*Tribut* se dit des impôts en général, et en particulier de ce qu'un peuple vaincu paye au vainqueur.

4. Analyse de la dernière phrase. II: pr. pers. 3e p. m. s., sujet de *dépérit*.—*Dépérit*: v. intr. 3e pe. s. pr. d l'ind. 2e conj., a pour compl. cir. la proposition qui suit.—*Si*: conj. lie deux propositions.—*Ne*: adv. modifie *retourne*.—*Retourne*: v. intr. 3e p. sing. pr. de l'ind. 1ere conj.—*Au*: art. contr. mis pour à *le*. *A*: préposition.—*Le*: art. simp. m. s. se rapporte à *lieu*.—*Lieu*: n. c. m. s. compl. cir. de *retourne*.—*Natal*: adj. qual. m. s. qualifie *lieu*.

II

LA MOISSON

Le laboureur a fait son œuvre; la charrue et la herse ont préparé la terre, et la semence a été jetée; la pluie et le soleil du bon Dieu ont peiné leur concours. Le grain s'est gonflé de farine. Les épis se courbent sur le chaume qui les porte. La moisson dorée reluit au soleil et ondule doucement, comme une mer légèrement agitée par le vent. A l'arrivée des moissonneurs, les chaumes tombent en rangs pressés sous la faux, puis ils sont liés en gerbes, chargés sur les voitures et transportés à la grange où ils seront battus et donneront le grain précieux avec lequel on fait le pain. La moisson est riche. Le cultivateur oublie ses fatigues et ses sueurs; il se réjouit et remercie la Providence qui a béni son travail et lui en fait recueillir le fruit. Gloire à toi, brave cultivateur; par toi, le Père céleste nourrit le monde!

H. N.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*ont préparé*: pourquoi *préparé* au singulier? il est invariable ayant son complément direct placé après.—*a été jeté*: quelle sorte de verbe? verbe passif

jetée est comme un adjectif et s'accorde avec le sujet. Tournez à l'actif: *On a jeté la semence.* pauvres? Doit-on adoucir la souffrance du — *porte*: le sujet; qui dont l'antécédent est pauvre?
chaume, singulier.—*ondule*: fait le mouvement **CANEVAS.**—La neige tombe.—Aspect général.—Plaisirs des enfants.—Les oiseaux.—Les
des ondes, de l'eau.—*mer*: donnez les homonymes; mère, maire.—*rangs pressés*: pourquoi au

pluriel? Quand le faucheur a parcouru la largeur du champ, les épis fauchés forment un rang, et il en commence un autre, et ainsi de suite. Il y a donc plusieurs rangs.—*sont liés*: comparez les verbes *lire* et *lier* dans plusieurs temps: indic. présent, futur simple, conditionnel présent.—*précieux*: qui a du prix, de la valeur.—*fruit*: donnez des mots de la même famille: fruitier, fructifier, fructivore, fructueux.—*Père*: pourquoi une majuscule? Père veut dire Dieu ici.

Récitation

LA RENCONTRE DES ANGES.

A mi-chemin du ciel et de ce triste monde,
 Dans les jardins d'azur que la lumière inonde,
 Au détour d'un sentier bordé d'astres en fleurs,
 Un ange souriant rencontre un ange en pleurs.

Celui qui souriait remontait de la terre;
 L'autre, en venant vers nous, penchait un front
 austère.
 —"Frère, dit le premier, quel deuil voile tes
 yeux?
 "Un nouveau-né m'attend là-bas, bien loin des
 cieux;
 "Mais d'où vient le bonheur qui fait battre ton
 aile?
 "J'ai pris dans un berceau cette fleur éternelle."

P.-V. DELAPORTE S.J.

Rédaction

L'HIVER.

QUESTIONNAIRE.—Quel temps fait-il? A quoi compare-t-on les flocons de neige? De quelle couleur sont les toits?

Dans quelle saison sommes-nous? Les enfants s'amuse-t-ils par ce temps-là? A quels

La neige tombe blanche et lente.

L'air est plein d'une multitude de gentils papillons qui lutinent de façon charmante, ne semblant qu'avec peine se décider à se poser sur le sol.

Tout est blanc: les toits, les façades des maisons, les chemins, les campagnes. La neige ourle de son duvet les branches des grands arbres sombres, qui ont perdu leurs feuilles.

C'est l'hiver!

Sont-ils heureux les enfants! Pif, paf! pif, paf! les blancs boulets traversent l'air, des glissières s'ébauchent, des bons hommes de neige se dressent. Quelle joie!

Il neige!

Les petits oiseaux affamés errent sans but par les chemins, leurs frères pattes sont gelées; qu'ils regrettent les gais berceaux!

Il neige! il gèle! gémit le pauvre, près du foyer sans feu de sa chaumière. C'est que pour lui l'hiver est la saison des souffrances et des craintes, c'est le moment où il endure les plus grandes privations.

Rappelons-nous alors que celui qui donne aux pauvres prête à Dieu.

COURS SUPERIEUR

Orthographe, Idées et Grammaire

DICTEES

I

L'ART D'ÊTRE GRAND'MÈRE.

On ne rend pas assez justice aux grand'mères.

On ne voit trop souvent en elles que l'affection qui gâte; elles représentent aussi l'affection qui guide. Une maison où le fauteuil de l'aïeule est

vide n'est jamais une maison tout à fait pleine; car, avec l'aïeule, s'assied au foyer domestique le

passé, c'est-à-dire un trésor d'expérience, de patience, de prévoyance, que la tendresse maternelle elle-même ne saurait suppléer. La grand-mère complète la mère; qu'est-ce donc quand elle la remplace? Nous avons tous vu de ces coups subits qui mettent l'aïeule au rang de chef de famille. Alors, être grand-mère devient un art. Il ne suffit pas d'aimer, il faut diriger, conseiller, instruire; cette éducation de l'enfant par l'aïeule offre plus d'un trait particulier. Un enfant avait perdu sa mère en naissant, son père deux ans après; il fut recueilli par sa grand-mère, âgée de soixante-dix ans, qui se chargea de l'élever. Lourd fardeau à un si grand âge!

Mais il arriva alors ce qui arrive quelquefois: la grand-mère redevint jeune pour soigner cet enfant. Elle rompit avec toutes les habitudes et tous les besoins de la vieillesse; tout fut subordonné à son petit-fils. Elle plaça le berceau près de son lit; elle ne craignit pas de troubler son sommeil de septuagénaire par le voisinage agité du sommeil de l'enfant. Elle se levait chaque fois qu'il l'appelait. Tombait-il malade, elle s'installait à son chevet, et passait quelquefois plusieurs nuits sans se coucher. Chose étrange, sa santé n'en souffrit pas. Le cœur fait de ces miracles; non seulement il soutient le corps, mais il le retrempe. Elle trouva le moyen d'être, à la fois, mère et grand-mère: mère par l'activité et la vaillance du dévouement; grand-mère, par je ne sais quoi, je ne dirai pas de plus tendre, mais de plus attendri.

LEGOUVE.

QUESTIONS.—1. Analyser logiquement la phrase: *Il arrive alors ce qui arrive quelquefois.*

2. Que signifie le mot *septuagénaire*?

3. Quelle est la signification du mot *chevet*? Ce mot a-t-il différents sens? Peut-il s'employer au sens figuré? Donner un exemple du sens figuré.

4. Analyser le mot *en* dans cette proposition: *sa santé n'en souffrit pas.*

5. Quelle différence de sens y a-t-il entre les deux mots: *tendre* et *attendri*?

REPONSES.—1. a) Proposition principale: *il* (sujet apparent) *arrive* (verbe attr.) *alors* (comp. cir.) *ce* (sujet réel);

II

CONTEMPLATION DE LA MER.

Nous avons passé une heure à contempler la mer, la grande azurée. Folle de joie et de lumière, grisée de sa propre beauté, elle s'en-

trainait à sauter et à danser: elle bondissait, elle s'échevelait, et elle faisait jaillir de tous les côtés une pluie étincelante de gouttelettes multicolores. Il montait des vagues une exquise odeur d'algues et de sel qui tonifiait et vivifiait nos sens, et des vocalises de chant qui ravissaient nos oreilles. Rien n'est beau comme la mer, et je ne cessai de la contempler. Quel est le secret de son charme? Est-ce parce qu'elle est sans limites visibles, et que nous avons la soif de l'infini? Est-ce parce qu'elle n'offre aucun obstacle à nos regards, et que rien ne nous plaît comme la liberté illimitée? Est-ce parce qu'elle varie sans cesse d'aspect, et qu'elle est aussi mobile que la nature humaine? Oui, sans doute, c'est pour ces raisons et pour d'autres encore. Comme notre cœur, elle est vaste et elle est abîme. Comme notre âme, elle réfléchit le ciel, et reçoit de lui sa lumière. Comme chacun de nous, elle a ses jours de calme et ses tempêtes. C'est vers le soir que je l'admire davantage, alors que le soleil couchant y trace jusqu'à l'extrémité de l'horizon une large voie triomphale toute pavée de paillettes d'or et de feu.

A.-B. ROUTHIER (Le Centurion)

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—avons passé: la nature du verbe *passer*, ici? Employé transitivement; il a un complément direct.—folle grisée: à qui se rapporte ces adjectifs? Ce sont des compléments qualificatifs de *elle* (la mer). Que signifie *grisée*? enivrée.—s'entraînait: s'exerçait pour s'habituer.—étincelante: on met deux *ll* avant une syllabe muette: un brasier étincelant est un brasier qui étincelle ou qui étincelait ou qui étincellera.—tonifiait: donnait du ton, c'est-à-dire de la puissance, de la force.—vivifiait: ravivait, renouvelait la vie. Mettez les deux verbes au futur simple: *tonifiera* et *vivifiera*. Le suffixe *fier* dans les verbes signifie *produire*, *porter*: *solidifier* veut dire *porter* un corps à l'état solide; *produire* l'état solide dans un corps.—vocalises: sons de musique, sans paroles.—Rien n'est beau comme la mer: Exprimez autrement: La mer est plus belle que toute autre chose.—limites visibles: justifier le pluriel: On a l'idée de chercher des limites dans tous les sens.—illimitée: non limitée. Le préfixe *in* (sans) s'est changé en *il* devant *l* de *limite*, comme il peut se changer en *im*, impossible; en *ir*, irrégulier; etc.—mobile: mettez un équivalent: *changeante*.—ce: pour-quoi pas ses? On montre, on rappelle les raisons qu'on vient de donner.—réfléchit: reçoit et renvoie l'image du ciel.—voie triomphale: quelle

différence avec *voix triomphante*? Une *voix triomphale* est une voie, un chemin sur lequel on passe en *trionphe*. Une *voix triomphante* est une *voix* qui célèbre, qui chante le *trionphe*.

ANALYSE

Il montait des vagues une exquise odeur d'algues et de sel qui tonifiait et vivifiait nos sens, et des vocalises de chant qui ravissaient nos oreilles.

Pour analyser cette phrase, il faut commencer par faire disparaître l'impersonnel il montait et écrire ainsi :

Sujets: Une exquise odeur d'algues et de sel (qui tonifiait et vivifiait nos sens,) et (lien) des vocalises de chant (qui ravissaient nos oreilles,)

Verbe: montaient. Complément: Des vagues. (Ce complément est circonstanciel: montaient d'où? des vagues.)

—La phrase, ainsi disposée, nous paraît déjà analysée.

a. UNE PRINCIPALE: une exquise odeur d'algues et de sel et des vocalises de chant montaient des vagues.

b. DEUX COMPLETIVES EXPLICATIVES: 1° qui tonifiait et vivifiait nos sens (complétive de odeur.)

2° qui ravissaient nos oreilles (complétive de vocalises.)

Après ce travail, l'analyse grammaticale n'offre plus de difficulté.

Récitation

L'ORMEAU PRODIGE

Un orme avec orgueil agitait son feuillage

Où les oiseaux venaient chanter:

—Quand on est comme moi l'on peut bien se [vanter

De ne pas craindre le pillage.

Disait-il, et l'on est toujours beau, toujours vert.

Une brise passa qui lui prit une feuille.

Mais il s'en moqua bien; il n'avait pas souffert.

Une en plus une en moins que l'on perd ou [recueille,

Quand on est bien feuillu, que peut faire cela?

Une autre brise s'envola

Avec une autre feuille encore.

L'arbre riait toujours, disant:

—Pourquoi sévir?

Non, ce n'est pas ainsi qu'on pourra me ravir

Le beau voile qui me décore."

Chaque souffle pourtant le dépouillant un peu, Il dut de son erreur, un jour, faire l'aveu.

Quelques vertus que l'on possède

On les perdra bientôt si l'on n'en prend grand [soin;

La richesse fait place assez tôt au besoin,

Quand en aveugle l'on procède.

Une faible dépense épuise un gros budget

Quand elle est faite à tout sujet.

PAMPHILE LEMAY.

COMPOSITION

LES MÉMOIRES D'UN CHÊNE.

Développement.—Qu'il y a longtemps que j'étais gland! Je me souviens néanmoins de cette époque. Je me rappelle que, petit, chétif j'étais suspendu à une branche, presque aussi faible que moi, et que balançait le moindre souffle du vent. Les oiseaux en se perchant dessus la secouaient rudement.

Je continuai ainsi à vivre, grossissant de jour en jour.

Enfin, l'automne arriva, ma maturité devint complète; alors je n'étais plus si solide et si ferme sur la branche, car mon poids, devenu plus grand, m'entraînait vers la terre. Bref, un beau matin, un vent assez violent se déclara.

J'eus beau résister de toutes mes forces, ce fut en vain: je fus impitoyablement jeté sur un sol nu et rocailleux. Je m'attendais à périr en cet endroit. Mais, ô bonheur! un souffle bien-faisant me recueillit, et me déposa dans une crevasse où la terre s'était amassée. Là je passai tranquillement l'hiver, garanti du froid et de la gelée par la terre, les feuilles mortes et une épaisse couche de neige qui me recouvraient, et je puisai les éléments nécessaires à la vie; je pris racine. Si bien qu'au printemps je me réveillai petite, bien petite plante; enfin je commençai à grandir.

La place que j'occupais était sur l'historique Chemin Sainte-Foy non loin de Québec.

L'air pur, les rosées et les pluies vivifiantes, l'humus des feuilles entassées à mes pieds, me

firent pousser droit et vigoureux. Cependant bleues s'ouvraient à l'envi; les fougères je ne pouvais pas jouir d'une telle chance sans étalement leur panache vert à l'entour. passer par quelques épreuves. Plusieurs petits Du reste, je faisais du bien à tout le monde, étourdis d'enfants montèrent sur moi, et me en éteignant les rayons du soleil. Le savant dépouillèrent de plus d'une branche. J'eus botaniste s'asseyait parfois à mes pieds, ses aussi à supporter quelques rudes hivers qui retar- tablettes en main pour prendre des notes; le dèrent d'une manière notable mon développe- laboureur épuisé de fatigue s'étendait à mon ment.

Cependant, au bout de quelques années, je profondément. devins un bel arbre. J'élevais ma tête altière Les années s'écoulèrent; je restais debout. dans les airs, et je semblais narguer mes voisins, Peut-être même étais-je le plus vieux des chênes, moins favorisés de la nature. de l'endroit, témoin des anciens jours de la vieille capitale. Mais, hélas! voilà qu'un certain jour

Les oiseaux construisaient leur nid dans des bûcherons m'entourèrent. Ils étaient armés des attaques de certains petits maraudeurs qui de haches! Je frémissais de terreur, comprenant que ne se plaisent qu'à leur faire du mal. l'heure de ma destruction avait sonnée. Bientôt,

En retour, les petits chanteurs me char- en effet, mon tronc fut ébranlé par les redoutables maient par leurs doux concerts; ils avaient coups des hache! Quand mes bourreaux reconnurent confiance en ma protection; et je me gardais rent que je n'étais plus bien solide, l'un deux bien de les tromper. grimpa sur ma cime, il y attacha une grosse

Les agiles écureuils m'amusaient aussi de corde, puis redescendant et réunissant ses forces leurs sauts prodigieux et de leurs plaisantes gam- à celles de ses camarades, tous ensemble se mirent bades. Ils amassaient leurs provisions dans les à tirer énergiquement pour m'abattre. Cela trous noirs de mon tronc, me confiant ainsi dura longtemps; tout craquait, néanmoins je leur nourriture. En un mot, tout était fête résistais toujours. Mais le moment fatal arriva et je tombai sur la terre qui en trembla, et les autour de moi; dans la mousse, les fleurs bril- échos d'alentour reproduisirent le bruit formi- haient; les violettes embaumaient; les margue- dable de ma chute. rites étaient leurs pétales blanches; et leurs boutons d'or; les pâquerettes et les pervenches

ENSEIGNEMENT SPECIAL

AGRICULTURE

Lecture et Récitation

AUX CULTIVATEURS

Honnête agriculteur, ta besogne est sacrée !
Quand ta faux se balance en la plaine dorée,
Que les futurs épis s'épandent de ta main
Ou que sous tes efforts le soc d'acier sillonne,
Sois fier, agriculteur, et que ton front rayonne;
Tu fais vivre le genre humain !

Parfois, sous le soleil d'automne, tu t'arrêtes;
Tes bœufs, le front lié, ruminent; des charrettes
Ployant sous des trésors, passent dans les sentiers
Des souffles parfumés s'échappent des ramures,
Et de gais chants d'oiseaux se mêlent aux mur-
[mures,

De l'onde sous les noisetiers.

Là, c'est le vrai bonheur, la liberté qui passe
Dans ces bruits confondus qui montent dans
[l'espace;
C'est le présent semblable au passé des aïeux,
C'est toute la douceur des antiques coutumes,
Les naïves amours exemptes d'amertumes,
L'avenir simple mais heureux !

Hélas ! les cris lointains des sombres capitales,
Leurs tourbillons maudits, leurs ivresses brutales
Montent jusqu'à ton cœur pour en troubler la
[paix.

La passion grandit; le feu de tes prunelles
Regarde avec dédain les terres paternelles
Qu'hier encore tu fécondais !

Dans ces vaines rumeurs, la gloire est apparue,
"Je ne suis qu'un forçat, laissons pioche et char-

Sans les bras vigoureux des remueurs de terre,
Progrès orgueilleux, tu n'es rien !

"A la ville un bonheur plus sûr m'attend, dis-tu."
Pauvre âme d'insensé qu'un tel doute ravage,
La ville qui sourit n'est qu'un esclave,
Le bonheur est dans la vertu !

Paysan, paysan, ta besogne est sacrée !
Si, parfois, elle est rude et souvent ignorée,
Qu'importe, comprends-en la sublime beauté;
O paysan, ô roi de l'univers immense,
Changer ton pauvre sort serait une démenche
Et serait une lâcheté !

ANDRÉ LAMANDE

Et le progrès se dresse, et j'entends ses machines
Siffler, hurler, broyer et le fer et les échettes;
"Le monde que j'enfante est grand !" dit-il.
[C'est bien.]

Mais, sans cette campagne, hélas ! trop solitaire,

Problèmes agricoles

1. Une pomme de terre fourragère, valant \$0.273 les 100 livres renferme 2% de matière (1) azotée, 0.4% de matières (2) grasses, et 25% de matières (3) non azotées.

Une betterave fourragère, valant \$1.36 les 1000 livres ou \$0.136 les 100 livres renferme 1.1% de matière azotée, 0.1% de matières grasses et 20% de matière non azotées.

Si l'on estime la matière azotée \$0.041 la livre, la graisse \$0.055 et les matières non azotées \$0.00907, on demande: 1° quelle est la valeur (4) théorique de 100 livres de chaque aliment; 2° quelle est la différence entre la valeur théorique du quintal de chaque aliment et le prix réellement payé; 3° quelle sera le gain (5) théorique d'un cultivateur qui remplacera 19 tonnes, 16 quintaux, 90 livre de l'aliment le moins avantageux par la même quantité de l'aliment le plus avantageux.

(1) *Matière azotée ou élément azoté.*—Substance formée d'azote combinée à d'autres corps simples, qui entre dans l'organisme des animaux et des végétaux. En agriculture, la matière azotée prend divers noms: albumine, caséine, élément protéique, etc.

(2) *Matière grasse.*—Substance grasse constituée par le mélange de diverses matières: stéarine, margarine, oléine, etc.

La matière grasse ne contient pas d'azote: c'est une combinaison de carbone, d'oxygène et d'hydrogène.

(3) *Matières non azotées ou matière hydrocarbonée.*—Nom par lequel on désigne les principes neutres qui entrent dans la constitution des tissus végétaux. La matière hydrocarbonée est formée de carbone uni à l'oxygène et à l'hydrogène. En agriculture, on la désigne encore sous les noms d'hydrates de carbone, de matières non azotées, ou d'extractifs non azotées.

(4) *Valeur théorique.*—Valeur calculée d'après les éléments digestibles renfermés dans un aliment.

(5) *Gain théorique.*—Différence entre la valeur théorique et la valeur réellement payée.

POMMES DE TERRE:

Solution:

Dans 100 livres, la valeur de l'azote est de \$0.041 × 2	= \$0.082
Dans 100 livres, la valeur des matières grasses est de \$0.055 × 0.4	= \$0.022
Dans 100 livres, la valeur des matières non azotées est de \$0.00907 × 25 =	\$0.226
Valeur théorique de 100 livres de pommes de terre	\$0.330

BETTERAVES:

Dans 100 livres la valeur de l'azote est de \$0.041	$\times 1.1 =$	\$0.0451
Dans 100 livres la valeur des matières grasses est de \$0.055	$\times 0.1 =$	0.0055
Dans 100 livres la valeur des matières non azotées est de \$0.00907	$\times 20. =$	0.1814
Valeur théorique de 100 livres de betteraves		\$0.2320
Théoriquement, en faisant consommer 100 livres de pommes de terre, on gagne: \$0.33 —		
\$0.273 = \$0.057.		
Théoriquement, en faisant consommer 100 livres de betteraves, on gagne: \$0.232 —		\$0.136
= \$0.096.		
Différence de gain: \$0.096 — \$0.057 =		\$0.039
Et si un cultivateur remplace 19 tonnes, 16 quintaux, 90 livres de pommes de terre par la même quantité de betteraves, c'est-à-dire par 39690 livres de betteraves, il gagnera:		
(\$0.039 \times 39690) \div 100 = \$15.48. <i>Rép.</i>		

ANTI-ALCOOLISME

DICTÉE

Alcoolique sans le savoir.

En absorbant tous les jours de l'alcool (sous *délire mortel*. L'alcoolisme rend la chloroformisation plus difficile et plus dangereuse.

Les boissons alcooliques sont encore plus dangereuses quand on les prend à jeun ou entre les repas.

L'alcool excite, mais il ne fortifie pas. Il ne remplace pas la nourriture, mais il en fait perdre le goût. Bien loin d'être un *apéritif*, il casse l'appétit.

L'alcool est un poison, dont l'usage habituel détruit, plus ou moins vite, mais inévitablement, les organes plus nécessaires à la vie: l'estomac, le foie, les reins, le cœur et les vaisseaux, le cerveau.

L'alcoolisme engendre beaucoup de maladies, la *phthisie* en particulier; il les aggrave toutes.

Les moindres blessures sont dangereuses chez l'alcoolique; elles se compliquent souvent de

crimes et délits, des folies, des suicides. La natalité diminue.

Les enfants d'alcooliques sont souvent malades, ou difformes, parfois idiots.

Abstenons-nous donc résolument d'alcool, même à petite dose.

DOCTEUR FOLET.

Problèmes anti-alcooliques

1. Un père de famille boit en moyenne par jour cinq verres de boisson à 5 sous du verre: quelle somme aura-t-il ainsi dépensé inutilement au bout de 12 ans? Quel intérêt annuel la somme ainsi dépensée lui rapporterait-elle à 5%?

Solution: $\$0.05 \times 365 = \18.25 .

$18.25 \times 12 = \$219.00$. *1ère Rép.*

$\$219.00 \times 0.05 = \10.95 . *2ème Rép.*

MATHÉMATIQUES

CALCUL MENTAL ET ARITHMÉTIQUE

1. Deux personnes se partagent un coupon de 19 verges d'étoffe, combien chacune a-t-elle de verges ?

Réponse.—Chaque personne a la moitié de 19 verges ou $9\frac{1}{2}$ verges.

2. Quel est le nombre trois fois plus petit que 24 ?

Réponse.—Ce nombre est le tiers de 24 ou $\frac{24}{3} = 8$.

3. On partage également une gratification de \$20 entre 4 ouvriers. Quelle somme chacun recevra-t-il ?

Réponse.—Chaque ouvrier recevra le quart de \$20, ou $\frac{20}{4} = 5$.

4. On partage également une gratification de \$27, entre 4 ouvriers, quelle somme chacun recevra-t-il ?

Réponse.—Chaque ouvrier recevra le quart de \$27, ou $\frac{27}{4} = 6\frac{3}{4}$.

5. Combien un ouvrier a-t-il travaillé d'heures par jour, s'il a été occupé 40 heures en 5 jours ?

Réponse.—L'ouvrier a travaillé chaque jour le cinquième de 40 heures ou $\frac{40}{5} = 8$ heures.

6. Combien un ouvrier a-t-il travaillé d'heures par jour, s'il a été occupé 43 heures en 5 jours ?

Réponse.—L'ouvrier a travaillé chaque jour le cinquième de 43 heures ou $\frac{43}{5} = 8$ heures $\frac{3}{5}$.

7. La dépense d'un ménage a été de \$12 pour 6 jours; quelle est la dépense moyenne pour chaque jour ?

Réponse.—La dépense moyenne pour chaque jour est un sixième de \$12 ou $\frac{12}{6} = 2$.

8. La dépense d'un ménage a été de \$13.50 pour 6 jours; quelle est la dépense moyenne pour chaque jour ?

Réponse.—La dépense moyenne pour chaque jour est un sixième de \$13.50 ou $\frac{13.50}{6} = 2.25$.

9. Sept croisées renferment 42 carreaux; combien chaque croisée a-t-elle de carreaux ?

Réponse.—Chaque croisée a un septième de 42 carreaux ou $\frac{42}{7} = 6$.

10. Sept hommes gagnent \$16.45 dans un jour; combien chaque homme gagne-t-il par jour ?

Réponse.—Chaque homme gagne un septième de \$16.45 ou $\frac{16.45}{7} = 2.35$.

11. En 8 mois une usine brûle 48 tonnes de charbon; quelle est la consommation mensuelle ?

Réponse.—La consommation mensuelle de charbon est de un huitième de 48 tonnes ou $\frac{48}{8} = 6$.

12. En 8 mois une usine brûle 54 tonnes de charbon; quelle est la consommation mensuelle ?

Réponse.—La consommation mensuelle de charbon est de un huitième de 54 tonnes ou $\frac{54}{8} = 6$ tonnes $\frac{3}{4}$.

13. Quel est le nombre de verges de drap dans une pièce de drap lorsque 9 pièces semblables contiennent 216 verges ?

Réponse.—Le nombre de verges dans une pièce est un neuvième de 216 verges ou $\frac{216}{9} = 24$ verges.

14. Quel est le nombre de verges dans une pièce de drap lorsque 9 pièces semblables contiennent 222 verges ?

Réponse.—Le nombre de verges dans une pièce est un neuvième de 222 ou $\frac{222}{9} = 24$ verges $\frac{2}{3}$.

15. On a employé 87 verges de soie pour faire 9 robes; combien a-t-il fallu de verges pour chaque robe ?

Réponse.—Pour chaque robe on a employé un neuvième de 87 verges ou $\frac{87}{9} = 9$ verges $\frac{2}{3}$.

16. Quelle est la contenance d'un bidon lorsque 8 bidons contiennent 59 gallons ?

Réponse.—La contenance d'un bidon est de un huitième de 59 gallons ou $\frac{59}{8} = 7$ gallons $\frac{3}{8}$.

17. La longueur de 7 planches est de 32 pieds; quelle est la longueur de chaque planche ?

Réponse.—La longueur de chaque planche est un septième de 32 pieds ou $\frac{32}{7} = 4$ pieds $\frac{4}{7}$.

18. On a employé 57 verges d'étoffe pour faire 6 robes; combien a-t-il fallu de verges pour chaque robe?

Réponse.—Il a fallu pour chaque robe un sixième de 57 verges ou $\frac{57}{6} = 9$ verges $\frac{3}{4}$ ou 9 verges $\frac{1}{2}$.

19. En 6 jours un voyageur dépense \$26; quelle est sa dépense journalière?

Réponse.—En 1 jour il dépense un sixième de \$26 ou $\frac{26}{6} = \$4.\frac{2}{3}$ ou \$4. $\frac{1}{3}$.

20. En 5 jours un ouvrier a fait 23 verges de pavé; combien a-t-il fait dans 1 jour?

Réponse.—En 1 jour il a fait un cinquième de 23 verges ou $\frac{23}{5} = 4$ verges $\frac{3}{5}$.

21. En un jour 5 voyageurs ont dépensé \$17; combien chaque voyageur a-t-il dépensé en 1 jour?

Réponse.—Chaque voyageur a dépensé en 1 jour un cinquième de \$17 ou $\frac{17}{5} = \$3.\frac{4}{5}$.

PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. 23 verges d'étoffe ont coûté \$50.37. Combien coûteraient 349 verges? Combien coûteraient 256 verges? Combien coûteraient 578 verges?

Solution: $\$50.37 \div 23 = \2.19 , le coût d'une verge.

$\$2.19 \times 349 = \764.31 . 1ère Rép.

$\$2.19 \times 256 = \560.64 . 2ème Rép.

$\$2.19 \times 578 = \1265.82 . 3ème Rép.

Autre solution: $(\$50.37 \times 349) \div 23 = \764.31 . Rép.

$(\$50.37 \times 256) \div 23 = \560.64 . Rép.

$(\$50.37 \times 578) \div 23 = \1265.82 . Rép.

2. Les roues d'une voiture ont 3 pieds 8 pouces de circonférence. Combien doivent-elles faire de tours par minute pour parcourir 345 milles en 5 heures 45 minutes?

Solution: $345 \div 5$ heures 45 minutes ou $345 \div 345 = 1$ mille dans 1 minute.

Dans 1 mille il y a 5280 pieds ou $5280 \times 12 = 63360$ pouces.

A chaque tour la roue parcourt une distance de 3 pieds 8 pouces ou 44 pouces.

$63360 \div 44 = 1440$ tours par minute. Rép.

3. On a employé des hommes et des femmes pour brocher 1269 exemplaires d'un ouvrage: les hommes en ont broché deux fois plus que les femmes. Combien les uns et les autres en ont-ils broché?

Solution: Pour chaque exemplaire broché par 1 femme il y en eut 2 de broché par 1 homme.

Ainsi sur 3 exemplaires les hommes en brochèrent 2 et les femmes 1.

$1269 \div 3 = 423$, brochés par les femmes. Rép.

$423 \times 2 = 846$ brochés par les hommes. Rép.

4. Un chapelier achète en fabrique 648 chapeaux, qu'il revend \$2235.60 avec un bénéfice de \$0.75 sur chaque chapeau. Combien chaque chapeau lui avait-il coûté?

Solution: $\$2235.60 \div 648 = \3.45 , prix de vente d'un chapeau.

$\$3.45 - \$0.75 = \$2.70$, le coût d'un chapeau. Rép.

Autre solution: $\$0.75 \times 648 = \486 , le bénéfice total.

$\$2235.60 - \$486 = \$1749.60$, le coût total.

$\$1749.60 \div 648 = \2.70 , le coût d'un chapeau. Rép.

5. 73 bûcherons ont fait chacun 94 jours et ils ont reçu \$12831.94. Combien chacun a-t-il eu? Quel était le salaire journalier d'un bûcheron?

Solution: $\$12831.94 \div 73 = \175.78 , ce que reçut chaque ouvrier.

$\$175.78 \div 94 = \1.87 , le salaire journalier d'un bûcheron.

Autre solution: $\$12831.94 \div 94 = \136.51 , le salaire des 73 bûcherons pour 1 jour.

$\$136.51 \div 73 = \1.87 , le salaire journalier d'un ouvrier?

$\$1.87 \times 94 = \175.78 , le salaire d'un ouvrier pour 94 jours. Rép.

6. Un ouvrier reçoit \$32.64 pour 17 jours de travail. Pendant combien de jours le ferait-on travailler pour \$656.64?

Solution: $\$32.64 \div 17 = \1.92 , le salaire journalier de l'ouvrier.

- \$656.64 \div \\$1.92 = 342 \text{ jours. } \textit{Rép.}
- Autre solution:* $(17 \times 656.64) \div 32.64 = 342 \text{ jours. } \textit{Rép.}$
7. Un bassin contient 63360 gallons. Combien faudra-t-il de temps pour le remplir en faisant couler un robinet qui donne 108 gallons en 6 minutes?
- Solution:* $108 \div 6 = 18 \text{ gallons par minute.}$
 $63360 \div 18 = 3520 \text{ minutes.}$
 $3520 \div 60 = 58 \text{ heures } 40 \text{ minutes. } \textit{Rép.}$
- Autre solution:* $(6 \times 63360) \div 108 = 3520 \text{ minutes ou } 58 \text{ heures } 40 \text{ minutes. } \textit{Rép.}$
8. 530 livres de bonne farine donnent 670 livres de pain. Combien faudra-t-il prendre de farine pour avoir une livre de pain? Combien faudra-t-il prendre de farine pour avoir 345 livres de pain? Combien fera-t-on de pain avec 1 livre de farine? Combien fera-t-on de pain avec 290 livres de farine?
- Solution:* $530 \div 670 = \frac{53}{67} = 0.791 \text{ de livre de farine. } \textit{1ère Rép.}$
 $(530 \div 670) 345 = (530 \times 345) \div 670 = 273. \textit{ 2ème Rép.}$
 $670 \div 530 = 1 \text{ livre } \frac{1}{3} \frac{1}{3} \text{ ou } 1.264 \text{ livres. } \textit{3ème Rép.}$
 $(670 \div 530) \times 290 = (670 \times 290) \div 530 = 366.6 \text{ livres. } \textit{4ème Rép.}$
9. Deux négociants ont mis en commun une somme \$69,600; le premier a mis à lui seul \$43,920. Combien a-t-il mis de plus que le second?
- Solution:* $\$69,600 - \$43,920 = \$25,680$, ce que le second a mis.
 $\$43,920 - \$25,680 = \$18,240$, ce que le 1er a mis de plus que le second. *Rép.*
10. Un bassin de 60490 gallons de capacité reçoit par heure 946 gallons d'une fontaine, et en perd dans le même temps 716 par une ouverture. Au bout de combien d'heures le bassin sera-t-il rempli?
- Solution:* $946 - 716 = 230 \text{ gallons la quantité d'eau dans le bassin au bout d'une heure.}$
 $60490 \div 230 = 263 \text{ heures. } \textit{Rép.}$
11. Si une personne avait \$3275 de plus qu'elle n'a, elle pourrait payer une somme de \$46891 et il lui resterait \$1234. Quelle somme a-t-elle?
- Solution:* $\$46891 + \$1234 = \$48125$, ce qu'elle aurait après avoir reçu \$3275 et avant de payer les \$46,891. $\$46,891 - \$3,275 = \$43,616. \textit{ Rép.}$
12. Quatre entrepreneurs doivent recevoir \$580,280; quelle est la quote-part de chacun, sachant que le premier a employé 360 ouvriers, le deuxième 344, le troisième 496, et le quatrième 800?
- Solution:* $360 + 344 + 496 + 800 = 2000 \text{ ouvriers en tout.}$
 $(\$580280 \div 2000) 360 = (\$580280 \times 360) \div 2000 = \$104450.40. \textit{ 1ère Rép.}$
 $(\$580280 \div 2000) \times 344 = (\$580280 \times 344) \div 2000 = \$99808.16. \textit{ 2ème Rép.}$
 $(\$580280 \div 2000) \times 496 = (\$580280 \times 496) \div 2000 = \$143909.44. \textit{ 3ème Rép.}$
 $(\$580280 \div 2000) \times 800 = (\$580280 \times 800) \div 2000 = \$232112.00. \textit{ 4ème Rép.}$

PROBLEMES DE RECAPITULARION SUR LES FRACTIONS

1. Pour réparer un chemin, une municipalité emploie 6 hommes qui travaillent chacun 7 heures $\frac{2}{3}$ par jour et font en moyenne 15 verges par heure. Combien de jour ces ouvriers devront-ils travailler, si la longueur du chemin à réparer est de 6 milles $\frac{2}{3}$ et à combien reviendra l'ouvrage entier si chaque ouvrier reçoit \$0.18 par heure?
- Solution:* $15 \times 6 = 90 \text{ verges ce que les 6 ouvriers font dans 1 heure.}$
 $1760 \times 6 \frac{2}{3} = 11220 \text{ verges dans 6 milles } \frac{2}{3}.$
 $11220 \div 90 = 124 \text{ heures } \frac{2}{3}, \text{ des 6 ouvriers.}$
 $124 \frac{2}{3} \div 7 \frac{2}{3} = \frac{371}{3} \times \frac{3}{8} = \frac{371}{8} = 46 \frac{3}{8} \text{ jours des 6 ouvriers.}$
 $\$0.18 \times 124 \frac{2}{3} \times 6 = \$134.64. \textit{ Rép.}$
- Autre solution:* $15 \times 7 \frac{2}{3} = 115$, ce que fait 1 ouvrier dans 1 jour.
 $11220 \div 115 = 97 \text{ jours } \frac{1}{3}, \text{ nombre de jours qu'un ouvrier mettrait à faire tout l'ouvrage.}$
 $97 \frac{1}{3} \div 6 = 16 \frac{1}{3} \text{ jours des 6 ouvriers.}$
 $\$0.18 \times 7 \frac{2}{3} \times 6 \times 16 \frac{1}{3} = \$134.64. \textit{ Rép.}$

2. En réduisant le blé en farine et en pain, on lui fait absorber les $\frac{2}{3}$ de son poids d'eau; enfin, on suppose que sept gerbes de blé produisent 41 chopines de blé. Cela posé on demande combien il faut de gerbes pour 100 livres de pain?

Solution: Un minot de blé ou 64 chopines pèse 60 livres.

$(41 \times 60) \div 64 = 38.4375$ livres de blé, quantité que donnent 7 gerbes.

Ces 38.4375 livres de blé absorbent un poids d'eau égal à $\frac{2}{3}$ de 38.4375.

$\frac{2}{3}$ de 38.4375 = $2 \times 7.6875 = 15.3750$.

$38.4375 + 15.375 = 53.8125$ livres de pain.

53.8125 livres = 7 gerbes.

1 livre = $7 \div 53.8125$.

100 livres = $(7 \div 53.8125) \times 100 = (7 \times 100) \div 53.8125 = 13$ gerbes. *Rép.*

3. Un marchand a vendu les $\frac{1}{4}$ d'une pièce d'étoffe à un premier acheteur, puis les $\frac{3}{8}$ du reste à un second. Le coupon restant à une longueur de 27 verges et il a été vendu \$77.625. Trouvez la longueur de la pièce et combien elle a été vendue, à raison du prix du coupon.

Solution: Le marchand a vendu d'abord les $\frac{1}{4}$ de la pièce; $\frac{1}{4} - \frac{1}{4} = \frac{3}{8}$; en deuxième lieu le marchand a vendu les $\frac{3}{8}$ du reste de la pièce, c'est-à-dire les $\frac{3}{8}$ des $\frac{3}{8}$ de la pièce; ayant vendu les $\frac{3}{8}$ du reste il possède encore $\frac{1}{4}$ du reste, c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ des $\frac{3}{8} = \frac{3}{32}$ de la pièce.

$\frac{3}{32}$ de la pièce = 27 verges.

$\frac{1}{32}$ de la pièce = $\frac{27}{3}$.

$\frac{3}{8}$ de la pièce = $27 \times \frac{3}{8} = 252$ verges. Longueur de la pièce. *Rép.*

Si 27 verges = \$77.625.

1 verge = $\frac{77.625}{27}$.

252 verges = $\frac{77.625}{27} \times 252 = \724.50 , le prix de vente. *Rép.*

4. Il faut 1 verge $\frac{2}{3}$ de toile pour faire une paire de serviettes, et l'on voudrait en confectionner six douzaines: combien doit-on approvisionner de verges de toile?

Solution: $(1\frac{2}{3} \times 12 \times 6) \div 2 = (\frac{5}{3} \times 12 \times 6) \div 2 = 60$ verges. *Rép.*

5. Un propriétaire possède les $\frac{2}{3}$ d'un domaine estimé \$24,000, et il veut vendre le tiers de sa portion: quel doit en être le prix?

Solution: $\frac{1}{3}$ des $\frac{2}{3}$ de 24000 = \$5000. *Rép.*

6. Un peintre en peignant aurait pu faire les $\frac{2}{3}$ de son ouvrage dans une journée de travail; mais il n'a travaillé que $\frac{1}{3}$ de journée; quelle partie de l'ouvrage a-t-il faite? Cet ouvrage de peinture doit lui être payé \$2.70; combien le peintre a-t-il gagné dans sa journée?

Solution: Dans les $\frac{2}{3}$ d'une journée il fait les $\frac{2}{3}$ de ce qu'il aurait fait dans 1 jour, c'est-à-dire les $\frac{2}{3}$ des $\frac{2}{3}$ = les $\frac{4}{9}$ de l'ouvrage. *Rép.*

Il a gagné les $\frac{4}{9}$ de \$2.70 = \$1.50. *Rép.*

7. Que devient une fraction quand on multiplie le numérateur par 6 et le dénominateur par 3?

Elle devient deux fois plus grande, car on la multiplie par $\frac{6}{3}$ ou par 2.

8. Une voiture qui fait 12 milles à l'heure part de la ville A pour la ville B. Un piéton, qui fait 4 milles à l'heure, part à la même heure que la voiture, de la ville B, pour faire une promenade dans la direction de la ville A. Lorsque le piéton rencontre la voiture, il y monte pour rentrer chez lui, et il met une heure de moins pour s'en retourner qu'il n'avait mis à aller à pied jusqu'à la rencontre de la voiture. On demande la distance qui sépare les deux villes?

Solution: Pour faire 12 milles, la voiture met 1 heure et le piéton 3 heures. Donc, en prenant la voiture, le piéton gagne 2 heures sur 3, ou, en général, les $\frac{2}{3}$ du temps qu'il emploierait à pied. Donc l'heure qu'il a gagné est les $\frac{2}{3}$ du temps pendant lequel il a marché.

$\frac{2}{3}$ du temps pendant lequel il a marché = 1 heure.

$\frac{1}{3}$ du temps pendant lequel il a marché = $\frac{1}{2}$ heure.

$\frac{3}{3}$ du temps pendant lequel il a marché = $\frac{1}{2} \times 3 = \frac{3}{2}$ heure.

En $\frac{3}{2}$ heure ou $1\frac{1}{2}$ heure il a fait 4 milles $\times 1\frac{1}{2}$ = 6 milles.

La voiture a fait dans la même temps même temps $12 \times 1\frac{1}{2}$ = 18 milles.

La distance cherchée est donc $6 + 18 = 24$ milles. *Rép.*

orber les $\frac{2}{3}$ de son poids d'eau; enfin,
blé. Cela posé on demande com-

onnent 7 gerbes.
de 38.4375.

\$125 = 13 gerbes. *Rép.*

un premier acheteur, puis les $\frac{3}{4}$ du
27 verges et il a été vendu \$77.625.
à raison du prix du coupon.
ce; $\frac{1}{2} - \frac{1}{4} = \frac{1}{4}$; en deuxième lieu le
 $\frac{3}{4}$ des $\frac{3}{4}$ de la pièce; ayant vendu les
 $\frac{3}{8}$ de la pièce.

la pièce. *Rép.*

e. *Rép.*

serviettes, et l'on voudrait en confec-
gerges de toile?
60 verges. *Rép.*

né \$24,000, et il veut vendre le tiers

ouvrage dans une journée de travail;
ouvrage a-t-il faite? Cet ouvrage de
gagné dans sa journée?
il aurait dait dans 1 jour, c'est-à-dire

numérateur par 6 et le dénominateur

par $\frac{1}{2}$ ou par 2.

la ville A pour la ville B. Un piéton,
ature, de la ville B, pour faire une pro-
rencontre la voiture, il y monte pour
tourner qu'il n'avait mis à aller à pied
nce qui sépare les deux villes?

t le piéton 3 heures. Donc, en prenant
les $\frac{2}{3}$ du temps qu'il emploierait à pied,
quel il a marché.

$\frac{1}{2}$ heure.

milles.

$12 \times 1\frac{1}{2} = 18$ milles.

Rép.

Autre solution: Supposons que le piéton ait fait 1 mille à pied il aurait mis $\frac{1}{4}$ d'heure et, pour revenir en voiture, il aurait mis $\frac{1}{2}$ d'heure.

La différence de ces deux temps est $\frac{1}{4} - \frac{1}{2} = \frac{1}{2} = \frac{1}{4}$ d'heure.

Si la différence des temps avait été de $\frac{1}{8}$ d'heure il aurait parcouru 1 mille; $\frac{1}{8}$ d'heure = 1

mille.

1 heure = 1 mille \times 6 = 6 milles.

Pour faire 6 milles le piéton avait marché pendant $6 \div 4 = 1\frac{1}{2}$ heure.

La voiture de son côté avait marché pendant $1\frac{1}{2}$ heure et avait parcouru $12 \times 1\frac{1}{2} = 18$ milles.

Donc la distance des deux villes est de 18 milles + 6 milles = 24 milles. *Rép.*

9. Lorsque les $\frac{7}{8}$ d'une verge de velours ont coûté \$3.84, que payera-t-on pour 8 verges $\frac{2}{3}$?

Solution $\frac{7}{8} = 3.84$

$$\frac{1}{1} = \frac{3.84}{7}$$

$$3.84 \times 7$$

$$= \frac{3.84 \times 7 \times 77}{3 \times 9}$$

$$8\frac{2}{3} \text{ verges} = \frac{3.84 \times 7 \times 77}{3 \times 9} = \$76.65\frac{1}{3}. \quad \text{Rép.}$$

PROBLEMES DE L'UNITE, POURCENTAGE, ETC.

1. Deux capitaux sont tels que le premier rapporte au taux de 6% et pendant 3 ans 4 mois; autant que le deuxième à 5% pendant 2 ans 6 mois. On sait, de plus, que la somme des intérêts de ces mêmes capitaux pour 1 an 8 mois (le premier à 6% et le deuxième à 5%) a été de \$280. Quels sont ces capitaux?

Solution: \$1 à 6% pendant 3 ans 4 mois rapporte $\$0.06 \times 3\frac{1}{2} = \0.20 .

Donc le capital qu'il faut placer à 5% pendant 2 ans 6 mois devra rapporter \$0.20.

\$1 à 5% pendant 2 ans 6 mois = $\$0.05 \times 2\frac{1}{2} = \$0.12\frac{1}{2}$

$\$0.20 \div \$0.125 = 1.6$ du 1er.

D'où il suit que le 2^e capital est égal à 1.6 du 1er.

Si donc on suppose le 1er égal \$1, le second sera de \$1.60.

Or l'intérêt de \$1, à 6%, pendant 1 an 8 mois = $\$0.06 \times 1\frac{2}{3} = \0.10 .

L'intérêt de \$1.60, à 5%, pendant 1 an 8 mois = $0.08 \times 1\frac{2}{3} = \$0.13\frac{1}{3}$.

Et le total des intérêts serait égal à: $\$0.10 + \$0.13\frac{1}{3} = \$0.23\frac{1}{3}$.

Mais le total des intérêts s'élevant, d'après l'énoncé à \$280, les deux capitaux contiendront autant de fois \$1 et \$1.60 que $\$0.23\frac{1}{3}$ est contenu de fois dans \$280.

Donc le premier capital = $(\$280 \div \$0.23\frac{1}{3}) \times 1 = \1200 . *Rép.*

Le deuxième capital = $(\$280 \div \$0.23\frac{1}{3}) \times \$1.60 = \$1920$. *Rép.*

2. Un marchand a acheté deux pièces d'étoffe de même qualité, dont les prix sont entre eux comme 72 est à 175. La première a 165 verges de moins que la deuxième, et sa largeur n'est que les $\frac{4}{5}$ de celle de cette dernière. Il les a revendues \$3885.31, en faisant un bénéfice de $62\frac{1}{2}\%$ sur le prix d'achat. On demande les longueurs respectives des deux pièces et le prix d'achat d'une verge de chacune.

Solution: Le marchand a acheté les deux pièces d'étoffe: $\$3885.31 \div \$1.625 = \$2390.96$.

Les prix des étoffes étant entre eux comme 72 est à 175, la 1^{ère} a été payé $\frac{72}{72 + 175}$ de

$\$2390.96$ ou $\frac{72}{247}$ de $\$2390.96 = \696.96 .

La 2^e a été payé $\frac{175}{247}$ de $\$2390.96 = \1694 .

Si la plus grande pièce, c'est-à-dire la deuxième n'avait eu que la longueur de la 1ère, elle aurait été payée $\$696.96 \times \frac{3}{4} = \871.20 .

Donc 165 verges de cette dernière pièce ont coûté $\$1694 - \$871.20 = \$822.80$.

Par suite le prix d'achat d'une verge est de $\$822.80 \div 165 = \$4.98\frac{2}{3}$. *Rép.*

Donc celui de la verge de la 1ère est de $\frac{3}{4}$ de $\$4.98\frac{2}{3} = \$3.98\frac{1}{2}$. *Rép.*

$\$696.96 \div \$3.98\frac{1}{2} = 174$ verges $\frac{1}{2}$, la longueur de la 1ère pièce. *Rép.*

$\$1694 \div \$4.98\frac{2}{3} = 339$ verges $\frac{1}{3}$, la longueur de la 2è pièce. *Rép.*

3. Une marchande qui veut réaliser un bénéfice de $37\frac{1}{2}\%$ sur ses achats, a des robes qui lui reviennent à \$15 et à \$24 la pièce. Un client lui achète 47 robes pour \$1315.875. Combien la marchande a-t-elle livré de robes de chaque sorte ?

Solution: La marchande vend la robe qui lui coûte \$15:

$$\$15 \times 1.375 = \$20.625$$

Et celle qui lui coûte \$24:

$$\$24 \times 1.375 = \$33.$$

Si l'acheteur prenait les 47 robes au prix de \$20.625 l'une, il donnerait: $\$20.625 \times 47 = \969.375 ; mais il paye \$1315.875, soit, $(\$1315.875 - \$969.375)$, \$346.50 de plus, et cela parce que, au lieu de prendre les 47 robes au prix \$20.625 l'une, il en prend un certain nombre à \$33 la pièce.

Or s'il remplace une robe à 20.625 par une robe à \$33, la somme qu'il doit payer augmente de $\$33 - \$20.625 = \$12.375$. Mais cette somme doit augmenter de \$346.50; il prendra donc autant de robes à \$33 que \$12.375 seront contenus de fois dans \$346.50 ou $\$346.50 \div \$12.375 = 28$ robes à \$33. *Rép.*

$$47 - 28 = 19 \text{ robes à } \$20.625. \text{ Rép.}$$

4. Le quotient d'une division est 36 et le reste 18; si l'on additionne le dividende, le diviseur, le quotient et le reste, on obtient 775. Trouvez le dividende et le diviseur.

Solution: $775 - (18 + 18 + 36) = 703$, le dividende - le reste + le diviseur.

Mais cette somme 703 contient le diviseur $(36 + 1) = 37$ fois.

$$703 \div 37 = 19 \text{ le diviseur.}$$

$$(703 - 19) + 18 = 684 + 18 = 702, \text{ le dividende.}$$

5. Deux personnes ont l'une \$356 et l'autre \$486.20. Elles dépensent chacune la même somme et ce qui reste à la première égale $62\frac{1}{2}\%$ de ce qui reste à la seconde. Quelle est leur dépense ?

Solution: Puisque les deux personnes ont fait la même dépense, la différence des sommes qu'elles possèdent est restée la même qu'auparavant, c'est-à-dire $\$486.20 - \$356 = \$130.20$. Or ce qui reste à la première égale $62\frac{1}{2}\%$ de ce qui reste à la seconde. Donc la différence de ces deux restes égale le second, moins $62\frac{1}{2}\%$ du second ou $37\frac{1}{2}\%$ du second. Donc $37\frac{1}{2}\%$ de ce reste égalent \$130.20, et ce reste égale $\$130.20 \div 0.375 = \347.20 .

La seconde personne a dépensé $\$486.20 - \$347.20 = \$139$. C'est aussi ce qu'à dépensé la première; donc il reste à celle-ci $\$356 - \$139 = \$217$.

ALGÈBRE

A et B courent 3520 verges; d'abord A donne à B une avance de 88 verges et le bat de 1 minute 42 secondes; à une seconde épreuve, A donne à B une avance de 2 minutes 30 secondes et il est battu de 176 verges. Cherchez le temps que mettent A et B respectivement pour courir les 3520 verges.

Solution: Soient x le nombre de secondes qu'A mettrait à parcourir la distance et y le nombre que mettrait B.

Dans la 1ère épreuve B ne parcourt que $3520 - 88 = 3432$ verges.

robin
temp

il ve
(168)
ouve
S
dans
= 60
tant d
L
A
= 12
bassin
Si
le mèn
= 60
d'heure
Le
Re
quelcon
heures.
rop d'
as préc

Pour parcourir 3432 verges il met $\frac{y \times 3432}{3520} = \frac{3432y}{3520} = \frac{39y}{40}$ secondes.

Dans la 2^e épreuve A ne parcourt que 3520 - 176 = 3344 verges.

Pour parcourir 3344 verges il met $\frac{x \times 3344}{3520} = \frac{3344x}{3520} = \frac{19x}{20}$ secondes.

$$\frac{39y}{40} - x = 102 \dots (1)$$

$$y - \frac{19x}{20} = 150 \dots (2)$$

Multipliant (1) par 40 et (2) par 20 on a :

$$39y - 40x = 4080 \dots (3)$$

$$20y - 19x = 3000 \dots (4)$$

Multipliant (3) par 19 et (4) par 40 on a :

$$741y - 760x = 77520 \dots (5)$$

$$800y - 760x = 120000 \dots (6)$$

Soustrayant (5) de (6) on a :

$$59y = 42480 \dots (7)$$

$$\text{d'où } y = \frac{42480}{59} = 720 \text{ secondes} = 720 \div 60 = 12 \text{ minutes, temps de B. } \textit{Rép.}$$

Substituant 20 fois 720 secondes = 14400 secondes la valeur de 20y à 20y dans (4) on a :

$$14400 - 19x = 3000 \dots (4)$$

$$- 19x = 3000 - 14400 = - 11400 \dots (8)$$

$$\text{d'où } 19x = 11400$$

$$\text{et } x = 600 \text{ secondes} = 10 \text{ minutes, temps d'A. } \textit{Rép.}$$

2. Un bassin de la contenance de 1500 gallons est alimenté par deux robinets, Le premier robinet donne 240 gallons d'eau par heure et le second 180 gallons. On demande combien de temps il faut laisser couler chaque robinet séparément pour remplir le bassin en 7 heures.

Solution par l'arithmétique: Si on suppose que le 1^{er} robinet coule seul pendant 7 heures, il versera $240 \times 7 = 1680$ gallons, c'est-à-dire un volume d'eau qui surpasse la capacité du bassin (1680 - 1500) de 180 gallons. On en conclut d'abord que le 1^{er} robinet ne devra pas rester ouvert pendant 7 heures.

Si on le ferme pendant une heure sur ces sept heures, et qu'on ouvre le second robinet pendant le même temps, le bassin recevra 240 gallons de moins et 180 de plus, c'est-à-dire $240 - 180 = 60$ gallons de moins. Donc il faudra laisser fermé le 1^{er} robinet et ouvert le 2^e pendant autant d'heures que 60 sera contenu de fois dans 180 gallons, ou $180 \div 60 = 3$ heures.

Le premier ne restera donc ouvert que pendant $7 - 3 = 4$ heures.

Autrement: Si on suppose que le 2^e robinet coule seule pendant 7 heures, il versera $180 \times 7 = 1260$ gallons, c'est-à-dire 1500 - 1260 ou 240 gallons de moins qu'il ne faut pour remplir le bassin.

Si on le ferme pendant une heure sur ces sept, et qu'on ouvre le premier robinet pendant le même temps, le bassin recevra 180 gallons de moins et 240 de plus, c'est-à-dire $240 - 180 = 60$ gallons de plus. Donc il faudra laisser fermé le 2^e robinet et ouvert le 1^{er} pendant autant d'heures que 60 sera contenu de fois dans 240, ou $240 \div 60 = 4$ heures.

Le deuxième ne restera donc ouvert que pendant $7 - 4 = 3$ heures.

Remarque. On peut aussi supposer qu'un des robinets est ouvert pendant un nombre d'heures quelconque, compris entre 1 et 7, et l'autre pendant le temps nécessaire pour compléter les 7 heures. A moins qu'on ne tombe exactement sur les nombres 4 et 3, on verra que le bassin reçoit trop d'eau, ou n'en reçoit pas assez, et l'on continuera le raisonnement comme dans les deux cas précédents.

On extrait la racine de ces carrés: $7 \times 3 \times 16$.

On en trouve le produit: $7 \times 3 \times 16 = 336$. *Rép.*

3. La surface d'un triangle rectangle égale la moitié d'une acre et un des côtés égale 44 verges; trouvez l'autre côté en verges.

Solution: Dans une acre il y a 4840 verges.

$$(4840 \times 2) \div 44 = 220 \text{ verges. } \textit{Rép.}$$

4. Dans le champ en forme de quadrilatère A B C D; A B = 40 verges, B C = 75 verges C D = 77 verges, et les angles A B C, A D C sont droits. On demande ce qu'il faudrait payer pour couvrir de gazon la surface de ce champ à raison de \$0.48 pour 12 verges carrées.

Solution: La surface du triangle A B C = $(40 \times 75) \div 2 = 1500$ verges carrées. Le triangle A C D a pour hypoténuse A C qui est aussi l'hypoténuse du triangle A B C et pour base C D = 77 verges.

$40^2 + 75^2 = 1600 + 5625 = 7225 =$ le carré de A C, c'est-à-dire le carré de l'hypoténuse du triangle A C D. 7225 , le carré de l'hypoténuse du triangle A C D $+ 77^2 = 7225 + 5929 = 1296$, le carré de A D l'autre côté du triangle A C D.

La racine carré de $1296 = 36 = A D$.

$(77 \times 36) \div 2 = 1386$, surface du triangle A C D.

$1500 + 1386 = 2886$, surface du quadrilatère.

$(2886 \times \$0.48) \div 12 = \115.44 . *Rép.*

LANGUE ANGLAISE

Dictation

THE LOSS OF THE BIRKENHEAD

Babblers, foolish talkers

Clam'-or-ing, shouting

Con'-stan-cy, firmness of purpose, devotion

Dis'-ci-pline, obedience to orders.

Flank, side.

Thrilled, trembled, vibrated.

The *Birkenhead*, a large troop-ship, with 632 souls on board, was sailing off the coast of Africa on a clear night in February 1852. As the captain was anxious to shorten the voyage, and the sea was calm, he kept as near as possible to the shore.

Off Cape Danger, the vessel was steaming at the rate of nine miles an hour. Suddenly he struck upon a sunken rock with such force that in a few minutes she was a wreck.

The roll of the drum called the soldiers to arms on the upper deck. The call was promptly obeyed, though every man knew that it was his death summons. There they stood, as if on parade, no man showing restlessness or fear, though the ship was every moment going down, down.

Their commander, Colonel Seton of the 74th Highlanders, told them that there were only boats enough to carry the women and children to shore, and that these must be saved first.

No man muttered an objection. Orders were given coolly and obeyed promptly. The boats were got ready and lowered. Everything was done quickly, for there was no time to lose; but there was no haste, no panic, no wailings of despair.

The women and children were got into the boats. They pushed off, and made for the shore, landed their freight and returned for another. Again and again this was done, till all, or nearly all, the women and children were saved—the soldiers all the while giving help or looking on without a murmur.

All was now done that could be done. There were no boats for the troops, and the ship was sinking so fast that it was vain to expect the boats to return in time to save any of them.

The soldiers stood on deck in their ranks, shoulder to shoulder, officers and men together, watching the sharks that were waiting for them in the waves, and patiently abiding the end.

is de fausse position. Si on
facile d'y échapper dans un

et y celui du 2^e robinet.

..... (1)

..... (3)

..... (4)

..... (5)

..... (6)

..... (1)

= 3. *Rép.*

une certaine somme. Si l'on
dépensé 8 de plus; mais si l'on
pensé \$25 de moins. Combien

e la verge; alors x y la somme

n a:

..... (5)

..... (6)

..... (7)

= - 15. (8)

..... (9)

11. (7)

..... (10)

. *Rép.*

IE PRATIQUE

Quelle somme faudrait-il payer

pièds carrés.

17. *Rép.*

28 et 30 pouces.

travail de la multiplication de la
ne du produit: d'abord on décom-

$2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 7 \times$
 $\times 3 \times 3 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2 \times 2$

$\times 3^2 \times 16^2$

And the end soon came. In half an hour from the time when she struck, the *Birkenhead* went to the bottom, and the waves closed over a band of the truest heroes the world has ever seen.

RECITATION

The following verses (by Sir F. H. Doyle) are put into the mouth of a soldier who is supposed to have survived.

Right on our flank the crimson sun went down,

The deep sea rolled around in dark repose,
When, like the wild shriek from some captured town,

A cry of women-rose.
The stout ship *Birkenhead* lay hard and fast,

Caught, without hope, upon a hidden rock;
Her timbers thrilled as nerves, when through them passed

The spirit of that shock.
And ever, like base cowards who leave their ranks,

In danger's hour, before the rush of steel,
Drifted away, disorderly, the flanks,
From underneath her keel.

Confusion spread; for though the coast seemed near,

Sharks hovered thick along that white sea-brink.

The boats could hold?—not all—and it was clear,

She was about to sink.
"Out with these boats, and let us haste away,"

Cried one, "ere yet yon sea the bark devours,"

The man thus clamoring was I scarce need say!

No officer of ours.
We knew our duty better than to care,
For such loose babblers, and made no reply;

Till our good colonel gave the word, and there,
Formed us in line—to die.

There rose no murmur from the ranks, no thought,

By shameful strength unhonored life to seek;

Our post to quit we were not trained, nor taught,

To trample down the weak.

So we made women with their children go.
The oars ply back again, and yet again;

Whilst, inch by inch, the drowning ship sank low,

Still under steadfast men,
What followed why recall? The brave who died,

Died without finching in the bloody surf.
They sleep as well beneath that purple tide,
As others under turf.

QUESTIONS.—Where was the *Birkenhead* lost? When? How many souls were on board? What was the cause of the wreck? Why was the drum sounded when she struck? What did their commander tell the soldiers? What did they do? Who were put in the boats? How did the troops stand while this was going on? What became of them?

Abonnements-Récompenses

Nous attirons l'attention du personnel enseignant sur la lettre signée par M. l'abbé Miville, inspecteur diocésain de Québec et M. C. J. Magnan, inspecteur général, et publiée dans le No. de février de la "Visite de Notre-Dame d'Afrique aux Foyers Canadiens." Cette lettre annonce que "Les Directeurs des collèges et les Supérieures des couvents, de même que les Instituteurs et les Institutrices qui recevront un certain nombre d'exemplaires de la "Visite de Notre-Dame d'Afrique" marqués d'un titre d'hommage, sont priés de savoir que ces revues leur sont adressées gratuitement pour être distribuées à leurs élèves méritants."

Puis elle indique comment devra se faire la distribution des exemplaires de la revue.

Nous espérons que les Instituteurs et les Institutrices se feront un devoir de se conformer à ces conseils.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

*La Palisse.**Légerement et avec finesse.*

Messieurs, vous plaît-il d'ouïr l'air du fameux La Palisse ?



Il pourra vous réjouir, Pourvu qu'il vous divertisse.



La Palisse eut peu de bien Pour soutenir sa naissance ;



Mais il ne manqua de rien Dès qu'il fut dans l'abondance.

2.

Bien instruit dès le berceau,
Il fut toujours fort honnête,
Et n'était pas son chapeau
Sans se découvrir la tête.
Il était affable et doux,
De l'humeur de feu son père,
Et n'entraît guère en courroux,
Si ce n'est dans la colère.

3.

Il brillait comme un soleil,
Sa chevelure était blonde ;
Il n'eût pas eu son pareil,
S'il eût été seul au monde.

Il eut des talents divers ;
Même on assure une chose :
Quand il écrivait en vers,
Il n'écrivait pas en prose.

4.

Il fut par un triste sort,
Blessé d'une main cruelle.
On croit, puisqu'il en est mort,
Que la plaie était mortelle.
Il mourut un vendredi,
Le dernier jour de son âge ;
S'il fût mort le samedi,
Il eût vécu davantage.

Le chant à la petite école

"*C'est une vérité de La Palisse*": tel est un proverbe que l'on entend citer, lorsque quelqu'un dit une vérité naïve qui n'apprend rien à personne. Rien, croyons-nous, n'est plus propre à expliquer ce proverbe que la chanson que nous donnons aujourd'hui. Il y aura avant de la faire chanter, à expliquer le sens de plusieurs expressions telles que le vieux verbe *ouïr* (entendre) encore employé quelquefois—*peu de bien*: peu de richesse.—*soutenir sa naissance*: tenir son rang dans la société, mener un train de vie convenable à sa condition de seigneur—*dès le berceau*: dès son enfance—*honnête*: poli—*écrire en vers, en prose*: expliquer la différence.—*La Palisse*: Jacques de Chabannes, seigneur de La Palisse, capitaine français, mort au siège de Pavie, en Italie (1525). Ses soldats composèrent une chanson dans laquelle on disait:

"Un quart d'heure avant sa mort
Il était encore *en vie*"

ce qui, dans leur intention, signifiait qu'il avait combattu bravement jusqu'au bout. Peu à peu on oublia le sens de ces deux vers qui devinrent une naïveté, une *vérité de La Palisse*.

La chanson que nous donnons ci-après est toute composée de telles vérités et pour la faire passer, il faut la chanter avec légèreté et avec esprit. Comme on le verra, l'air est très joli et va très bien avec les paroles.

H. NANSOT,
Insp. d'écoles.

Nécessité de la Formation professionnelle de l'Institutrice.

(Conférence donnée par M. C. J. Magnan, au Monument national, à Montréal, le 28 janvier, 1912, sous les auspices de la section de l'Éducation de la Fédération Saint-Jean-Baptiste.)

Monseigneur(1),
Mesdames,

J'éprouve un véritable bonheur, ce soir, en adressant la parole aux Dames de la section de l'Éducation de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Parler à celles que la Providence s'est plu à orner de toutes les grâces, est d'habitude chose fort agréable, mais plus agréable encore est de causer avec des personnes d'élite qui se sont associées pour faire du bien à leurs compatriotes, pour aider leurs sœurs à mieux remplir leurs devoirs quotidiens.

Oui, Mesdames de la Fédération nationale, toute mon admiration vous est acquise pour avoir compris le rôle bienfaisant de l'association sur le terrain catholique, et l'importance qu'il y a pour notre nationalité française, de donner à la femme, chez nous, une éducation sociale sérieuse qui la prépare à mieux remplir la tâche qui lui sera assignée par la Providence.

DIGNITÉ DE LA FEMME—GRANDEUR DE SON RÔLE

Elevant nos cœurs plus haut encore, nous découvrons qu'en nous associant, sous les regards du dévoué pasteur de votre archidiocèse, dans le but de réhausser la femme dans sa propre estime, de lui inspirer une haute idée de la dignité à laquelle Dieu l'appelle, vous rendez un touchant hommage au Créateur lui-même, qui EDIFIA (*Edificavit*), dit la Genèse, celle qui devait être non seulement la compagne de l'homme, mais reine aussi, pour partager avec lui l'empire du monde.

(1) S. G. Mgr P. Bruchési, archevêque de Montréal.

Vous le savez, Mesdames, lorsque Dieu eut créé l'univers et l'homme, il trouva que tout ce qu'il avait fait était bon (*bonum*); mais après avoir fait Eve, alors seulement, il dit de l'homme et de la femme, de l'HUMANITE: (*valde bona*) (1) étonnamment bon.

Loin de moi, Mesdames, de vous rappeler ces paroles dans un but étroit de flatterie, ce qui serait indigne de vous; si je souligne la divine grandeur, la haute noblesse de votre origine, c'est à la seule fin de vous féliciter, de vous remercier au nom de la plus belle et de la plus sainte des causes, celle de l'Education, d'avoir compris que "noblesse oblige" et que la femme catholique ne saurait, sans forfaire à son beau titre de chrétienne, se désintéresser de tout ce qui peut contribuer à rendre nos mères, nos épouses et nos filles dignes du rang élevé qui a été assigné à la femme dans le plan divin. N'est-ce pas le Créateur lui-même qui a dit: "Semblable au soleil qui se lève au plus haut des cieux pour éclairer le monde, ainsi la beauté d'une femme vertueuse fait la lumière et l'ornement de sa maison. (2)" La femme forte est un don direct de Dieu donné à l'homme digne d'une telle faveur. Ecoutez encore ces paroles de l'Écriture sainte: "La fortune et la naissance, on les reçoit de ses parents; mais une bonne épouse, c'est Dieu qui la donne." (3)

Voilà donc, au témoignage des Livres Saints, la femme telle que Dieu la veut.

Mgr Dupanloup, dans une des nombreuses et belles pages qu'il a écrites sur l'éducation des filles, s'écrie, après avoir énuméré les grandes qualités de la femme selon le cœur de Dieu: "Si, dans cette frêle et souriante créature, il y a de tels dons d'esprit, de cœur, d'âme et de caractère, je le demande, de telles puissances, de tels trésors sont-ils là pour y rester enfouis et stériles?"

"Tout ce que nous venons d'exprimer à grands traits, mais si faiblement, ce cœur, cette intelligence, cette merveilleuse puissance d'aimer, d'admirer et de se dévouer, et aussi cette sagesse prudente, cette finesse, cette pénétration, ces intuitions rapides et lumineuses, ces dons de l'esprit et du caractère, cette force dans cette faiblesse, cette énergie morale étonnante, et ces grands dons de vertu, la pudeur, la crainte de Dieu, la religion, tout ce que Dieu enfin a mis là pour que la femme pût remplir sa mission dans la vie humaine, et être de l'homme à la fois le charme et l'appui, tout cela ne réclame-t-il pas une culture aussi grande que sont grands les dons?"

DE L'ÉDUCATION DES FILLES—LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Cette culture, cette éducation de la femme a été l'objet d'une attention particulière de la part de l'Église: toutes les admirables congrégations enseignantes de femmes fondées à son appel et développées par le soin paternel des évêques en sont la preuve vivante.

Dès l'origine de notre pays, nous apparaissent les grandes et nobles figures de Marie de l'Incarnation et de Marguerite Bourgeoise, qui enseignèrent à nos mères, avec la doctrine chrétienne: "filage, tissage, cuisine, tenue d'une maison et tout ce qui fait la femme d'intérieur."

La Providence, qui aime le Canada français, a permis que ces deux servantes de Dieu eussent de nombreuses imitatrices, qui se consacrent aujourd'hui un peu partout dans notre province à l'œuvre par excellence de l'éducation et de l'instruction de nos filles.

Mais ces admirables éducatrices, si nombreuses qu'elles sont, ne peuvent suffire à la tâche. Les statistiques officielles nous apprennent que 5,583(4) institutrices laïques se font les auxiliaires des religieuses enseignantes et partagent avec elles, devant Dieu et devant la Société, le grand honneur et la grave responsabilité d'enseigner la jeunesse.

Si l'on considère que les deux tiers du personnel enseignant féminin, chez nous, sont formés d'institutrices laïques, que ces cinq mille six cents institutrices doivent instruire et former non seulement les petites filles, mais dans nombre de cas les petits garçons aussi, il faut conclure que la formation professionnelle des institutrices laïques importe beaucoup.

On sait avec quelle soin nos communautés religieuses préparent les maîtresses congréganistes à l'enseignement: chaque noviciat constitue en quelque sorte une école normale où les futures

(1) Gen., 1, 31.

(2) Eccl., XXVI, 21.

(3) Prov., XIX, 14.

(4) Rapport du Surintendant de l'Instruction publique pour 1909-10.

institutrices sont formées non seulement à la piété, à la discipline et au dévouement, mais encore à l'art si difficile d'enseigner.

Si l'Eglise exige de celles qui se consacrent corps et âme à l'œuvre de l'éducation chrétienne une formation professionnelle sérieuse et complète, pourquoi tous ceux qui ont à cœur le succès des écoles catholiques et françaises en cette province ne favoriseraient-ils pas chez les institutrices laïques une préparation pédagogique suffisante?

Saint Jean-Baptiste de la Salle, dès les débuts de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes, fit voir quelle importance il attachait aux aptitudes pédagogiques, en renvoyant, dit le pieux Frère Bernard, certains maîtres, "quoiqu'ils eussent assez de piété, parce qu'ils étaient dépourvus de talents et d'aptitude pour les écoles." (1)

LES ECOLES NORMALES CATHOLIQUES.

N'est-ce pas le même souci qui a poussé nos SS. les Evêques à favoriser la création d'une école normale de filles dans chacun de leur diocèse? N'est-ce pas la même préoccupation qui a présidé au choix des communautés enseignantes à qui la garde et la formation des futures institutrices laïques sont confiées?

L'œuvre de nos écoles normales diocésaines dépasse en importance toutes les mesures d'instruction publique adoptées à Québec depuis un quart de siècle. Je la voudrais mieux comprise, mieux appréciée.

A moins que l'on ne récuse la compétence des Evêques en cette matière, il me semble qu'il ne devrait y avoir qu'une voix parmi les catholiques pour proclamer l'excellence du rôle assigné à nos écoles normales, dont nos pasteurs ont le mérite de la paternité; il me semble aussi que les parents et les commissions scolaires ne sauraient trop encourager les institutrices formées dans ces maisons.

Certes, il arrive, la chose s'est rencontrée dans tous les pays et toutes les professions, qu'une personne douée d'aptitudes spéciales réussit aussi bien et parfois mieux qu'une autre qui serait passée par l'école de pédagogie. Mais, en pareille matière, il est injuste de conclure du particulier au général.

Puisque nos premiers pasteurs ont jugé l'œuvre des écoles normales nécessaire, puisque le Conseil de l'Instruction publique (Comité catholique) a fait sienne la demande des Evêques, puisque l'Etat, comprenant son rôle et son devoir, soutient de ses deniers les écoles de pédagogie, faisons donc en sorte que ces institutions aient toute la confiance du public.

Cette confiance, elles la méritent nos écoles normales d'institutrices (je pourrais en dire autant de nos écoles normales d'instituteurs); je suis en mesure de leur rendre le témoignage qu'elles donnent une excellente formation professionnelle aux élèves qui ont l'avantage d'y passer au moins deux ans, sous la direction de prêtres expérimentés et de religieuses habiles dans l'art de l'enseignement. Sous cette direction, nos normaliennes catholiques s'initient GRADUELLEMENT aux difficultés de l'enseignement et de la discipline, et se mettent en mesure, règle générale, d'appliquer judicieusement le programme d'études dans les écoles qu'elles auront à diriger plus tard.

Diriger une école, quelle tâche, quelle responsabilité!

L'institutrice catholique a non seulement charge d'une école, mais elle a aussi charge d'âmes.

Mandataire des parents, et aussi dans une certaine mesure de l'Eglise, l'institutrice catholique doit donner l'Instruction en même temps que l'Education. Il faut qu'elle ait le désir ardent d'être utile à l'âme, à l'intelligence, au crur, au corps même de celles et ceux que Dieu et la patrie lui confient. C'est le triple devoir de l'éducation morale, intellectuelle et physique.

Pour vous faire comprendre, Mesdames, toute l'importance du rôle de l'institutrice, et partant la nécessité d'exiger d'elle une bonne formation professionnelle, je ne saurais mieux faire que de citer ici cette page limpide de l'auteur des Paillettes d'Or. S'adressant à l'institutrice chrétienne, il lui dit:

"Ton ordre du jour est tracé, Dieu, tes enfants. Reste-lui fidèle.

(1) *Le Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes*, par un Ancien Directeur d'Ecole normale, page 29.

"N'entre jamais dans la classe sans t'y être préparé.

"Que chaque matin, tes élèves trouvent écrits sur le tableau noir les devoirs qu'elles auront à faire pendant la journée.

"Ne passe pas d'une leçon à une autre, sans t'être assuré qu'elle a été parfaitement comprise par toutes tes élèves.

"Ne t'écarte jamais du programme qui a été tracé par toi et approuvé par tes supérieurs.

"Beaucoup d'ordre et de propreté dans les cahiers de tes enfants.

"Que les devoirs soient toujours parfaitement corrigés—tous, bien courts, simples et faciles.

"N'oublie pas ces sages conseils qui te furent donnés à l'époque de ta première formation:

"VARIÉTÉ DE MATIÈRES.—Division des heures pour ne pas prolonger au delà d'une demi-heure une leçon sur le même sujet.

"VARIÉTÉ D'EXERCICES.—Expliquant, examinant, corrigeant les devoirs ou les faisant corriger par les élèves elles-mêmes.

"VARIÉTÉ DE MÉTHODE.—Parlant tantôt aux sens et à l'imagination, tantôt à l'intelligence et à la raison, au sentiment et à la volonté—sachant à l'occasion conter une histoire et dire une parole qui récréé. . . .

"N'emploie jamais de ces phrases vides de sens qui ne laissent aucun bon sentiment dans le cœur de l'enfant.

"Aie soin par une bonne parole, par un bon conseil de tourner son intelligence vers Dieu.

"Enrichis son âme de vertus.—Redresse-la, si elle prenait un mauvais pli.—Éloigne d'elle tout ce qui pourrait la souiller."

N'est-ce pas qu'une tâche aussi noble, mais aussi difficile, requiert, avant de l'entreprendre, une formation spéciale. De là l'importance de la pédagogie.

IMPORTANCE DES ÉTUDES PÉDAGOGIQUES.

La pédagogie, on s'en moquait autrefois. Aujourd'hui, les esprits les mieux cultivés reconnaissent en elle une science de première importance, celle qui apprend à développer harmoniquement toutes les facultés que Dieu a données à l'homme: facultés morales, intellectuelles et physiques, qui fait connaître et les principes indispensables à ce développement ou formation et les moyens qui doivent être employés.

Différents facteurs, je le sais, concourent à assurer à l'institutrice une réelle influence éducative. Il est indispensable, par exemple, qu'elle ait reçu elle-même une bonne éducation de famille, complétée et même redressée par celle qu'elle aura reçue plus tard au couvent ou à l'école primaire, mais il n'en importe pas moins qu'elle se soit préparée spécialement à son rôle d'éducatrice, afin qu'elle puisse faire de son école une société bien réglée, que de tout son enseignement se dégage un parfum de moralité, tout en ne séparant jamais le côté pratique du côté spéculatif, car elle devra s'efforcer de préparer dès l'école la future ménagère, sinon la mère de famille, peut-être la future institutrice, et souhaitons-le, parfois aussi la future religieuse. Si des petits garçons lui sont confiés, c'est à elle qu'incombe le grave devoir de jeter en leur âme les principes qui feront d'eux d'intelligents et honnêtes artisans, de courageux cultivateurs, de bons citoyens.

L'institutrice ne doit pas seulement enseigner ou "montrer" comme l'on dit parfois, mais elle doit moraliser, former, ÉLEVER enfin. Suivant une formule ancienne, "elle doit porter en elle la loi et la règle, être une conseillère, un guide et un exemple."

Les catholiques de France, que tant de malheurs ont rendus perspicaces, s'occupent activement à créer des écoles normales catholiques, afin de préparer le personnel enseignant des écoles libres. L'abbé Laude, dans le *Bulletin de la Société d'Éducation et d'Enseignement* de Paris, de novembre, 1911, réclame pour les futurs maîtres des écoles libres une formation spéciale, et recommande la multiplication des écoles normales catholiques.

"Comme pour les séminaristes, comme pour les novices et jvénistes des instituts religieux, dit-il, les exercices de piété, les conseils professionnels, l'esprit général à inspirer réclament pour nos futurs éducateurs une direction très spéciale, qui ne conviendrait point à d'autres jeunes gens ou jeunes filles. La discipline sera plus familiale, l'attitude des maîtres ne sera pas celle qu'ils

observent à l'égard des élèves ordinaires. Cette direction se donne à propos de tout, non seulement en classe par l'esprit particulier des leçons, mais à la chapelle, au réfectoire, à l'étude, en promenade, aux récréations, etc. On en enlève le caractère essentiel, si on le distribue à tout le monde; on en atténue tout au moins les particularités et le prestige, si l'on doit agir et parler sous des yeux profanes.

"L'enseignement public ne réclame de ses jeunes maîtres que des aptitudes pédagogiques. A ce seul point de vue, il ne regarde pas comme suffisante une préparation faite hors d'une école normale; et il n'admet pas que ses normaliens soient mélangés à d'autres jeunes gens. A peine tolère-t-on, aux cours, et par dispense difficile à obtenir, quelques auditeurs ou auditrices externes. Il y a quelques années, on a parlé de remplacer l'éducation de l'école normale par l'éducation du lycée. On y voyait l'avantage de procurer aux futurs pédagogues un esprit moins primaire. Quelque apprécié que serait, certes, ce progrès, on a dû reconnaître qu'il ne contrebalancerait pas l'avantage d'une formation à part.

"Il en a toujours été de même pour toutes les carrières exigeant un esprit et des aptitudes professionnelles très spéciales. Dans l'armée, les différentes armes réclament même chacune une école particulière, de génie, de cavalerie, etc. Et pour les professions moins fermées, comme le commerce, les arts et métiers divers, le professionnel qui fait son apprentissage dans une école spéciale a toujours des vues plus larges, des données plus précises, pour conduire ses affaires. Or, dans ces écoles professionnelles, a-t-on jamais eu l'idée d'admettre des étudiants non professionnels qui désireraient simplement poursuivre leur instruction générale?

"La profession d'instituteur, la conduite des âmes, des jeunes âmes surtout, qui est l'art des arts, serait-elle donc la seule à laquelle suffiraient les connaissances et les conseils que distribuent les pensionnats ordinaires, alors surtout que ce n'est pas seulement une aptitude, mais une *mentalité supérieure* et tout à fait à part qu'elle réclame?"

La conclusion de ce qui précède est facile à tirer: il faut aux instituteurs et aux institutrices une formation religieuse et pédagogique spéciale qui caractérise leur profession en la plaçant immédiatement après le sacerdoce.

C'est le rôle de l'école normale catholique.

Pour bien enseigner, deux conditions sont nécessaires: d'une part bien posséder ce que l'on veut enseigner; d'autre part, présenter son enseignement avec une clarté telle, que les élèves à qui on s'adresse comprennent sans effort. Ce dernier point n'est pas le plus facile. La simplicité qui rend l'enseignement fructueux; l'art d'intéresser les enfants; l'autorité en classe, toutes choses indispensables dans l'enseignement, sont des qualités difficiles à acquérir, si l'on n'a reçu une formation spéciale.

Compter uniquement sur l'expérience qui ne s'acquiert qu'avec les années, sans étudier au préalable, avec des maîtres experts dans la science pédagogique, c'est exposer les enfants à souffrir de l'inexpérience de la maîtresse. Le nombre des élèves qui ont subi d'irréparables dommages dans les écoles mal dirigées, est plus considérable qu'on ne le croit, car il en est de l'esprit comme du corps: la nourriture n'est profitable que si elle est bien préparée pour celui qui la reçoit.

VOCATION DE L'EDUCATEUR—CHOIX DES MAITRES

La formation pédagogique est chose si grave, si indispensable, que Mgr Louis-Adolphe Piquet, dans son admirable ouvrage *"Droit public de l'Eglise: L'Eglise et l'Education"* dit, page 173: "La culture intellectuelle et les talents pédagogiques sont, à coup sûr, bien loin d'être l'apanage de tous. N'est pas éducateur qui veut. Pour remplir avec fruit une mission, si noble, je dirai plus, pour avoir le droit d'en solliciter l'honneur ou d'en assumer les charges, deux qualités essentielles sont requises, la science et la probité qui lui apprend les graves devoirs de la vie. Sans ces titres de capacité, les maîtres sont des intrus, leur enseignement est une imposture."

Impossible de mieux dire. Mais pour empêcher les "intrus" et les "imposteurs" d'arriver à la direction des écoles; pour aider les parents dans le choix des maîtres—choix qui leur revient de droit naturel—que faut-il faire, sans néanmoins méconnaître la liberté de l'enseignement? Il faut le proclamer avec l'Eglise, le choix des maîtres appartient aux parents. Mais il arrive

souvent que ces derniers sont incapables de faire un choix judicieux ou n'ont pas les loisirs de remplir ce devoir, si toutefois ils en ont le souci. Dans la Province de Québec, l'Église et l'État se sont entendus à ce sujet. Ce dernier a établi des Ecoles normales et un Bureau d'examineurs qui seuls peuvent délivrer des diplômes et des brevets permettant d'enseigner dans les écoles de la province—les instituteurs congréganistes peuvent néanmoins, et ce n'est que justice, enseigner sans diplôme. Les programmes et les règlements relatifs au Cours normal et aux examens du Bureau relèvent du Conseil de l'Instruction publique, où chaque comité statue pour la dénomination qu'il représente.

C'est ainsi que pour les catholiques, nul ne peut-être admis comme élève dans une école normale où à subir des examens devant le Bureau central, sans produire un certificat de moralité signé par le Curé de sa paroisse (articles 130 et 197 des Règlements du Comité catholique).

Même dans le cas d'institutrices non diplômées, le Surintendant ne peut autoriser l'engagement de ces personnes, à moins que la commission scolaire ne produise au nom de chacune d'elles: 1° un certificat du curé de la paroisse où réside telle personne qui désire enseigner sans diplôme, 2° le permis du curé de la paroisse où cette personne désire enseigner.

Si nous ajoutons que la commission scolaire, chez nous, composée de commissaires élus par les pères de famille, a le libre choix des instituteurs (article 215 du *Code scolaire*—); que le curé est de droit visiteur de toutes les écoles situées dans les limites de sa paroisse (article 74 du *Code*); que le prêtre a le droit de choisir les livres traitant de religion ou de morale (article 215 du *Code*); que les instituteurs et les institutrices catholiques ne peuvent mettre entre les mains des enfants d'autres livres que ceux qui sont approuvés par le Comité catholique (article 215 du *Code*), nous pouvons conclure que la liberté des parents dans le choix des maîtres est suffisamment sauvegardée et que ces maîtres offrent une garantie morale sérieuse.

Donc, nos écoles normales catholiques et le Bureau central, tels que organisés, ne sauraient répugner à la conscience des parents chrétiens, qui profitent de ces institutions créées dans le but de préparer des maîtres compétents, ou tout au moins, c'est le cas du Bureau, de constater que les candidats qui se présentent à ses examens sont probes et suffisamment instruits.

LE BUREAU CENTRAL

Je vous ai dit, il y a un instant, Mesdames, ce que je pensais de nos écoles normales catholiques, qui doivent tendre de plus en plus vers le perfectionnement pédagogique et garder leur caractère franchement catholique. Permettez-moi d'exprimer ma pensée au sujet du Bureau central.

Le Bureau d'examineurs, dont je suis l'un des membres fondateurs, a été établi en 1898 à la demande du Comité catholique. Il remplaça alors les vingt et quelques bureaux agissant indépendamment les uns des autres, et jouissant d'une autonomie particulière. Ce fut un grand progrès sur l'ancien état des choses. Avec le Bureau central, le niveau des examens monta et la correction des épreuves devint uniforme. Par l'institution de ce Bureau, le Comité catholique créa un véritable certificat d'études pour les trois degrés du programme d'études: élémentaire, intermédiaire et supérieur. Chaque année, un grand nombre de jeunes filles—en moyenne quinze cents—recherchent le brevet du Bureau afin de l'offrir aux parents comme preuve de leur application au travail et du succès couronnant leurs efforts. Environ la moitié des brevetées du Bureau entre dans l'enseignement.

Les examens du Bureau central, il faut l'admettre, ont créé de l'émulation et stimulé le zèle. Pour préparer les candidats à subir ces examens avec succès, il a fallu non seulement élever le niveau des études, mais aussi garder les élèves plus longtemps en classe. Ce n'a pas été le moindre bien qu'il faut mettre au crédit du Bureau.

Malgré toute l'excellence de l'organisation de ce Bureau et le sérieux de ses examens, il faut admettre, néanmoins, qu'il ne peut actuellement s'assurer de l'aptitude à l'enseignement de ceux ou celles qui se présentent devant lui.

Ici, je réitère un vœu formulé il y a deux ans: l'on devrait permettre au Bureau et lui en fournir les moyens d'accorder des certificats d'aptitude pédagogique, après examens spéciaux. Seules

les personnes qui subiraient et l'examen de capacité et l'examen d'aptitude, recevraient un diplôme d'enseignement. Celles qui ne subiraient que l'examen de capacité ne recevraient que le brevet simple, ou certificat d'études. De cette façon, les commissions scolaires pourraient engager des institutrices ayant reçu une préparation préalable, car l'obligation de l'examen d'aptitude forcerait les maisons qui préparent aux différents brevets à s'occuper de la formation pédagogique des élèves aspirant au diplôme définitif.

La réalisation de ce vœu compléterait l'organisation du Bureau et donnerait à la science de l'enseignement l'importance qu'il convient de lui accorder. Ce ne serait pas encore l'école normale, mais la préparation à la pratique de l'enseignement initierait les aspirants à quelques-unes des difficultés inhérentes à la profession d'institutrice.

Avec nos Ecoles normales et le Bureau central réformé, tel que ci-dessus indiqué, nous pourrions espérer que dans un avenir très rapproché toutes les institutrices laïques catholiques de notre province auraient reçu une formation professionnelle avant d'entrer dans l'enseignement.

CONCLUSIONS

Dans la *Conduite des Ecoles*, Saint Jean-Baptiste de la Salle consacre deux ans à la formation religieuse et pédagogique de ses disciples; il confie l'éducation pédagogique à l'un des maîtres les plus expérimentés qu'il nomme formateur. Cet éducateur incomparable avait une haute idée de la science pédagogique mise au service de l'enseignement chrétien, l'emploi de l'instituteur n'est-il pas utile à la religion, à la société et aux familles.

Et aujourd'hui que le Vicaire de Jésus-Christ désire que tous les enfants en âge de raison fassent la Sainte Communion, n'importe-t-il pas que toutes les institutrices soient d'excellentes catéchistes? Et n'est pas catéchiste qui veut. En 1907, Sa Sainteté Pie X, dans une lettre au Frère Bernard-Louis, des Ecoles chrétiennes, l'éminent auteur du *Manuel du Catéchiste*, disait: "Il ne suffit pas, en effet, pour être catéchiste au vrai sens du mot, de posséder amplement et profondément la Doctrine religieuse, soit dogmatique, soit morale; mais comme pour les autres sciences et même avec plus de raison, il est absolument nécessaire qu'à la connaissance de la doctrine s'unissent dans le maître, la clarté et la sûreté de la méthode, afin qu'il puisse exposer cette doctrine de manière qu'elle pénètre et reste profondément gravée dans l'esprit des jeunes gens."

Aujourd'hui que de plus en plus l'on souhaite que l'école prépare la jeune fille à la vie réelle, en lui donnant des notions d'enseignement ménager bien choisies qui fassent d'elle une femme utile, une femme forte dont on pourra dire, plus tard: "Elle est d'un plus grand prix que les choses rares qu'on apporte des extrémités de la terre(1)," ne convient-il pas de confier les écoles primaires à des personnes compétentes?

Aujourd'hui que la race française au Canada subit de terribles assauts, n'importe-t-il pas que celles qui recevront pour mission d'instruire les mères de demain, soient préparées à enseigner le doux parler de France avec habileté et amour, et à enseigner aussi l'histoire nationale, tous les gestes de la patrie, de telle sorte que la jeunesse canadienne-française se détermine à suivre avec enthousiasme, et hardiment, la route glorieuse tracée par les aïeux. Notre histoire, cet "écrit de perles ignorées", en révélant à nos enfants l'énergie de la noble race à laquelle ils appartiennent, et en leur montrant le triomphe persistant de l'ordre providentiel sur les bords du Saint-Laurent, l'histoire du Canada autorisera dans leurs jeunes âmes les plus consolants espoirs pour l'avenir.

J'ai lu quelque part qu'au moyen âge, quand l'on fondait une cloche, les chrétiens de ces temps de foi se faisaient un devoir, un très grand honneur de venir jeter dans la fournaise ardente des bijoux précieux, afin d'avoir quelque chose d'eux-mêmes dans cette voix de la cloche destinée à prier et à chanter parfois durant des siècles.

Combien souvent, en collaborant à la grande œuvre de l'Education, n'ai-je pas souhaité que tous, dans notre société canadienne, humbles et puissants, pauvres et riches, femmes et hommes, contribuassent à l'amélioration de notre système scolaire en jetant dans la fournaise de la lutte

(1) Livre de la Sagesse. Prov. 31.

quotidienne ce quelque chose de soi-même, conseils ou encouragements, bons exemples ou protection, qui soutient et encourage ceux et celles qui se dévouent par vocation à l'œuvre de la formation de la jeunesse.

Vous, Mesdames de la Fédération nationale, vous avez deviné que seul, le meilleur de votre âme, le dévouement, était digne de la cause dont j'ai le plaisir de vous entretenir ce soir. Depuis plusieurs années, vous donnez sans compter pour le soutien de l'œuvre dont la création vous honore. Dans un temps où il n'est plus permis de rester les bras croisés, vous avez compris que pour répondre à la vocation qui l'attend, il fallait que la femme canadienne eût une instruction sérieuse, qui fut à la fois sa force et sa parure.

De nouveau, Mesdames, soyez en félicités et remerciées.

Madame la Présidente, veuillez accepter ma vive gratitude pour le grand honneur que vous m'avez fait en m'invitant à parler devant la section des Dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste. Cet honneur, je l'apprécie plus que je ne saurais le dire.

A vous, Monseigneur l'Archevêque, mon dernier mot: la présence de votre Grandeur à cette réunion me touche profondément; c'est un hommage délicat qui est tout à la fois pour moi une récompense et un encouragement.

Prenant la parole après l'Inspecteur-général, S. G. Mgr Bruchési dit: "J'approuve entièrement tout ce que vient de dire M. Magnan. Il a traité son sujet avec une compétence parfaite, une connaissance précise de nos besoins et une grande sûreté de doctrine, pour lesquelles je suis heureux de le louer hautement."

Bibliographie

BIOGRAPHIE DE MÈRE SAINTE-AGNÈS.—Extrait du 4e volume de *l'Histoire du Monastère des Ursulines des Trois-Rivières*. C'est la vie de Madeleine Pépin, née en 1800 et morte au monastère des Trois-Rivières en 1854. Mère Sainte-Agnès est la grand'tante de Mlle M.-Lse Pépin, secrétaire de l'Association des Institutrices catholiques de Québec.

Une intéressante revue.

Le deuxième numéro de la *Visite de Notre Dame d'Afrique* vient de paraître. Il est des plus intéressants et mérite qu'on le lise.

Demande d'Instituteur

La Municipalité de Saint-Ignace, Côteau du Lac, Comté de Soulanges, aura besoin d'un instituteur diplômé (modèle) pour enseigner seulement aux garçons; pas plus de 35 à 40 élèves. Bon logement et un traitement d'au-delà de \$400.00. Par l'ordre des Commissaires.

A. DUMESNIL, Sec.-Trés.

Côteau du Lac, Co. Soulanges.

Le Congrès des Inspecteurs

OMISSION

Par erreur, le nom de M. C. J. Miller, inspecteur d'écoles, a été omis de la liste de ceux qui ont pris part au récent congrès des inspecteurs. M. Miller a assisté à toutes les séances du congrès et il a contribué par ses remarques judicieuses et ses suggestions au succès de la convention.

Relevé du Mouvement de l'Épargne du Sou à Lévis

POUR L'ANNEE SCOLAIRE FINISSANT EN JUIN 1911

	Année 1911	4 Années
Collège de Lévis.....	\$ 894.77	\$2739.76
Couvent de Lévis.....	143.82	604.11
Ecole des Frères Maristes.....	87.18	560.95
Ecole du Chantier Russell.....	142.57	920.98
Ecole de la rue St-Georges.....	71.83	251.29
Ecole de Villemay.....	78.22	355.62
Ecole de la rue St-Onésime.....	45.34	147.51
Ecole du Grand-Tronc.....	19.02	213.62
Ecole de Bienville—Filles.....	50.10	137.10
Ecole de Bienville—Garçons.....	21.63	151.04
Total pour Bienville.....	\$288.14	
St-Louis de Pintendre.....		
Ecole No 1—1ère année.....	15.12	15.12
Ecole No 2—1ère année.....	6.06	6.06
Ecole No 3—1ère année.....	31.90	31.90
Ecole No 4—1ère année.....	9.13	9.13
Total pour St-Louis.....	\$62.21	
Ecole de Sorosto.....	3.11	44.75
Hospice St-Joseph de la Délivrance.....		59.96
Ecole de Mlle L. Vézina.....		19.98
Grand Total.....	\$1619.80	\$6268.88

Il y a déjà plusieurs années que l'Épargne scolaire a été créée à Lévis par M. Alphonse Desjardins, le fondateur des Caisses Populaires. Le tableau ci-dessus est éloquent; il prouve qu'il n'est pas impossible de convaincre des enfants que l'habitude de l'épargne contribuera plus tard à leur bonheur. Tous les ans, à l'ouverture des classes, M. Desjardins s'impose la tâche patriotique de faire le tour des écoles de Lévis et de donner une petite conférence aux écoliers.

Les résultats obtenus à Lévis sont vraiment dignes d'éloges et nous souhaitons beaucoup d'imitateurs aux écoliers de la région lévisienne.

Académie Viger

A la réunion du Comité Catholique, tenue en septembre 1911, le titre d'Académie a été accordé à l'Ecole de Mlle Viger, Montréal.

Lettre au personnel enseignant

La Cie J. A. Langlais & Fils a l'honneur de remercier par l'entremise de *L'Enseignement Primaire*, les Collèges, Couvents, MM. les Secrétaires et les Instituteurs et Institutrices qui ont bien voulu l'honorer de son patronage durant l'année scolaire 1910-11. Elle sollicite de nouveau leur patronage, promettant d'avance toute l'attention possible à la bonne exécution des commandes que l'on voudra bien lui confier. Sa grande spécialité est l'article d'Ecole; son assortiment est le plus considérable et le plus varié et cette année, elle a encore ajouté, un grand nombre de lignes nouvelles pour Ecole. Son nouveau catalogue vient de paraître, et sera adressé gratuitement. A l'Exposition de Québec, dernièrement la librairie Langlais a obtenu la plus haute récompense (médaille et diplôme) pour ses exhibits de mobilier scolaire. Nous vous offrons pour l'ouverture des classes: Livres classiques, Pupitres d'Ecoles, Tableaux noirs, Cartes géographiques, Globes terrestres, Journal d'Appel Miller etc., etc.

Vos bien dévoués,

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS,

177, rue St-Joseph, Québec.

AU PUBLIC VOYAGEUR



Nous sommes toujours heureux de tracer un itinéraire pour les personnes qui se proposent un voyage soit

Au **CANADA**,

aux **ETATS-UNIS**

et par delà **L'OCEAN.**



VOYAGE EN EUROPE



Par les splendides paquebots

EMPRESS OF BRITAIN

et

EMPRESS OF IRELAND

Facilités spéciales pour la célébration de la messe durant la traversée.

Pour Itinéraires, Suggestions, Brochures illustrées, Taux, etc., s'adresser à

Emile J. Hébert,

Agent général,

Département Trafic-voyageur,

Montréal.

G. J. P. Moore,

30, rue St-Jean, angle côte du Palais,

et 46 rue Dalhousie,

Québec.